BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2019

Neuvic sur l'Isle

Le cœur de Neuvic, vu du ciel.

Editorial

Madame,
Monsieur,
chers Concitoyens,

L'année 2018 aura été marquée à la fois par des moments d'explosion de joie et de colère.

Explosion de joie, lorsque l'équipe de France de football est devenue championne du monde, 20 ans après ses glorieux aînés de la génération Deschamps-Zidane.

Colère et révolte des gilets jaunes pour protester en particulier contre l'accumulation de décisions pénalisantes pour les automobilistes.

Il est vrai qu'ici, la voiture est indispensable et n'a pas d'alternative pour se rendre au travail ou tout simplement pour la vie de tous les jours.

Tout élu, quel que soit son niveau de responsabilité doit garder présent à l'esprit que la paix sociale repose sur un équilibre fragile.

A Neuvic, de nombreuses bonnes nouvelles ont marqué 2018 : 50 nouveaux emplois à la société Interspray qui sont à l'image de la bonne santé des entreprises de Neuvic.

Le secteur des emplois publics n'est pas en reste avec en particulier les 200 emplois du centre de détention, qui fêtera bientôt le 30ème anniversaire de son installation à Neuvic.

Afin de faire face à la demande croissante de logements, la commune de Neuvic lancera prochainement une opération lotissement comprenant 14 lots (cf article dédié).

Au chapitre des investissements futurs, nous espérons boucler cette année l'aménagement de la place du Chapdal, opération retardée par la mise en place des colonnes semi-enterrées. Cette réhabilitation arrive au bon moment, celui où le "Pays de l'Isle" lance une vaste étude pour imaginer ce que doivent être les centres bourg de demain pour répondre à l'attente des habitants de nos cités.

Enfin, l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Neuvic (ex maison de retraite) devrait connaître dans les mois qui viennent le choix d'avenir retenu par les autorités de tutelle ; Conseil Départemental et Agence Régionale de Santé (ARS).
Il est clair que le Conseil d'administration de l'EHPAD penche fortement pour le choix d'une construction en site propre, près de la résidence autonomie.

Enfin, je veux remercier très chaleureusement toutes les associations de Neuvic ; sportives, culturelles ou sociales ; le dévouement de leurs bénévoles contribue très largement à la qualité de vie des habitants de notre cité.

En ce début d'année je vous adresse mes meilleurs vœux, sincères et chaleureux de bonne santé, bonheur et réussite.

François ROUSSEL
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

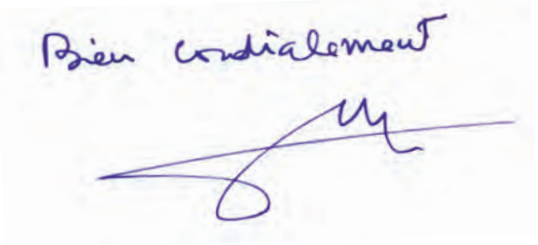

Les Services Publics et Permanences

Mairie

Tél : 05 53 82 81 80
Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie@mairie-neuvic.fr
Site : www.mairieneuvic.fr

Secrétariat ouvert au public

- du lundi au vendredi : 8h30-12h30 - 16h-18h,
- le samedi de 9h à 12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

• Le Maire :
François ROUSSEL reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact : Lydie Grellier : **05 53 82 81 86**
Courriel : **lydie.grellier@mairie-neuvic.fr**

• Les adjoints au Maire :
Paulette DOYOTTE, Serge FAURE, Gérard PEGORIE, Michèle LE GUEN, Jean-Philippe REMY
reçoivent à la mairie, tous les matins : il est cependant préférable de prendre rendez-vous au **05 53 82 81 87**
courriel : **adjoints@mairie-neuvic.fr**

Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget - tél : **05 53 80 09 88**
Courriel : **multimedia@mairie-neuvic.fr**

Animateurs : Emeric COLINET et Olivier DEFFARGES

Horaires d'ouverture
- du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

Ouverture au public
- Mardi : 10h-12h - 17h-19h
- Mercredi et jeudi : 14h-17h
- Vendredi : 10h-12h

Bibliothèque

25 avenue Général de Gaulle - tél : **05 53 81 66 27**
Courriel : **bibliothèque24@mairie-neuvic.fr**

Bibliothécaires : Catherine HAFSAOUI-MACARIE, Nicolas CAMINEL

Ouverture au public
- mardi : 10h-12h - 16h15-18h
- mercredi : 9h-12h - 14h-18h
- jeudi et vendredi : 16h-18h
- samedi de 9h-12h

Service Social Emploi

à "L'Espace Solidarité Emploi"
ZA de Théorat - tél : **05 53 80 86 86**
courriel : **sseformation@mairie-neuvic.fr**

Directrice : Fabienne CASSÉ.
Ouverture au public
- lundi, mardi, jeudi : **9h-12h30 - 14h-17h30,**
- vendredi de **9h-12h30 - 14h-16h30.**
- fermeture au public le mercredi.

Permanences : **CARSAT** (branche sociale de la caisse de retraite), 3ème jeudi du mois : **9h-12h,**
ANPAA (Association Nationale en Alcoologie et Addictologie)
Sur rendez-vous au : **05 53 07 66 82**

Logement social

Dossier unique de demande de logement social en ligne, sur le Portail internet Grand Public :
www.demande-logement-social.gouv.fr

Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord - tél : **05 53 02 06 45**
Assistantes sociales :
Marie PRIAT, Orlane SARRAZIGNAC
Référent insertion :
Cindy NUNEF-DE-AGUIAR
Puéricultrice :
Véronique CAILLIS
Accueil secrétariat :
Marie-Pierre BORDES de PERCZYNSKI
- du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h.

Assistante Sociale de la MSA

Oscarina ANTUNES
Mutualité sociale agricole - périgueux
tél : **05 53 02 68 77**
courriel : **antunes.oscarina@dlg.msa.fr**

Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E. - Rue Arnaud Yvan de Laporte
tél : **05 53 81 52 84** - fax : **05 53 81 08 50**
courriel : **anace24@wanadoo.fr**

Directrice : Chantal DOBINSKI.

Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord - tél : **05 53 81 51 07**
courriel : **lespitchouns@ccivs.fr**

Directrice : Magali MEDINA-DEFFARGES

Relais des Assistantes maternelles de la Vallée de l'Isle (RAM)

1 rue Sainte Anne de la Martinique - 24400 MUSSIDAN
tél : **06 95 13 47 77** - courriel : **ramvi@orange.fr**

Animatrice : Emilie JACQUET GUALANDI
Contacter l'animatrice pour le planning des animations et permanences

Permanences téléphoniques de l'association France Alzheimer

Madame Annie DESMOULIN : **05 53 91 80 78**
Madame Dominique ROLIN : **05 53 81 50 05**

Accueil de Loisirs Maternel

10 avenue Talleyrand Périgord - tél. **05 53 80 20 42**
courriel : **alshmaternelneuvic@ccivs.fr**

Directrice : Monique VEYSSIERE.

Accueil de Loisirs Elémentaire

Rue du Jumelage - tél. **05 53 81 56 09**
courriel : **alshprimaireneuvic@ccivs.fr**

Directrice : Marie Christine FAUCHER

Ecole maternelle

Rue du Jumelage - tél. **05 53 81 50 99**
courriel : **p240283c@ac-bordeaux.fr**

Directrice : Madame Isabelle TAVERNY

Ecole Elémentaire

22 avenue Général de Gaulle - tél. **05 53 81 50 76**
courriel : **primaire.neuvic.24@wanadoo.fr**

Directrice : Madame Amélie CHATEAU

Collège Henri Bretin

5 Rue du Jumelage : tél. **05 53 81 51 18**
http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-bretin/

Principal : Madame Cécile LE HIR

EHPAD - Maison de retraite

26, avenue du Général de Gaulle
tél. : **05 53 81 50 59** - Fax : **05 53 81 75 50**

Directrice : Madame Florence GADRAT

Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze
tél. : **06 34 10 58 08**
courriel : **decheterie.neuvic@smd3.fr**

Ouverture du lundi au samedi
Horaires d'été (01/04 au 31/10) 9h-12h - 14h30-18h
Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) 9h-12h - 14h-17h30

Services techniques de la commune

14 rue Talleyrand Périgord
tél : **05 53 81 53 07 - 06 26 51 41 87**
courriel : **wilfried.berger@mairie-neuvic.fr**

Directeur : Monsieur Wilfried BERGER

Permanence du Pays de l'Isle
Aide financière pour l'amélioration de l'habitat

Mairie de Neuvic
• le 3ème jeudi de chaque mois de 14h-16h30
tél de préférence pour rendez-vous au **05 53 35 13 53**
courriel : **habitat@pays-isle-perigord.com**

Permanence INFO-DROITS
Informations juridiques

• sur rendez-vous au **05 53 35 34 03**
le 4ème mercredi de chaque mois de 9h-12h
à la mairie de Neuvic

Permanence du Conciliateur de Justice

Madame Françoise DIAZ peut intervenir en cas de conflits entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, copropriétaires, voisins, fournisseur et client.

• sur rendez-vous au **06 65 03 20 05**
les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 11h-12h, sauf au mois d'août. A la mairie de Neuvic

Gendarmerie Nationale

Communauté de Brigades NEUVIC - SAINT-ASTIER

Brigade de Neuvic :
tél : **05 53 80 86 90** - fax : **05 53 80 86 99**
Ouverture au public :
• les lundi 14h-18h, jeudi 8h-12h et samedi 14h-18h

Brigade de Saint Astier :
tél : **05 53 03 81 40** - Fax : **05 53 03 81 49**
Ouverture au public :
• du lundi au samedi : 8h-12h - 14h-19h
• les dimanche et jour férié : 9h-12h - 15h-18h

Hors des horaires d'ouverture au public, composer le 17

Messagerie électronique commune aux deux brigades :
cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Les Numéros Utiles

Numéros d'URGENCE

Pompiers : 18
Police secours : 17
SAMU : 15
N° d'Urgence Européen : 112

ORANGE

Dépannage : 1013

ERDF (réseau électrique)

Dépannage : 09 69 321 868

GrDF (réseau de gaz)

Accueil téléphonique : 0810 112 212
Relevés de facture : 0810 119 865
Demande et suivi de raccordements : 09 69 36 35 34

Urgence sécurité Gaz

tél : 0800 47 33 33

SUEZ (Lyonnaise des eaux)

Service Clients :
tél : 09 77 408 408
Urgence :
tél : 05 53 35 82 12

SDE 24

Demande de raccordement
au réseau électrique
lors d'une construction nouvelle

7 Allées Tourny - 24000 Périgueux
tèl : 05 53 06 62 00 - fax : 05 53 09 30 70

Pièces à fournir :
- copie de l'arrêté du permis de construire
- 1 plan de situation
- 1 plan de masse

Assistantes maternelles

Liste des Assistantes maternelles agréées sur la commune de Neuvic

ABON Stéphanie
3 rue de la Mazille

BATAILLER Corinne
2 ter Rue A. Daniel 05 53 82 27 75 - 06 24 43 64 61

BOISSONNAT Sandrine
La Jaubertie 05 53 82 09 08

BROUSSEAU Valérie
5 lot. la Croix Blanche 05 53 82 39 16

CHABEAUDIE Murielle
1 rue des Belleys 05 53 82 13 37

DARIN Béatrice
19 le Terme Est 05 53 80 52 25

FABIE Noëlle
19 avenue de Bordeaux 05 24 11 50 37

GOURMEL Jennifer
1 rue Bertrand de Born 06 62 30 16 29

HACOT Florence
25 route de Saint-Astier 06 14 57 59 06

LABRUE Myriam
8 lot. de la Poutaque 07 85 63 59 22

LAFAGE Aurore
63 route de Saint-Astier 05 53 82 67 80

LE ROY Delphine
14 lot. de la Croix Blanche

MAGNOU Fabiola
16 rue Sainte Béatrix 06 10 94 11 24

MASCARTE Sonia
Vincent 06 30 47 93 20

MEBARKIA Isabelle
Les Jeandilloux 05 53 82 31 20

MIGEON Stéphanie
La Haute Robertie

PORCHE Isabelle
4 route des Meuniers 05 53 82 20 91

REBIERE Christelle
Lot. de la Chènevière 05 53 81 19 16

RICHARD Colette
31 rue de Gimel 05 47 19 11 56

Les déchets

Les collectes sont maintenues les jours fériés, sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier : les collectes des sacs noirs et des sacs jaunes de la semaine concernée par un de ces trois jours fériés sont décalées d'un jour

(exemple : semaine du mardi 1er mai, la collecte du sac noir est décalée au vendredi et les collectes du sac jaune sont décalées au jeudi et samedi)

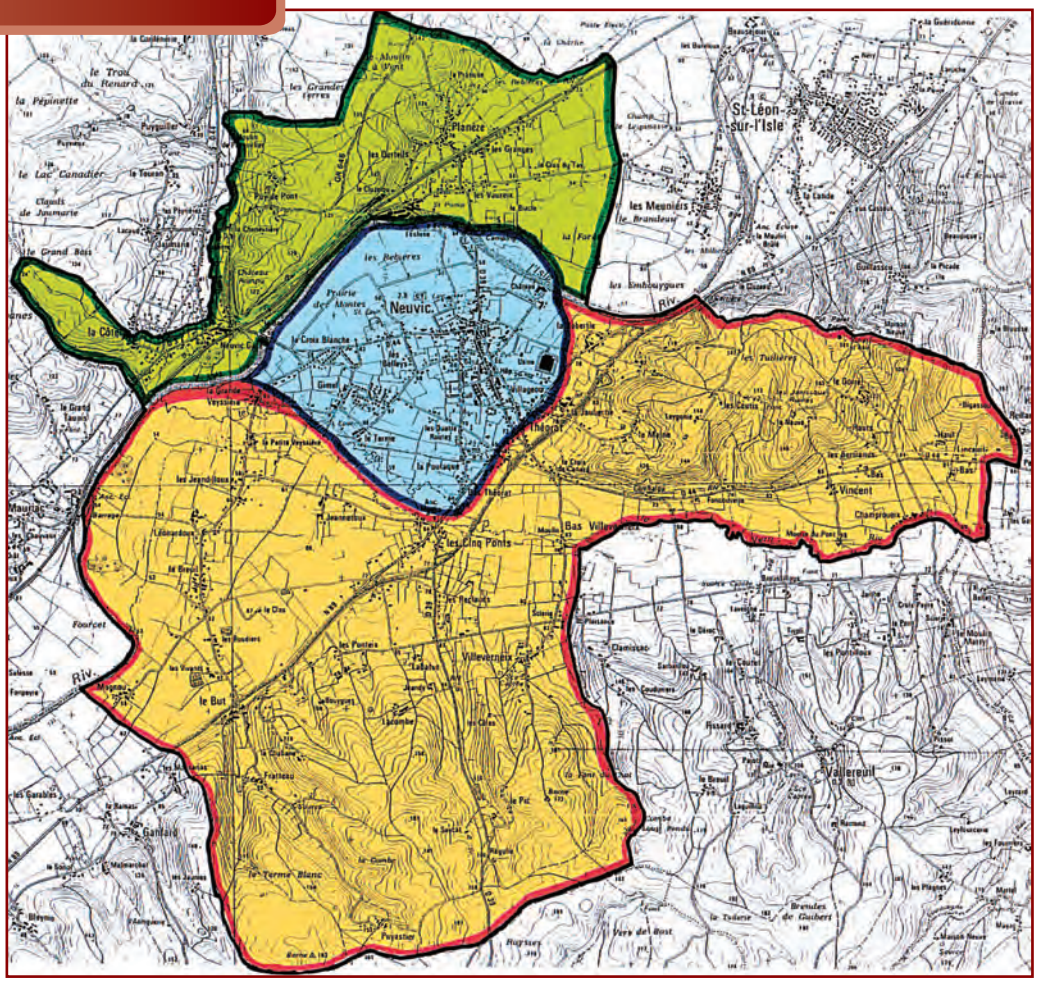

Déchets ménagers (sacs noirs) : deux circuits de ramassage

- **Lundi matin,** collecte sur le centre bourg, les lotissements (zone bleue) et la campagne rive gauche de la rivière Isle (zone jaune)
- **Jeudi matin,** collecte sur le centre bourg, les lotissements (zone bleue) et la campagne rive droite de la rivière Isle (zone verte)

Déchets recyclables (sacs jaunes) tri sélectif : collecte en porte à porte.

- **Mercredi matin,** secteur rive droite de la rivière Isle (Planèze, la Gare, Puy de Pont, la Côte)
- **Vendredi matin** sur tout le reste de la commune

Afin d'éviter que les sacs ne jonchent, les rues, trottoirs ou bas côtés des routes pendant plusieurs jours , merci de prendre l'habitude de sortir vos sacs la veille du jour de la collecte, soit devant votre porte, soit au point de regroupement lorsque le camion ne passe pas devant votre habitation.

Les sacs jaunes sont distribués à la demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Déchets verts, Ferrailles et Encombrants

Collectés en déchèterie – accès gratuit pour tous les particuliers.

Collecte du verre

Lieux d'implantation des conteneurs :

Résidence de la Chènevière, La Croix Blanche, Lotissement Rue St Béatrix, Lotissement le Terme Est, Complexe sportif (au stade), Place du Chapdal, le Boulodrome, Rue de la Libération, Rue des Frères Pouget; Puy de Pont, Planèze, La Gare, le But Le Breuil, Les Cinq Ponts, déchèterie

Compostage

Il est possible de se procurer un ou plusieurs composteurs à un prix intéressant auprès de la communauté de commune (CCIVS) , Monsieur Vincent VIMENEY, au **05 53 03 70 30**.

Déchèterie intercommunale

23 route du Grand Mur à Planèze
tél **06 34 10 58 08** - Monsieur Philippe GAY

- **Horaires d'été** du 01 avril au 31 octobre
  9h-12h - 14h30-18h
- **Horaires d'hiver** du 01 novembre au 31 mars
  9h-12h - 14h-17h30

Démantèlement à la déchèterie de Neuvic

Les usagers sont désormais invités à déposer les objets pouvant faire l'objet d'un démantèlement (canapés, fauteuils, mobilier, menuiserie...) sur une zone spécifique afin que soient dissociés : le métal, le verre, le bois... et mis dans les bennes correspondantes.

Le démantèlement permet de réduire le tonnage qui est enfoui.

Le démantèlement est effectué une fois par semaine par une équipe de l'association "Ricochets" qui est regroupée avec deux autres associations d'insertion au sein d'un collectif nommé "Coridor".

L'activité de démantèlement fait partie d'un marché départemental attribué par le SMD3.

Distribution gratuite de compost à la déchèterie

Les habitants de la commune de Neuvic et de la communauté de communes Isle, Vern, Salembre auront la possibilité de venir récupérer gracieusement du compost à la déchèterie de Neuvic, aux heures d'ouverture de la déchèterie (se munir d'un justificatif de domicile). **La date sera publiée sur le site de la mairie de Neuvic : www.mairieneuvic.fr**

Cette distribution, organisée par le SMD3 (Syndicat départemental des déchets de la Dordogne), est destinée à récompenser et encourager l'apport des déchets verts sur les déchèteries. En effet, le compost proposé est obtenu à partir de la dégradation des déchets végétaux collectés en déchèteries.

Pour faciliter la remise du compost, les visiteurs doivent se munir de contenants adaptés (sacs, seaux, bacs...), de pelles et si possible venir avec une remorque légère.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la CCIVS (communauté de communes) au **05 53 04 73 39**, la déchèterie au **05 53 80 31 27** et **06 34 10 58 08**, ou le SMD3 au **05 53 45 58 90**.

Récupération des pneus dans les déchèteries de NEUVIC et SAINT ASTIER

Première semaine de mars (la période exacte sera publiée sur le site de la mairie de Neuvic www.mairie-neuvic.fr) opération récupération des pneus usagés des particuliers dans les deux déchèteries de la communauté de communes, Neuvic et Saint-Astier, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Cette collecte est réservée aux particuliers du territoire de la communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS) : se munir d'un justificatif de domicile. En dehors de ces dates, les pneus sont refusés en déchetterie.

A quelles conditions sont ils acceptés ?

Pneus acceptés : pneus déjantés de véhicules automobiles ou deux roues (motos, scooters) de particuliers, sans terre ou métaux, non souillés, sans humidité.

Pneus refusés : pneus de professionnels, de poids lourds, de génie civil, d'ensilage. L'agent se réserve le droit de refuser un produit non conforme.

Que deviennent ils ?

Les pneus sont pris en charge par la filière de recyclage ALIAPUR - www.aliapur.fr. Ils peuvent être recyclés, certains industriels les utilisent comme matériau de base pour fabriquer d'autres produits : gazons synthétiques, aires de jeux amortissantes, sous couches routières ou incorporation dans le bitume.

Pour toute question relative aux déchets : www.smd3.fr

Informations Pratiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Allo service public 39 39
La première réponse à vos questions administratives

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

Inscription sur les Listes Electorales

La démarche est à effectuer avant le 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars de l'année suivante : il convient de se munir d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Pièce d'identité

La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité).

Elle doit être récente : en cours de validité, ou expirée depuis moins d'1 an.

Justificatif de domicile

Selon les situations, le demandeur doit fournir l'une des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile dans la commune.

Si le demandeur habite chez ses parents : attestation des parents (sur papier libre), certifiant qu'il habite chez eux + un justificatif de domicile des parents.

- Justificatif de la résidence depuis + de 6 mois dans la commune.

- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : **www.mon-service-public.fr** en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : **05 55 12 69 92**
email : **csn-lim.sga@defense.gouv.fr**

ou consulter le site internet :
www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

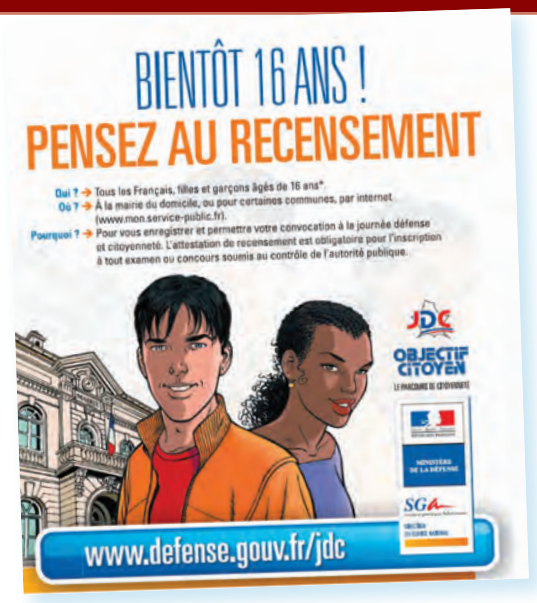

Recensement de la population
Populations légales - les chiffres pour 2019

Le 31 décembre 2018, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les chiffres des populations légales au 1er janvier 2015 en vigueur au 1er janvier 2017.

Neuvic compte au 01 janvier 2018, 3650 habitants

L'Insee a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale. Ces chiffres officiels, publiés dans un décret, servent de base pour l'application de nombreuses dispositions pour déterminer, par exemple, certaines contributions de l'État à destination des communes mais aussi pour l'organisation des élections.

Fraude à la carte bancaire

Vous êtes victime d'une fraude à la carte bancaire ? Grâce à Perceval, vous pouvez désormais signaler le détournement de vos données bancaires directement en ligne.

Perceval, qu'est-ce que c'est ?

Afin de lutter contre la fraude bancaire, le centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de la gendarmerie nationale a mis en place un nouveau dispositif permettant aux victimes d'escroqueries à la carte bancaire de signaler en ligne la fraude dont elles ont été victimes : Perceval ou "Plateforme électronique de recueil de coordonnées bancaires et de leurs conditions d'emploi rapportées par les victimes d'achats frauduleux en ligne".

Perceval permet de faciliter :

vos démarches en cas de vol des données de votre carte bancaire : vous n'avez pas à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat pour signaler la fraude dont vous avez été victime ;

- le remboursement des sommes dérobées ;
- la lutte contre les auteurs de ces infractions bancaires (collecte, analyse et recoupement du renseignement criminel à l'échelle nationale).

La dématérialisation des démarches citoyennes

Perceval vient notamment compléter les télé-services de sécurité du ministère de l'Intérieur tels que le dispositif de pré-plainte en ligne, la plateforme de signalement des contenus illicites sur internet Pharos et bientôt Thésée, la plateforme de la police nationale pour lutter contre les cyber-escroqueries.

Dans quelles conditions utiliser Perceval ?

Pour signaler sur Perceval l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être toujours en possession de votre carte bancaire ;
- les coordonnées de votre carte bancaire ont été utilisées pour faire un achat en ligne ;
- ne pas être à l'origine des somme dépensées ;
- avoir fait opposition sur votre carte bancaire auprès de votre banque.

Comment accéder à Perceval ?

Vous pouvez accéder à Perceval sur le site de service-public.fr via l'onglet "fraude à la carte bancaire" grâce au système d'identification France Connect.

Vous devez remplir un questionnaire portant sur le paiement frauduleux et ses circonstances. Vous devez notamment indiquer le numéro de la carte bancaire concernée, le nom de votre banque, la date, le libellé et le montant des dépenses constatées, etc.

Après vérification de votre identité, vous recevez un document avec un code-barres. Ce document officiel vous permet d'être remboursé plus facilement et plus rapidement par votre établissement bancaire des sommes qui ont été débitées frauduleusement de votre compte. Vous devez le conserver si vous décidez d'engager des poursuites judiciaires.

Perceval est accessible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 via votre ordinateur, tablette ou smartphone.

DECLARATION DE CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE 2018

A la suite de la période de fortes chaleurs et de sécheresse, la mairie de Neuvic vous informe qu'une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va être lancée.

Les personnes ayant subi à Neuvic des dommages consécutifs à la sécheresse sont priées de bien vouloir se signaler à la mairie, avant le 15 février 2019, avec un courrier expliquant la nature des dommages.

Nous vous rappelons que cette déclaration doit également être accompagnée d'une déclaration à votre assureur.

Rappel des règles d'urbanisme

Obligation de recourir à une autorisation pour tous travaux

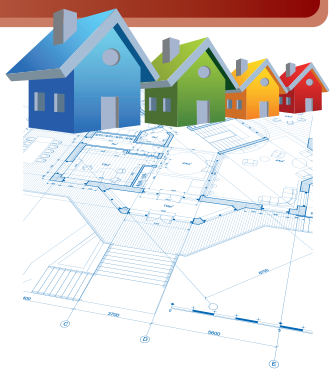

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

Dans le périmètre de protection du château, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements…),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour en savoir plus :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de la mairie :

Élagage des arbres et des haies

Le respect des distances pour planter des arbres ou des haies, et par la suite leur entretien régulier, visent à sécuriser les routes et les usagers qui les empruntent, les réseaux aériens électriques et téléphoniques.

La chute d'arbres peut avoir des effets sur le fonctionnement de ces infrastructures comme une coupure d'électricité/téléphone ou l'interruption d'une voie de circulation.

Il est également primordial d'éviter les risques de chutes d'arbres sur les véhicules et personnes circulant sur les voies publiques et de ménager une visibilité suffisante pour usagers de la route notamment aux abords des carrefours.

Propriétaires et locataires, pensez à entretenir et à élaguer les abords de vos propriétés avec votre voisinage et également côté des voies communales. Il en est de même pour vos terrains et bois longeant les chemins ruraux.

Vos haies et vos arbres ne doivent jamais empiéter sur le domaine public.

A défaut, les opérations d'élagage peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire.

Réglementation des plantations d'arbres en bord de voirie ou chemin

Voies communales

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0, 50 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies

De par ses pouvoirs de police générale, le maire en application des articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales peut imposer à ses administrés de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies communales. L'article R 116-2 5°du code de la voirie routière donne pouvoir au maire en l'absence d'autorisation de sanctionner les personnes qui "auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier."

Chemins ruraux

Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance. Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, de manière à sauvegarder la commodité du passage et la conservation du chemin.

Routes départementales

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des routes départementales qu'à une distance de 2 mètres. Pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à une distance de 0,5 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes départementales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Réglementation autour des terrains privés

A défaut d'application de réglementations ou d'usages locaux, ce sont les règles de droit commun qu'il faut respecter. Elles sont définies aux articles 671 à 673 du code civil.

Ainsi, il convient de respecter :

- pour les plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur : une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine
- pour les plantations supérieures à 2 mètres de hauteur : une distance minimale de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine
- Les branches et racines : pour les branches, seul le propriétaire de la plantation peut les couper et pas son voisin sur le fond duquel elles avancent. Ce dernier ne peut que lui contraindre à le faire. Pour les racines, ronces et brindilles, le propriétaire du terrain sur lequel elles avancent peut les couper lui-même.

En cas de conflit avec votre voisin

Dans un premier temps, il vous est conseillé de demander calmement à votre voisin de se mettre en conformité avec la réglementation. Après un certain délai sans exécution de sa part, adressez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception le mettant en demeure d'agir dans un délai raisonnable.

En dernier lieu, il conviendra de saisir le tribunal d'instance ou de tenter une médiation ou une conciliation judiciaire.

Règlementation du brûlage

Ce qu'il faut savoir sur la nouvelle interdiction du brûlage des déchets verts

Considérés comme source de pollution et d'incendies, les feux de végétaux sont désormais encadrés par un nouvel arrêté préfectoral du 5 avril 2017. (n° 24-2017-04-05-001)

Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts : tontes de pelouse, tailles de haies et branches d'arbres (et totale des autres déchets).

Toléré à certaines conditions en milieu rural, les propriétaires, qu'ils soient particuliers, exploitants agricoles ou forestiers peuvent pratiquer des brûlages entre le 1er octobre et le 28 février après avoir effectué une déclaration en mairie au moins 3 jours avant la date prévue.

Désormais, brûler ses déchets verts dans son jardin, entre le 1er mars et le 30 septembre, peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros, voire plus en cas de sinistre.

Autres alternatives au brûlage : paillage, compostage, broyage ou dépôt en déchèterie, gratuit pour tous les habitants de la commune de Neuvic, quel que soit le volume de déchets verts apporté.

UFC QUE CHOISIR

UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation : assurances, banques, logement, automobile, loisirs, la téléphonie et Internet etc.

En privilégiant les relations et la solidarité entre les personnes, notre association, s'attache à représenter les consommateurs dans les différentes instances départementales.

Les points d'accueil proches de chez vous :

- Bergerac, Montignac, Ribérac, Rouffignac, Sarlat, Périgueux.

Pour plus d'informations,sur les jours et horaires des permanences n'hésitez pas à vous adresser au siège :

1 square Jean Jaurès - 24000 PERIGUEUX
tél : **05 53 09 68 24 - 06 22 93 22 98**
courriel : **ufcquechoisirdordogne@orange.fr**
site : **ufcquechoisir-dordogne.org**

SECURITE CIVILE

Inondation, feux de forêt, transport de matières dangereuses, événements climatiques exceptionnels… Ces événements sont qualifiés de risques majeurs potentiels, ils peuvent s'avérer graves et préjudiciables à la sécurité et à la salubrité publique.

Ces risques majeurs que notre commune peut subir, nous les connaissons et nous devons tout faire pour les minimiser. Si nous ne pouvons les maîtriser, nous devons les prévenir et préparer la population à cette éventualité.

Dans ce but, deux documents sont en cours d'élaboration et seront finalisés au cours du 1er semestre :

Le DICRIM - Dossier d'Information Communal des RIsques Majeurs

Il est destiné à l'information de la population sur les risques majeurs pouvant survenir à Neuvic et les premiers éléments de réponse les plus adaptés à la situation. Il sera consultable dans son intégralité sur le site de la commune et au secrétariat de la mairie. Vous trouverez page suivante, un extrait concis des actions appropriées aux différents évènements.

L'article L 125-2 du Code de l'Environnement stipule que "le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger".

Le PCS - Plan Communal de Sauvegarde

Il est la réponse opérationnelle de la commune permettant de faire face en cas d'évènement. Ce plan peut-être déclenché à l'initiative du Maire ou à celle du Préfet.

Le déclenchement du PCS est une opération de sécurité civile ; deux responsabilités sont règlementairement définies et immuables : celle du Maire, le Directeur des Opérations de Secours (DOS) et celle d'un officier d'un service de secours, le Commandant des Opérations de Secours (COS).

Neuvic est située dans le périmètre d'un PPRi - Plan de Prévention des Risques Naturels inondation. Cette situation rend obligatoire l'élaboration d'un PCS.
Application de la loi du 13/08/2004 concernant la prévention des risques.

A tout moment, vous et vos proches pouvez être concernés par ces catastrophes. Il est important que vous soyez informés des risques, afin d'acquérir les bons comportements et les réflexes qui sauvent.

DICRIM
Document d'information communal sur les risques majeurs

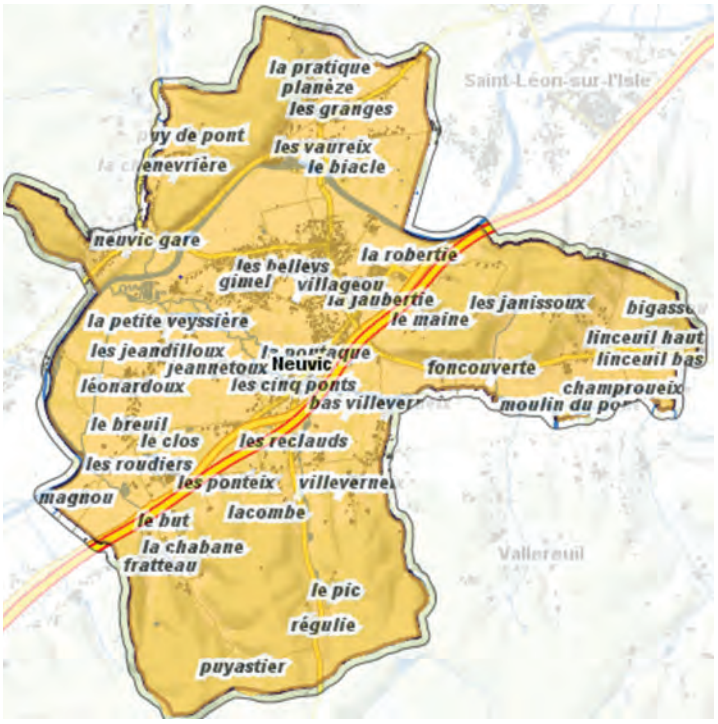

RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES

Le DICRIM est une information sur les risques majeurs potentiels pouvant survenir sur la commune de Neuvic, il informe sur les mesures de prévention, les bons réflexes

En complément de ce travail d'information, un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dont l'objectif est l'organisation au niveau communal des secours en cas d'évènements, est en cours d'élaboration.

Ce document est un extrait du DICRIM. L'intégralité du dossier est consultable en mairie et sur le site de la commune : www.mairieneuvic.fr

Les risques sont :

- **NATURELS :** Inondation, feux de forêt, mouvements de terrain, séisme…
- **TECHNOLOGIQUES :** industriel, nucléaire, transport de matières dangereuses …
- **SANITAIRES :** pollution …

L'ALERTE

Si un évènement important survenait, vous seriez avertis par une sirène mobile : véhicule porte voix

AU CAS OU...quelques mesures à prendre aujourd'hui, qui peuvent être utiles demain !

Pour une meilleure réaction face aux dangers ; chaque famille peut élaborer son propre plan d'organisation :

- Repérer où se situe le disjoncteur, les vannes d'arrêt de circuits d'eau et de gaz
- Relayer les informations contenues dans cette brochure à l'ensemble de la famille
- Répertorier les numéros de téléphone indispensables
- Constituer un kit d'urgence (eau, nourriture, outils de base, radio, trousse médicale)

Réaliser un kit d'urgence dans un sac facilement accessible

Mettez les équipements de première nécessité dans un sac à dos que vous rangerez dans un endroit facilement accessible et connu de tous les membres de votre famille. Il se compose de :

- Sifflet
- Gilets fluorescents
- Lampe torche
  (avec piles de rechange ou rechargeables), bougies,
- Briquets, allumettes
- 1 à 2 bouteilles d'eau par personne minimum
- Aliments longue conservation
  (fruits secs, conserves, etc...)
- Trousse de premiers secours
  (pansements, bandages, désinfectant, etc...)
- Photocopies des papiers administratifs
  (papiers personnels, carte d'identité, carte vitale, etc...)
- Argent liquide
- Radio à piles *(et piles de rechange)*
- Vêtements chauds et couvertures de survie
  (bottes, pull, imperméable, etc...)
- Quelques jeux
- Livres pour les enfants

**Personnes à mobilité réduite,
à haut risque vital ou sensibles en cas de canicule
Dès à présent,
signalez-vous en Mairie pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur.
Vos informations resteront confidencielles**

S'INFORMER

Mairie de Neuvic
Tél : 05 53 82 81 80
Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie@mairie-neuvic.fr
Site : www.mairieneuvic.fr

Météo France Dordogne :
www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/dordogne/24

Fréquences radio :
FRANCE BLEU PERIGORD

Périgueux	99.3	Saint-Astier	101.1
Bergerac	99.0	Mussidan	104.4

LES CONSIGNES

Inondation

Mouvement de terrain

Feu de forêt

Séisme

Tempête

Risque industriel

Risque nucléaire

Transport de Matières Dangereuses

Légende des pictogrammes

Ce qu'il faut faire :

Ce qu'il ne faut pas faire :

Les axes du schéma de cohérence territoriale de la Vallée de l'Isle (SCoT)

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de l'Isle est un document de stratégie pour les années à venir, sur la façon d'habiter, de se déplacer, d'accéder à un service, de créer des activités économiques.

De févier à novembre 2018, les élus ont été appelés à définir les priorités de développement à porter dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT. Ces priorités ont été construites autour de quatre grands thèmes :

- l'économie et les mobilités ;
- l'armature territoriale ;
- la qualité urbaine et paysagère ;
- la transition écologique et énergétique.

Les synthèses de ces quatre thèmes ont été présentées début octobre 2018 lors de réunions publiques (une par communauté de communes et d'agglomération).

Le PADD renforce la place des pôles économiques du territoire, dont le Grand Périgueux. Les autres pôles sont Saint-Astier, Neuvic, Mussidan et Montpon. Pour ce faire, l'accessibilité du territoire d'Est en Ouest, est un atout à conforter, particulièrement via le TER.

Les mobilités durables (non carbonées) peuvent tenir une place privilégiée et sont à développer sur ce territoire, compte tenu de la présence du TER, d'une véloroute voie verte, et des faibles distances entre les coteaux et l'axe de la vallée.

L'agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement, tient également une place majeure dans le projet des élus, notamment pour contribuer à l'économie en milieu rural. Les commerces et l'artisanat sont des piliers de l'économie du SCoT, aussi bien en termes des services offerts à la population que pour le rôle économique qu'ils jouent localement.

La notion de service public est au coeur du PADD : le maillage du territoire en la matière, que ce soit au coeur de l'agglomération, dans les bourgs centres, mais aussi dans l'ensemble des villages, constitue "un élément incontournable de son attractivité, et donc de sa vitalité".

Ces ambitions politiques devraient trouver leur traduction opérationnelle dans la dernière phase du SCoT, qui a débuté le 1er décembre 2018.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le sol est partout une ressource stratégique, un bien commun non renouvelable menacé par les pressions humaines. Sa dégradation, liée aux pratiques agricoles et forestières intensives et à l'étalement urbain, engendre une perte de biodiversité, de productivité agricole, de capacité de résilience face au risque d'inondation, au changement climatique et à la précarité énergétique, une banalisation des paysages et en conséquence une perte d'attractivité, y compris économique, des territoires.

Une prise de conscience collective de l'effet d'une consommation excessive des espaces naturels, agricoles et forestiers et un meilleur usage des terres est donc nécessaire. A cet effet, il convient de rechercher une densité adaptée à notre territoire grâce à l'analyse précise des capacités de mutation des espaces déjà urbanisés, par la détermination des espaces et sites naturels, agricoles, forestiers à protéger.

Cette ambition est particulièrement présente dans la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) qui conjugue des objectifs de "choc d'offre" de logements, de recyclage urbain et de revitalisation des centres-bourgs.

C'est dans ce contexte réglementaire que s'élabore actuellement le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement du territoire de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre est actuellement rendu compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de l'Isle. Il sera débattu et présenté à la validation du Conseil Communautaire au premier trimestre 2019.

Le zonage sera ensuite élaboré en respectant les principes déjà évoqués, à savoir : favoriser l'urbanisation dans les centres-bourgs et zones desservies par l'assainissement collectif, éviter les lignes de crêtes, éviter l'urbanisation linéaire le long des voies...

Budget de la Commune

Budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses : 2 819 782 €

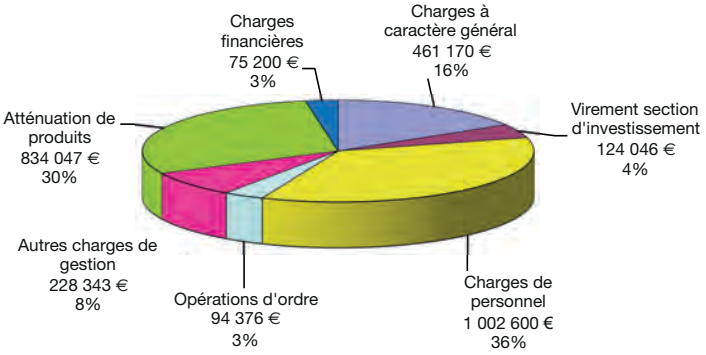

Recettes : 2 819 782 €

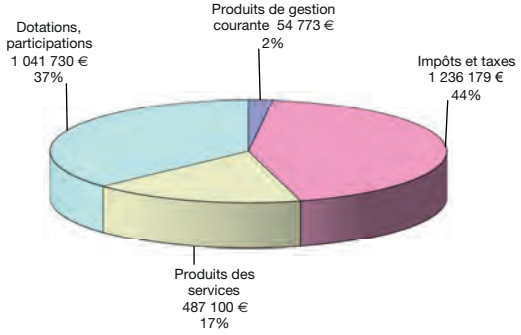

Section d'investissement - Opérations réalisées

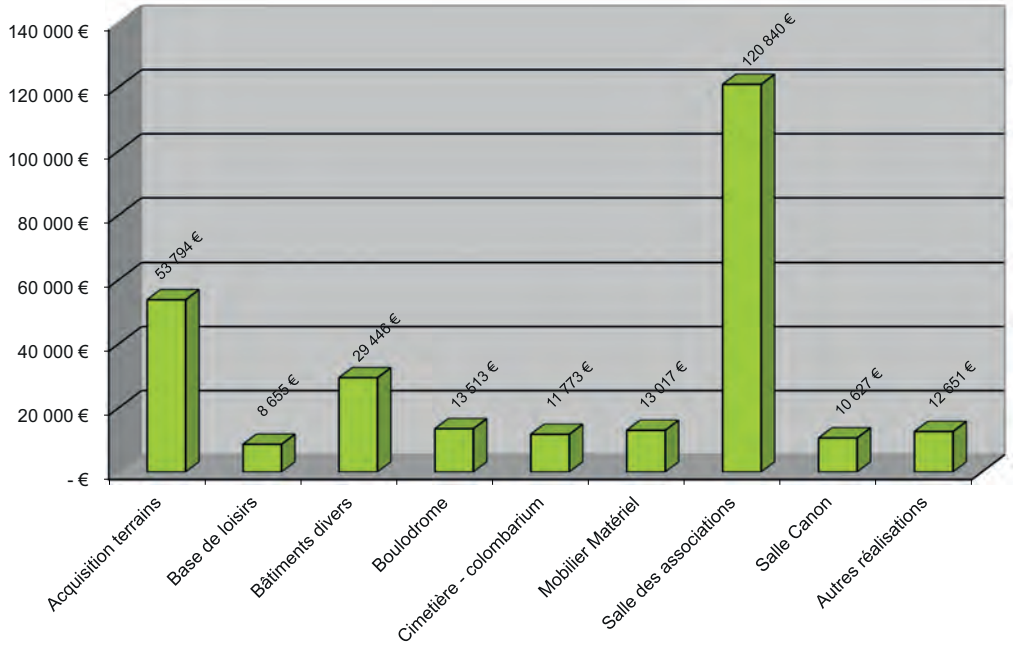

Autres réalisations	12 651 €
Bibliothèque	900 €
Camping	3 902 €
Centre multimédia	5 413 €
Voirie	2 436 €

Budget de la résidence autonomie

Section de fonctionnement

Dépenses : 96 000 € **Recettes : 96 000 €**

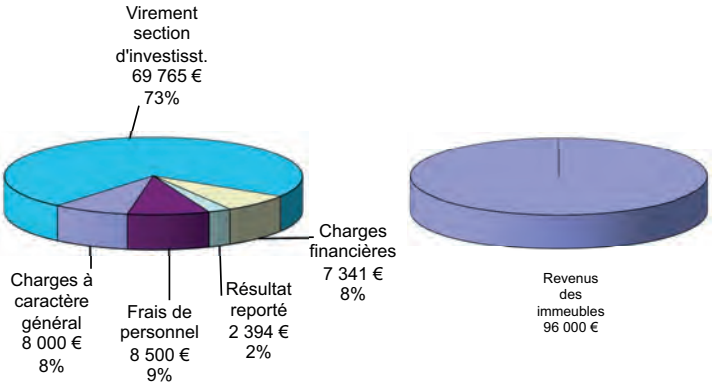

Section d'investissement

Dépenses : 185 539 € **Recettes : 185 539 €**

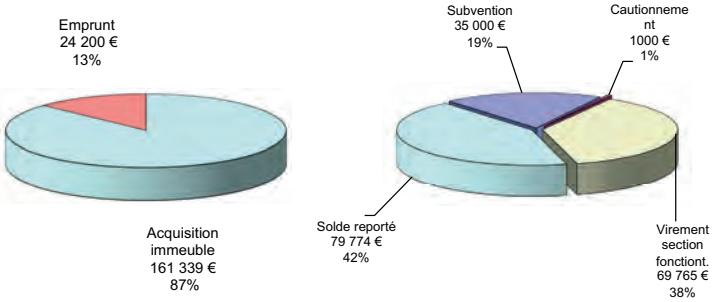

Budget du service assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses : 216 122 €

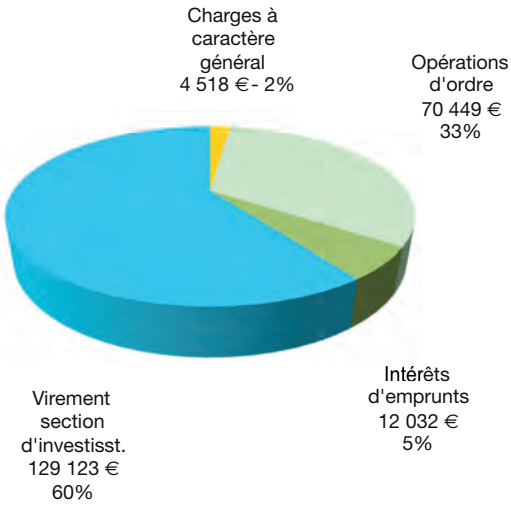

Recettes : 216 122 €

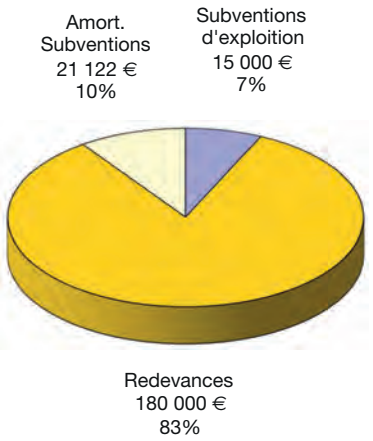

Section d'investissement

Dépenses : 626 971 €

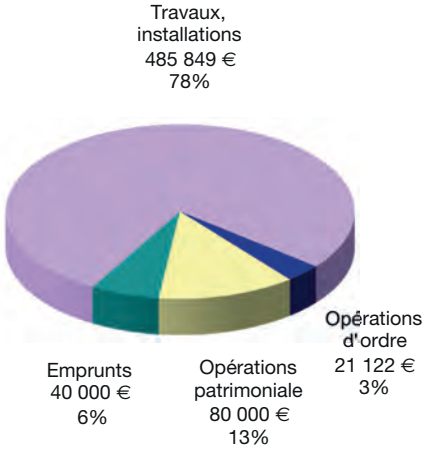

Recettes : 626 971 €

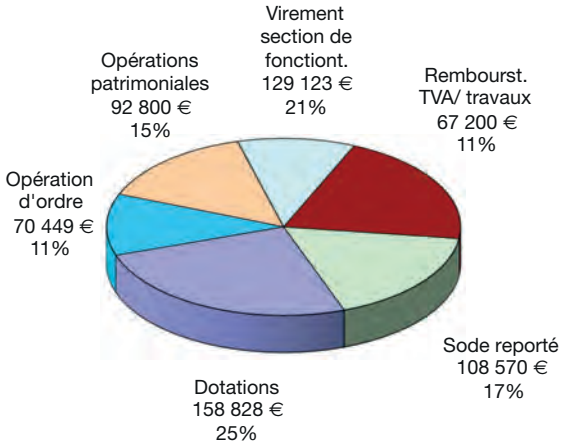

Produit de la fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produit
Taxe d'habitation	3 139 000	18,91 %	593 585 €
Foncier bâti	2 754 000	15,20 %	418 608 €
Foncier non bâti	66 800	86,80 %	57 982 €
TOTAL	5 959 800		1 070 175 €

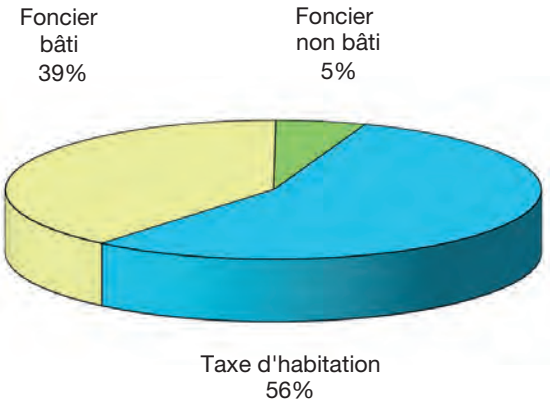

MAURIAC

Arbres abbatus

Barrage asséché

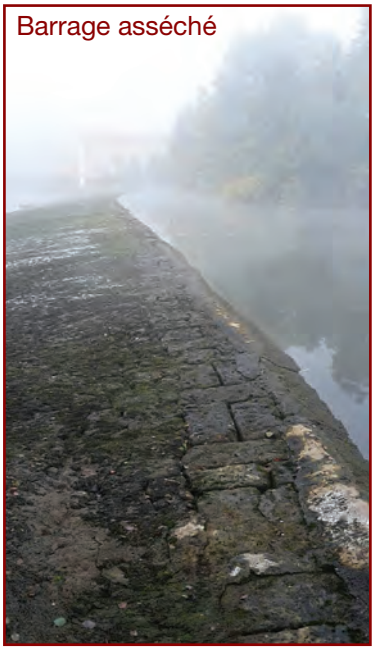

Le lieu dit Mauriac, au bord de la rivière Isle est un lieu d'intérêt très particulier qui en fait un endroit très prisé par les amis de la rivière et de la nature en général.

Des aménagements très intéressants ont été effectués : parking, aire de pic-nic, cale à bateaux, réfection à neuf d'un bâtiment agricole, tous ces équipements servent pour mieux mettre en valeur le barrage, l'écluse et bien sur la belle façade du château de Mauriac.

A plusieurs reprises, ces dernières années l'exploitant de la microcentrale électrique de Mauriac a volontairement fait baisser le niveau de l'eau pour produire et vendre plus d'électricité (rémunérée par EDF).

Il s'agit là d'un délit d'atteinte à l'environnement pour lequel la commune a porté plainte. En effet, alors que l'exploitant a une obligation de surverse de 2 cm (le fil d'eau au dessus du barrage ne doit pas descendre en deça de deux centimètres). Lorsque l'on assèche le barrage, cela a des conséquences très défavorables sur les zones humides en aval du barrage et provoque ainsi des chutes de pressions en amont où se trouve en particulier la station de pompage qui alimente le Caviar de Neuvic… et là encore les conséquences écologiques et économiques pourraient être désastreuses.

Dans le même secteur au bord de la voie verte, un exploitant agricole indélicat a coupé de beaux chênes appartenant à la commune. Un expert a estimé le préjudice à plusieurs milliers d'euros (valeur patrimoniale et environnementale) et une fois encore la commune de Neuvic a porté plainte contre l'exploitant forestier.

A Neuvic, on aime la rivière Isle, on aime les arbres et on défend notre patrimoine matériel devant les tribunaux s'il le faut !

Le camping de Neuvic a été vendu

Comme beaucoup d'autres communes en Dordogne, la commune de Neuvic est arrivée à la conclusion que son camping n'avait plus vocation à être municipal et qu'il valait mieux laisser à un privé, le soin de faire les investissements nécessaires pour répondre aux attentes de la clientèle de l'hôtellerie de plein air.

L'acheteur M. Alexandre CHARLOT ; qui depuis 2014 donnait entière satisfaction à sa clientèle et avait d'excellentes relations avec la municipalité, n'est pas un novice puisqu'il possède d'autres campings dans le centre de la France, mais aussi dans le Sud Ouest : Lot, Lot-et-Garonne et Pyrénées.

La commune a cédé son camping pour la somme de 310 000 €, sous la forme d'une vente à terme devant notaire.

Le droit de préemption urbain sur la place des sabotiers

La commune a exercé son droit de préemption urbain sur la vente d'un garage inoccupé qui se trouve sur la Place des Sabotiers.

Le groupe majoritaire du Conseil Municipal a jugé qu'il était dommage de laisser un garage sur une place qui compte déjà plusieurs places de parking, sans compter celles de la pharmacie voisine.

Cette opportunité nous permet de consolider l'attractivité de notre centre bourg en choisissant d'apporter une nouvelle offre commerciale.

Un appel à projet sera lancé prochainement et il est sûr que ce lieu situé face au Mag Presse-Tabac-Loto et à la Grande Pharmacie est un emplacement commercial idéal.

Lotissement rue des Chênes Acquisition des terrains

Depuis une bonne dizaine d'années "Nemesia" promoteur immobilier est propriétaire d'un grand terrain d'un hectare à l'angle de la rue des Chênes et de la rue du Terme.

"Nemesia" avait prévu de créer à cet endroit un lotissement de 14 lots. Pour des raisons qui lui sont strictement personnelles "Nemesia" n'exécutera pas ce lotissement et a proposé récemment à la Commune de racheter ce terrain.

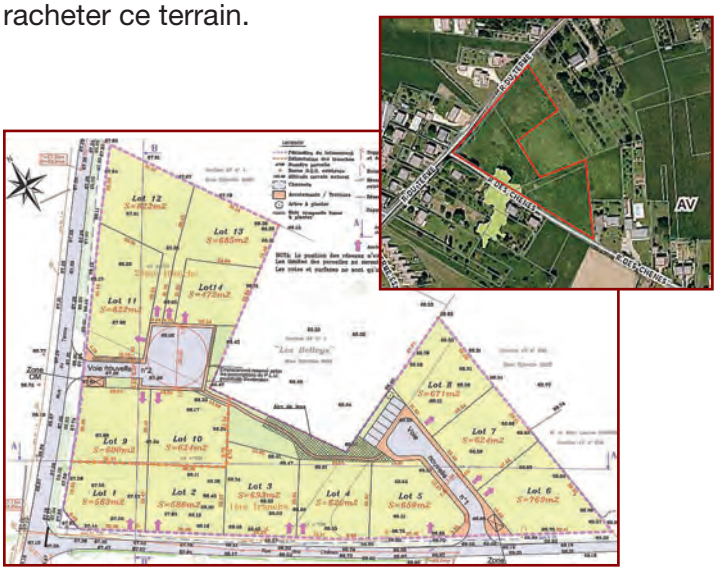

Après négociations, il a été convenu que la commune achèterait cette parcelle pour réaliser ce lotissement.

Bien entendu la commune fera les travaux de réseaux indispensables et vendra les lots. Il est à noter que déjà certains lots sont réservés.

Par délibération en date du 6 décembre 2018 le Conseil Municipal a donné pouvoir à Monsieur le Maire de conclure cette acquisition.

Un lotissement sur le territoire de la Commune c'est de l'économie positive puisque c'est plus d'habitants, plus d'enfants dans nos classes, plus de consommation dans nos commerces locaux...

C'est une opération intéressante.

Service de l'Assainissement

Comme annoncé dans le bulletin 2018, la tranche d'assainissement de la Gare et du village de la Côte a été octroyée après appel d'offres en novembre 2018, à l'entreprise Laurière de Mussidan.

Les études de sols et les diverses autorisations nécessaires avant le début des travaux ont été mises en œuvre dans le courant de l'année 2018.

Préalablement au démarrage des travaux, une réunion publique d'information sera organisée en présence de l'entreprise LAURIERE, et chaque propriétaire concerné sera individuellement invité.

Les travaux proprement dits commenceront dès que les services de la mairie et l'entreprise Laurière auront prévenu les riverains desservis par le service et concernés par les travaux.

Parallèlement à cette extension une nouvelle tranche de réhabilitation fait partie du même programme. Elle concerne 6 secteurs :

- Les Roudiers *(centre de détention)*
- Rue Talleyrand Périgord
  (de la poste au croisement du château)
- Zone Artisanale du Théorat
  (entre la rue des Frères Pouget et l'avenue de Bordeaux)
- Rue Roger Ranoux
  (depuis l'avenue de Bordeaux jusqu'au Pont sur de la 4 voies)
- Planèze
  (conduite en terrain privé de l'entrée des stades à la déchèterie)
- Rue Arnaud Yvan de Laporte
  (de la résidence autonomie à la rue de la Poutaque)

Une fois ces travaux exécutés le réseau d'assainissement de Neuvic ne devrait plus présenter d'anomalies (fuites, eaux parasitaires, etc…) ce qui permettra de consacrer les moyens financiers uniquement sur de nouvelles extensions.

Le montant de cette tranche, extension, réhabilitation s'élève à 1 200 000€. La fin des travaux est prévue pour avril 2020. Les prochaines études concerneront le secteur des 5 Ponts.

Projet d'éclairage public Secteur de la Gare

Il s'agit de travaux de renouvellement de 15 lampadaires existants et de leur remplacement en solution LED, Type TWEET NEOX2, d'un montant de 14 619,23€ TTC.

Localisation des travaux

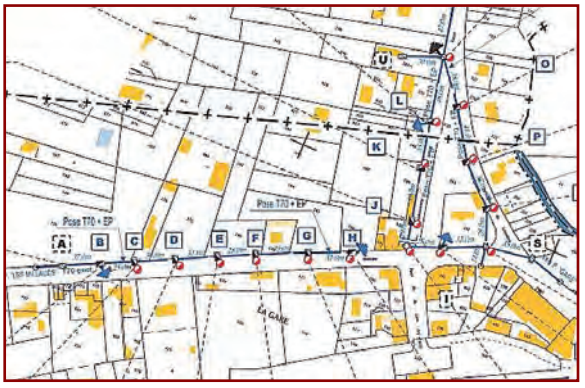

Les services techniques
ont de nombreuses missions variées

La mission générale des services techniques de la commune consiste à entretenir et à valoriser le patrimoine communal.

l'équipe des service techniques avec son directeur, Wilfried BERGER.

Avec notamment :

- l'entretien de tous les bâtiments des services publics *(mairie, écoles, accueil de loisirs, centre multimédia, salle des associations, les stades etc…)*, des voiries et places publiques, des espaces verts ;
- la propreté de la commune
- la maintenance des aires de jeux
- la sécurité incendie des établissements recevant du public (E.R.P.)
- l'installation et le montage des fêtes et manifestations

réfection du torchis des maisons doublaudes, dégradé à la suite de nombreux actes de vandalisme

Les colonnes semi enterrées et la tarification incitative.

Afin d'éviter une hausse très brutale du cout de l'enlèvement des déchets ménagers toutes les collectivités travaillent sur deux pistes d'économies : la collecte et le traitement.

Pour la collecte on passera prochainement aux colonnes semi-enterrées.

Dans le petit journal de Neuvic de juillet 2018, nous avions déjà annoncé l'implantation prochaine de colonnes semi-enterrées comme on en voit déjà beaucoup dans l'agglomération du Grand Périgueux.

Ce système permet de faire des économies importantes sur le coût de la collecte des déchets ménagers. Le système chauffeur de benne et deux agents rippers à l'arrière du camion *(donc 3 personnes)* est peu à peu remplacé par une collecte dite "robotisée" où le chauffeur seul, fait à la fois la conduite du camion benne et le ramassage des colonnes par un bras articulé.

La communauté de communes a déjà intégré le principe de ce procédé en prévoyant de redéployer le personnel dédié à la collecte sur des missions de voirie, de curage de fossés, élagage, etc.…

Pour le traitement, il faudra rapidement continuer à faire prospérer la quantité de déchets destinés au sac jaune et diminuer la part qui va dans le sac noir.

Ce sont les contraintes réglementaires que nous obligent à faire cette évolution.

La Redevance Incitative, Quésaco ?

Aujourd'hui en Dordogne, les services publics de gestion des déchets sont majoritairement financés par la T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères). Cet impôt local est perçu en même temps que la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative de l'habitation. La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50 % la part des déchets ménagers à l'enfouissement (sacs noirs). Pour y parvenir, les élus périgourdins ont décidé de remplacer la TEOM par la redevance incitative.

Elle va permettre à chacun d'entre nous de mieux maîtriser sa facture de déchets et ne portera que sur les "sacs noirs". Le SMD3 (syndicat départemental des déchets) assurera la mise en place de ce nouveau service en remplacement de la taxe actuelle, qui sera supprimée. Le nombre de personnes dans votre foyer mais aussi la production d'ordures ménagères de celui-ci seront pris en compte dans le calcul de cette redevance.

Elle tiendra compte de la réelle production de déchets de chaque ménage en application du principe d'encouragement aux bons gestes de tri et se décomposera ainsi :

- Un abonnement annuel au service (au même titre que l'eau, l'électricité ou le téléphone),
- Un forfait de base qui comprendra un nombre de levées ou de dépôts de sacs minimum,
- Une facturation complémentaire pour les éventuels dépassements du forfait.

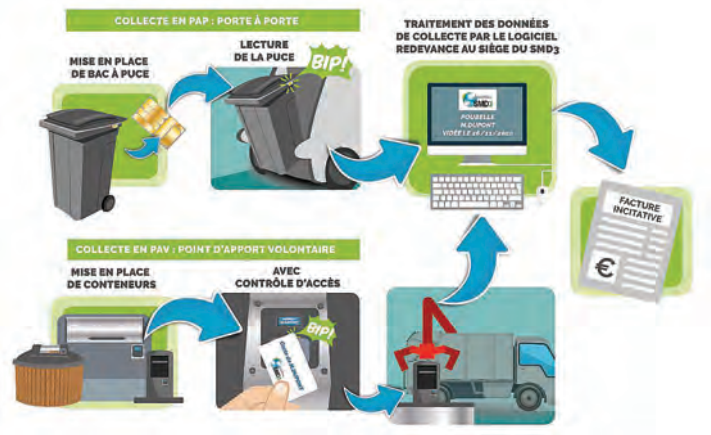

Ce nouveau dispositif, plus juste car personnalisé et proportionné, sera adapté suivant les territoires et les modes de collectes. En effet, les modalités techniques seront modernisées avec par exemple des bacs pucés pour ceux qui sont collectés en porte à porte, ou des conteneurs aériens ou semi-enterrés nécessitant des badges d'accès pour ceux qui sont collectés en points d'apport volontaire. Ces badges seront strictement personnels et serviront également à accéder aux déchèteries.

Toutes les informations techniques relatives à l'utilisation du service vous seront communiquées par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La mise en œuvre sera progressive dans le département à partir de 2020 (année de facturation à blanc pour les premiers territoires concernés) et jusqu'en 2023.

Dynamique commerciale du centre bourg

"DYNACOM"

Les commerces sont une économie locale, qui en plus d'être des emplois et de l'économie sont aussi des services pour les habitants ; Du plus grand ensemble urbain au plus petit village, ces services sont essentiels pour maintenir la vie et les liens sociaux sur le territoire.

Or, ces services dont on parle à juste titre comme une économie non-délocalisable, sont aujourd'hui une économie au mieux en perte de vitesse, en perte de "dynamique", et sinon menacée. Si auparavant les "affaires" se transmettaient, aujourd'hui, souvent, elles ferment, laissant derrière elles une forme de désolation pour les lieux qui les entourent : nos centres-villes ou centres-bourgs. La fermeture d'un commerce c'est tout à la fois un isolement supplémentaire pour les habitants qui restent, de la "vie" que l'on perd, un point noir en plus pour l'image du centre et des emplois qui se délocalisent ; c'est à la fois une économie, des habitants et des élus qui sont impactés, concernés.

Le défi est donc bien collectif.

Conscients de cette problématique, de nombreux élus et les acteurs économiques de la vallée de l'Isle ont sollicité le syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord qui a décidé de lancer un travail sur 3 volets :

- l'adaptation des centres et des commerces au modèle commercial de demain.
- l'avenir des marchés de plein air,
- le défi du numérique,

Il y a plusieurs caractéristiques à ce travail :

- Il est participatif : il va concerner et associer les élus, les commerçants et les habitants (consommateurs)
- Il est de terrain : avec des actions à faire émerger spécifiquement sur chacune des communes de l'étude, en s'adaptant aux réalités différentes qui seront rencontrées sur le terrain (les problèmes commerciaux de Montpon ne sont pas les mêmes que ceux de Neuvic...) De plus faire ce travail à l'échelle du Pays permet de faire des économies d'échelle : si une problématique commune rencontre une solution commune, elle peut être déployée à l'échelle du Pays.

Le prestataire retenu pour traiter les 3 volets ci-dessus avec ces prérequis méthodologiques est la Société Lestoux et Associé, dont David Lestoux, le gérant, dirige le travail sur notre territoire. Il est notamment le rédacteur du rapport "Marcon" "Mission prospective sur la revitalisation commerciale des villes petites et moyennes" pour le Ministre de la cohésion des territoires et la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, et a récemment mené un travail semblable à celui engagé sur le Pays, sur les 16 pôles commerciaux de l'Ile d'Oléron ou encore sur le Pays du Nivernais Morvan.

Cette étude lancée le 24 septembre dernier à Neuvic traite des 3 thèmes évoqués ci-dessus, le lot 1 propose d'adapter les centres et le commerces au nouveau modèle commercial en réalisant un bilan des centralités à 360°.

Ce travail est mené dans un objectif pédagogique afin de pouvoir objectiver l'attractivité de chaque centralité à partir d'indicateurs stratégiques collectés par le cabinet Lestoux et d'un travail d'analyse urbaine de la centralité.

Pour ce lot 1 il sera rendu aux termes de cette étude :

- une analyse de l'attractivité marchande,
- une enquête auprès des commerçants,
- une large consultation de la population et des élus,
- une feuille de route collective et individualisée.

Le lot 2 propose d'adapter les marchés de plein air et couverts aux nouveaux temps sociaux. Les éléments rendus aux termes de cette étude seront les suivants :

- un bilan d'attractivité des marchés
- une enquête auprès des commerçants,
- une large consultation des clients
- une feuille de route par marché.

Enfin le lot 3 propose de relever le défi du numérique. Ici les défis sont considérables car le commerce de proximité doit accélérer sa transformation numérique pour s'adapter aux nouveaux consommateurs, aux nouvelles mobilités et aux nouveaux modes de consommation. Aujourd'hui 80% des achats non alimentaires commencent par une recherche sur le net. Les commerçants devront prendre en compte que la signalétique de demain prendra place sur les Smartphones et non plus dans les rues. Ils devront offrir aux consommateurs des modes d'achat adaptés et compenser par le multicanal, l'inadaptation des horaires de commerces.

Les éléments rendus aux termes de cette étude pour le lot 3 seront les suivants :

- les objectifs
- les usages à développer
- les spécificités techniques
- le type d'accès aux différentes plateformes
- les déclinaisons éventuelles par territoires, les services complémentaires à proposer
- le budget à prévoir
- les types de prestations à consulter.

Cette étude, utile et importante qui ne coûte ni aux communes, ni aux commerçants, est réalisée grâce au concours financier du Conseil Régional, du programme Leader du Pays de l'Ile en Périgord et des quatre communautés de Communes concernées, à savoir le Grand Périgueux, Isle-Vern-Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

Le rapport de cette étude sera rendu par le cabinet LESTOUX en septembre 2019.

Pays de l'Isle en Périgord

NATURA 2000

La Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne, fait partie du réseau européen Natura 2000. Avec ce réseau, l'Union Européenne a souhaité distinguer des sites remarquables par la présence de milieux naturels d'exception et d'espèces rares.

Sur 120 km, dans l'Isle et dans sa vallée inondable, on trouve l'Angélique des Estuaires, (ombellifère de la famille des apiacées comme la carotte), le Chabot (espèce de poissons de la famille des Cottidae), la Grande Alose (espèce de poissons de la famille des Clupeidae), la Cistude d'Europe (espèce de tortue de la famille des Emydidae), la Loutre d'Europe...

En tout, ce sont neuf habitats et vingt deux espèces d'intérêt communautaires qui sont dénombrés dans plus de 8000hectares de vallée où l'on peut observer bien d'autres richesses naturelles. C'est aussi un espace de promenade et détente où s'expriment des usages divers, agricoles ou non, compatibles avec la préservation de l'environnement.

Pour conserver cette qualité environnementale un certain nombre d'actions positives pour l'environnement doivent être menées :

- restauration de milieux naturels et de prairies humides, par exemple, par des fauches ou un pâturage adapté.
- restauration des haies ou bosquets, des mares,
- suivis d'espèces ou encore information et communication.

La charte Natura 2000 de la Vallée de l'Isle et les contrats Natura 2000 ouvrent des possibilités aux propriétaires, aux exploitants agricoles ou aux collectivités qui souhaiteraient s'engager de manière volontaire dans ces actions. Des fonds européens et de l'Etat sont mobilisés à cette fin.

La charte Natura 2000 propose quant à elle une liste de bonnes pratiques permettant de préserver les milieux naturels :

- ne pas utiliser de phytosanitaires,
- maintenir les boisements naturels et les haies,
- préserver les zones de refuge pour les animaux, privilégier les techniques végétales....

“Vallée de l'isle de Périgueux à sa confluence avec la dordogne”

D'une manière générale, EPIDOR (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne), qui anime le site Natura 2000 Vallée de l'Isle, et le Syndicat mixte du bassin de l'Isle, qui l'accompagne dans cette démarche, souhaitent susciter une prise de conscience de la qualité environnementale de la vallée de l'Isle.

Plusieurs outils d'information et de sensibilisation sont mis en œuvre, tel le site internet :
www.natura2000-isle-et-dronne.fr
enfin un important travail de terrain sur tout ces sujets est réalisé par le Syndicat mixte du bassin de l'Isle.

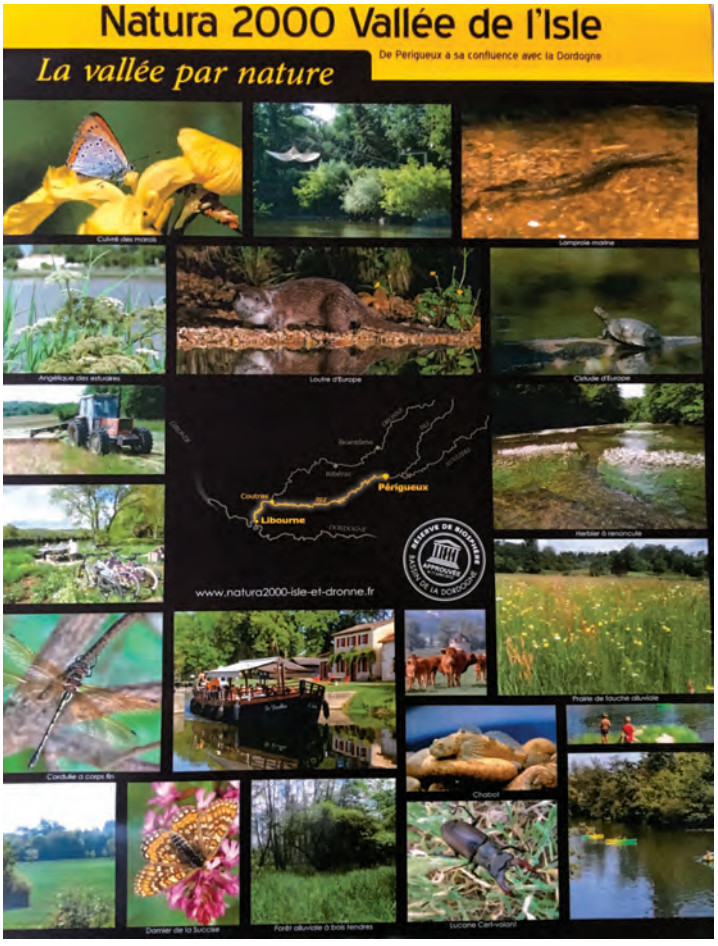

Service Social et Emploi
CIAS de la CCIVS

Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conventionné avec Pôle Emploi

pôle emploi

Fabienne CASSÉ
Directrice

Espace Solidarité Emploi

Carine DUGOULET
Conseillère emploi, formation

Z.A de théorat - 24190 NEUVIC
Tél. **05 53 80 86 86** - Fax **05 53 80 86 87**
Courriel : **c.dugoulet@ccivs.fr**

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, Mardi, Jeudi : **9h-12h30 - 14h-17h30**
Vendredi : **9h-12h30 - 14h-16h30**
Mercredi : **Fermeture hebdomadaire**

CCIVS

Ingrid PASCAUD
Conseillère en économie sociale et familiale

Le Bâteau - BP 6 - 24110 SAINT-ASTIER
Tèl. **05 53 03 45 82**
Courriel : **i.pascaud@ccivs.fr**

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi : **9h-12h**
Mercredi au vendredi : **9h-12h - 14h-17h**
Permanence mairie de Saint-Léon
Lundi et mardi : **13h30-16h30**

Services au public

Accompagnement à la recherche d'emploi

- Suivi et aide individuelle
- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Conseil et préparation à l'entretien d'embauche

Formation

- Affichage des offres de formation
- Aide à la recherche de financement
- Suivis individualisés par des organismes de formation sur prestation de Pôle Emploi

Accompagnement social

- Aide budgétaire
- Information et conseil sur les démarches administratives
- Traitement des dossiers d'impayés (EDF, loyers, ..)
- Prévention des expulsions

L'accès aux offres d'emploi

- Affichage des offres d'emploi de Pôle Emploi, actualisées quotidiennement
- Affichage des offres d'emploi émanant directement des entreprises et des partenaires

Démarches administratives

- Inscription comme demandeur d'emploi via Internet
- Déclaration de situation mensuelle auprès de Pôle Emploi via Internet
- Gestion des problèmes divers en lien avec l'emploi

Actions du CIAS en 2019

Tous les mois, le CIAS propose des ateliers sur des thématiques issues de l'analyse de son territoire et des besoins des personnes.

- Rendez-vous conso avec UFC Que Choisir *(thème à définir)*
- Préparation à l'entretien de recrutement
- Simulation d'entretiens de recrutement
- Utiliser un moteur de recherche pour trouver des offres d'emploi
- Candidater par internet
- Action Ma commune, ma santé
- Savoir communiquer son activité par internet
- Bilan de santé avec le centre d'examens de santé
- Poursuite de la charte territoriale de solidarité des ainés *(+ 55 ans)*

La charte territoriale des solidarités des + de 55 ans

Suite à la restitution publique du diagnostic partagé à Saint Léon le 9 octobre 2018, trois groupes de travail ont été mis en place, sur trois thématiques, la mobilité, l'accès à l'information, le numérique.

A ce jour, chaque groupe a pour objectif de lister les moyens existants sur le territoire, de chercher à savoir pourquoi certaines actions ne fonctionnent pas et de comprendre les attentes des plus de 55 ans.

Les prochaines dates de ces rencontres sont lundi 21 janvier, vendredi 1er février et mardi 5 février 2019.

Vous pouvez encore rejoindre un de ces groupes.

Quelques images des ateliers 2018

Ces ateliers ont lieu dans les locaux de l'Espace Solidarité Emploi à Neuvic et à la CCIVS à Saint Astier.

Les personnes intéressées doivent se rapprocher du Service Emploi au :

05 53 80 86 86

pour procéder à leur inscription.

Le Chèque Énergie

L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie (électricité, gaz, fioul, bois…) ou des travaux de rénovation énergétiques.

Le dispositif appelé "Le chèque énergie" est en place depuis le 1er janvier 2018.

Le chèque, attribué sous conditions de ressources, a été envoyé automatiquement au domicile des familles concernées en avril 2018.

A ce jour, beaucoup de bénéficiaires ne se sont pas encore servis de leur chèque énergie.

Il est encore temps de l'utiliser !

Le chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars 2019.

Le Service social du Centre Intercommunal d'Action Sociale vous informe et vous accompagne dans vos démarches d'accès aux droits.

Vous pouvez contacter : Ingrid PASCAUD au 05 53 03 45 82 pour toute information.
Vous avez également la possibilité de vérifier votre éligibilité sur : www.chequeenergie.gouv.fr

Ma commune, ma santé

Centre multimédia

6 rue des frères Pouget
Renseignements : **05 53 80 09 88**
Réservations spectacles : **05 53 80 12 34**
E-mail : **multimedia@mairie-neuvic.fr**

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : **9h-12h - 14h-17h**
Permanences d'accueil au public :
Mardi : **10h-12h - 17h-19h,** Mercredi - jeudi : **14h-17h**
Vendredi : **10h-12h**

La salle de spectacle

L'activité culturelle

A la fois salle de spectacle et salle de conférences, le centre multimédia est un espace polyvalent, où se croisent et se retrouvent des passionnés du spectacle.

Depuis quelques années, les programmateurs du centre multimédia sillonnent les salles des spectacles et les festivals les plus réputés pour offrir au public y compris aux scolaires des rendez-vous de haute qualité.

En 2018, 22 compagnies se sont produites sur la scène du centre multimédia.

Un contenu diversifié a été proposé avec des compagnies locales Neuvic, St-Astier, Sarlat mais aussi avec des compagnies d'autres régions comme Bordeaux, Lyon, Angers, Rennes, Toulouse ou encore

Le nouveau théâtre de Neuvic en scène

Depuis quelques années deux projets partagés ont été proposés, l'un avec la bibliothèque, l'autre avec le comité des fêtes.

Avec la bibliothèque, depuis 2016 Images & zoom, un projet sur la photographie qui propose concours photo, expositions, balade photo et des ateliers.

Le thème du concours photo de cette année est "Les objets du quotidien".

Avec le comité des fêtes, depuis 2017 nous proposons Neuvic sur Rire qui est un festival de spectacles de rue gratuit. Il a pour mission de rassembler les Neuvicois dans le centre bourg le temps d'une soirée. Rire et partage sont toujours au programme. Les spectacles que vous y verrez sont de la même veine que ceux qui sont programmés tout le reste de l'année au centre multimédia.

Autre activité du centre multimédia

Sachez que toutes nos salles sont en location, conférence, comité d'entreprise, réunion de travail, informatique… L'équipement des salles est à la hauteur de vos évènements. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître la tarification.

Infos pratiques :

Si vous souhaitez recevoir toutes les infos des spectacles, vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information sur le site de la mairie de Neuvic. Vous pouvez aussi nous donner votre adresse postale, vous recevrez ainsi le programme papier dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez réserver vos places par téléphone, par mail ou directement à l'accueil du centre multimédia, elles seront retenues jusqu'à 15mn avant le début du spectacle.

Le premier dimanche des vacances scolaires, un spectacle familial vivant et professionnel accessible à toutes les bourses est proposé, hésitez pas à réserver.

La salle informatique

La salle informatique se veut lieu d'apprentissage, d'échange de savoir, de rencontre et de convivialité. En tous ces points, cette année 2018 a été riche.

Fréquentation

Tout d'abord du point de vue de la fréquentation, ou une trentaine de nouveaux adhérents sont venus grossir les rangs des abonnés.

Répartition géographique des nouveaux adhérents

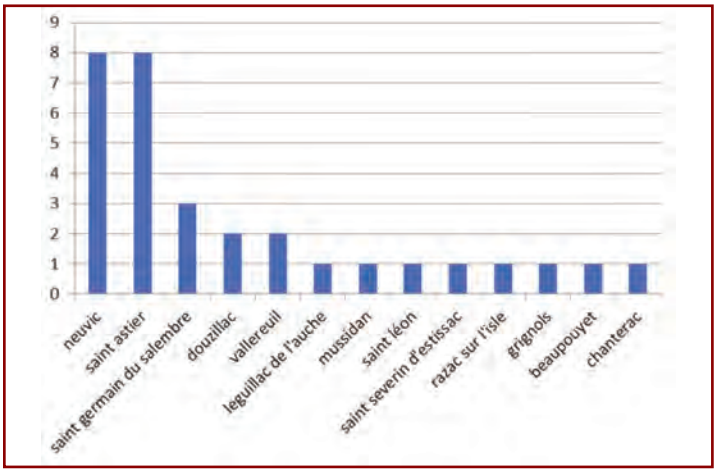

Durant l'année, près 150 personnes ont participé aux différentes animations proposées.

Répartition du nombre de participants par atelier

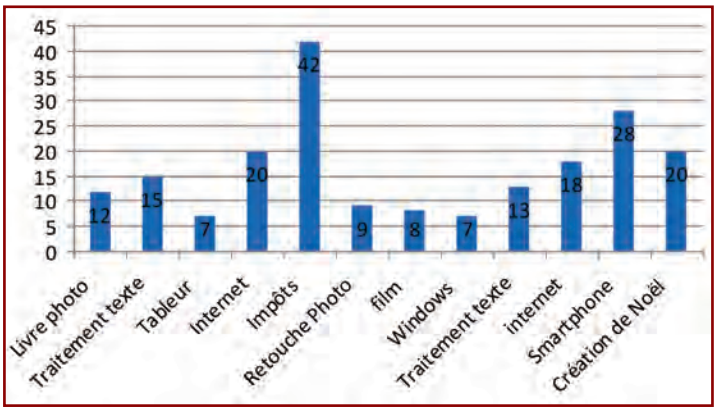

En parallèle, plus de 40 personnes ont suivi les sessions d'initiation débutant.

Une fréquentation constante et régulière des ateliers informatiques pour cette année 2018.

Jeune public

Des actions sont également toujours menées en direction du jeune public, puisque les élèves de l'école élémentaire profitent d'une séance hebdomadaire en salle informatique.

Les accueils de loisirs maternels et élémentaires fréquentent également la structure durant les vacances scolaires dans un cadre plus ludique.

Les adolescents de l'institut médico éducatif accèdent également aux postes informatiques tous les mercredis.

De nouveaux ateliers proposés en 2018

Les adhérents ont pu créer des livres photos au mois de janvier. Cette animation leur a également permis de créer d'autres objets tels que des mugs, des magnets-aimants ainsi que des porte-clés personnalisés avec leurs photos.

La démocratisation des smartphones auprès du grand public, a été l'occasion de mener une animation dans l'utilisation de ce nouvel outil. Bon nombre de personnes possède ce type de téléphone sans savoir réellement s'en servir. Cet atelier a permis à 28 usagers d'acquérir les notions de base.

Les créations de Noël ont vu la confection de calendriers, de livres et d'objets photos et des cartes de vœux. Ces créations ont trouvé leur place sous le sapin.

La télédéclaration des impôts sur le revenu a également été reconduite cette année. Une animation annuelle, mise en place depuis 4 ans sous la houlette du directeur du centre des finances publiques de Ribérac (M. Bernard BLANC). Ce dernier vous accompagne dans cette démarche administrative devenant obligatoire pour tous en 2019.

Tableau des animations pour 2019

Dates	Animations
7 au 25 janvier	TABLEUR / initiation débutant / - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
28 janvier au 15 février	ENVIRONNEMENT WINDOWS / initiation débutant / - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
18 février au 01 mars	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
4 au 22 mars	RETOUCHE PHOTO / initiation débutant / - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
25 mars au 12 avril	INTERNET et MESSAGERIE ELECTRONIQUE / initiation débutant / - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
15 au 26 avril	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
29 avril au 3 mai	TELE-DECLARATION D'IMPÔTS
6 au 24 mai	TRAITEMENT DE TEXTE / MON SMARTPHONE & MOI Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
27 mai au 14 juin	DIAPORAMAS ANIMES / initiation débutant / - Point Internet (mardi 17h/20h et mercredi 14h/17h)
17 juin au 5 juillet	Point Internet (suivant les horaires d'accueil de la structure)
Juillet / août	Point Internet Suivant les horaires d'ouvertures communiqués ultérieurement

Concours photo 2019
Image & zoom
«Les objets du quotidien»

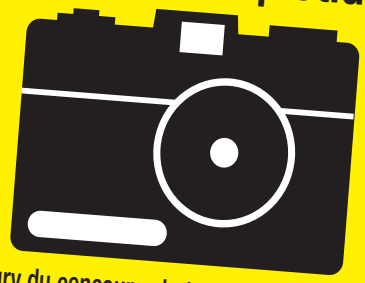

Le jury du concours photo a décidé de lancer un nouveau défi aux photographes amateurs : réaliser des photos du quotidien, tout un programme…
Des ateliers et des animations seront aussi proposés pour accompagner ce concours.

Image & zoom

Pour la troisième année consécutive, la bibliothèque municipale Jeanne d'Arc et le centre multimédia de Neuvic ont organisé un grand concours photo amateur intitulé "Les animaux".

Parallèlement au concours, des animations ont été proposées tout au long de l'année autour de la photographie.

Vernissage exposition
"La biodiversité - Tout est vivant, tout est lié"
à la bibliothèque et lancement du concours photo 2018

Balade nature avec Gaëtan Bourdon
sur le thème les papillons

Dog dance et défilé d'animaux au centre multimédia

Atelier découverte de son reflex

Spectacle de fauconnerie

Light painting avec les enfants de l'école maternelle

Prix du Jury catégorie adulte :
Marielle BERTHE "Ibis mon chat"

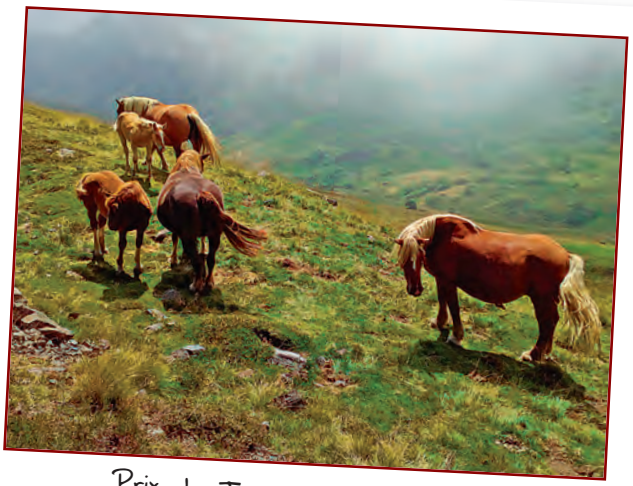

Prix du Jury catégorie enfant :
Louise AUGUSTIN "Chevaux en liberté"

Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc

25 av. Général De Gaulle
Tél. : 05 53 81 66 27
bibliotheque24@mairie-neuvic.fr

Catalogue départemental : biblio.dordogne.fr

Vous pouvez vous rendre à la bibliothèque aux horaires suivants :

Mardi	10h-12h	16h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi - Vendredi		16h-18h
Samedi	9h-12h	

Les groupes sont accueillis sur rendez-vous.

L'emprunt des documents est soumis à une inscription dont les modalités sont les suivantes :

- Formulaire à compléter
- Présentation d'une pièce d'identité
- Présentation d'un justificatif de domicile
- Paiement d'une cotisation annuelle de 7€ par famille, chèque ou espèces. Les étudiants, demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiaires des minima sociaux sont exonérés sur présentation d'un justificatif

Modalités de prêt :

	Livres	Périodiques	Audio	Vidéo
Maximum par personne	5	3	3	2
Maximum par famille	15	5	5	5
dont	7BD maxi			2 Fictions
Nouveautés (2 documents par famille)	14 jours	14 jours	7 jours	7 jours
Durée maximale de prêt	28 jours	28 jours	14 jours	14 jours

Le règlement intérieur de la bibliothèque est disponible sur le site www.mairieneuvic.fr à la page de la bibliothèque.

La bibliothèque dispose d'une collection de livres en gros caractères et de livres lus en MP3 qui peuvent être prêtés aux personnes malvoyantes ou aux personnes parcourant de longs trajets (voiture, train, …) N'hésitez pas à demander.

Il est possible de consulter le catalogue départemental sur le site : biblio.dordogne.fr

L'inscription à la bibliothèque vous permet également d'accéder à la Médiathèque numérique de Dordogne, vous pouvez la découvrir sur place et y accéder depuis chez vous par la suite.

La bibliothèque intervient régulièrement au sein de la crèche et de la maison de retraite et reçoit les classes de l'école maternelle, élémentaire et les classes spécialisées ainsi que les centres de loisirs de la communauté de communes.

Lors des ciné-conférences proposées par le Centre Multimédia, la bibliothèque propose un fonds documentaire sur le thème abordé. Une fois la conférence passée, vous pouvez emprunter ces documents à la bibliothèque.

La bibliothèque a également proposé une exposition de la fondation Good Planet créée par Yann Artus Bertrand sur l'importance vitale de l'eau en lien avec la ciné-conférence sur le : monde épopée en eaux-vives du mois de janvier.

La bibliothèque intervient régulièrement au sein de la crèche et de la maison de retraite et reçoit les classes de l'école maternelle, primaire et les classes spécialisées ainsi que les centres de loisirs de la communauté de communes. Depuis cette année un accueil régulier est également réservé aux élèves de sixième du collège.

Une fois par mois, des livres adaptés aux bébés sont proposés lors d'un accueil réservé aux tout-petits et leurs accompagnants : les séances de "Bébés lecteurs". Elles sont ouvertes à tous : parents, grands-parents, assistantes maternelles, et il est possible de venir pour dix minutes, une demi-heure ou plus selon l'envie, afin de partager des moments autour de livres adaptés aux tout-petits.

Dans le cadre du printemps des poètes, des livres ont été proposés en accord avec le thème abordé par les jeunes de l'institut Médico-Educatif de Neuvic.

Fin avril, ouverture du concours photo "Images et Zoom" sur le thème cette année des animaux avec le vernissage d'une exposition sur la Biodiversité créée aussi par la fondation de Yann Artus Bertrand.

Les Pitchouns

Encore une belle année qui va se terminer pour la crèche "Les pitchouns".

La vie au sein de la structure est rythmée par les saisons avec les différentes activités s'y associant.

Cette année nous avons organisé une soirée guinguette afin de dire au revoir aux enfants qui partaient à l'école. Chaque année, il est difficile de voir partir nos plus grands mais nous avons le bonheur d'accueillir nos plus petits.

En cette fin d'année, les enfants sont allés voir les décorations afin de patienter jusqu'à la venue du père noël.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Si vous souhaitez des renseignements n'hésitez pas à nous contacter au :
05 53 81 51 07 ou **lespitchouns@ccivs.fr**

Maison de la Petite Enfance

Accueil de loisirs maternel,
10 avenue Talleyrand Périgord - **05 53 80 20 42**

L'accueil de loisirs maternel, géré par la communauté de communes de la moyenne vallée de l'Isle, est une structure d'accueil et de loisirs qui reçoit les enfants de classe maternelle le mercredi, les jours de vacances scolaires et en périscolaire. La capacité d'accueil du centre est de 20 enfants

L'encadrement

L'équipe d'animation est composée d'animatrices diplômées BAFA et d'une directrice.

Les objectifs éducatifs

Le projet pédagogique s'appuie sur les valeurs éducatives et sur les orientations éducatives du projet éducatif de la communauté de communes Isle Vern et Salembre.

L'accueil de loisirs : Un lieu de vie pour les enfants

10 avenue Talleyrand Périgord (à côté de la crèche)
de 6h50 à 18h30

6h50 à 9h30 : petit en-cas pour les enfants arrivés avant 8h30 : ateliers de dessin, pâte à modeler, légos, puzzle
9h30-10h30 : présentation du programme de la journée
10h30-11h00 : ateliers libres
11h-11h30 : départ au restaurant scolaire situé à 200 m de l'accueil de loisirs
11h30-12h 30 : Repas
12h30-13h00 : temps de repos au retour du restaurant scolaire
13h00-14h30 : Sieste détente accompagnée d'une histoire ou d'une musique douce
14h30-16h00 : reprise des activités
16h00-16h30 : Goûter
16h30-18h30 : ateliers de dessins, pâte à modeler, légos, puzzles….

Les activités

Activités à thème - Les enfants se retrouvent autour d'un thème décidé par l'équipe d'animation en fonction de la vie du centre et des envies des enfants.

Les thèmes font l'objet d'activités de différentes catégories : création, confection, bricolage, Imaginaire, expression, sport, culture, découverte, ateliers, balades, cinéma , visites, grands jeux, kermesse, informatique, bibliothèque, piscine, rencontre, chasse au trésor, olympiades, cuisine.

Le périscolaire : A l'école maternelle

L'accueil du matin est échelonné de 6h50 à 8h45

A son arrivée, l'enfant s'installe à son rythme tout en retrouvant ses copains et ses animatrices. Tout est mis en œuvre pour faciliter son intégration dans le groupe : dialogues, échanges entre les parents et les animatrices. Cadre rassurant et convivial. Possibilité entre différentes activités de temps libre autonome : lire, jouer, discuter, ne rien faire, dessiner

L'accueil du soir de 16h35 à 18h30

Il permet à l'enfant de s'amuser en attendant ses parents ; C'est l'occasion d'échanges entre les parents et l'équipe d'animation conviviale et dynamique qui apporte une présence sécurisante et rassurante.

Temps de parole avec les enfants qui disposent entre les différentes activités, de temps libre pour dessiner, lire, jouer, ou tout simplement ne rien faire

La directrice de l'accueil de loisirs se tient à votre disposition pour tous renseignement, notamment sur les modalités d'inscription.

Monique VEYSSIERE, directrice.

Les Castors Juniors

A.L.S.H Les Castors Juniors De Neuvic

Accueil de loisirs élémentaire
Rue du Jumelage
Tél. : **05 53 81 56 09**
Mail : **alshprimaireneuvic@ccivs.fr**

L'Accueil de Loisirs propose aux enfants âgés de 6 à 12 ans un Accueil Extra & Périscolaire :

Dans le respect des valeurs et des objectifs éducatifs définis par la CCIVS, l'organisation de l'accueil des enfants dans le cadre extrascolaire et périscolaire assure leur sécurité, leur bien-être, leur épanouissement tout en privilégiant des moments de détente.

L'Accueil Périscolaire est un mode d'accueil et un mode de garde, ouvert aux enfants de l'école élémentaire et aux jeunes collégiens situé à l'articulation des différents temps de vie (Temps scolaire, vie familiale), aux heures qui précèdent ou suivent la classe. Il ne s'agit pas d'une simple "garderie", mais d'un lieu de vie et d'enrichissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire. C'est un lieu de repos, de découverte, de loisirs et d'activités libres pendant lesquelles ils peuvent faire ce qu'ils souhaitent dans la limite des règles de sécurité. L'animateur est présent et répond aux attentes des enfants. Différents secteurs sont aménagés (Bibliothèque, jeux de société, table de coloriages…)

L'Accueil des Mercredis Périscolaires et Extrascolaires est un mode d'accueil dédié aux loisirs, dans un environnement favorisant la rencontre, l'échange, le jeu mais aussi l'apprentissage de la vie en collectivité. Des activités nombreuses et variées sont mises en place pour répondre au mieux aux besoins des enfants : activités d'expression, manuelles, ludiques et sportives ; Mini-séjour ; etc. Elles sont structurées par un "Thème" ou "Projet" qui est différent sur chaque nouvelle période.

Sa situation géographique est avantageuse par la proximité d'infrastructures sportives et culturelles variées telles que la Piscine, le Gymnase, le Dojo, le Boulodrome, la Bibliothèque, le Centre Multimédia, le Château et son Parc Botanique. Cela nous permet de mettre en place des passerelles avec des partenaires locaux du territoire et des partenaires fédératifs pour développer des échanges culturels véhiculant des valeurs fondamentales comme l'esprit d'équipe, le respect d'autrui, l'épanouissement corporel et intellectuel… tout au long de l'année dans des lieux sécurisés.

Jours d'ouverture et horaires :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h50 à 8h35 et de 16h30 à 18h30
Les mercredis et vacances scolaires de 6h50 à 18h30

Jours de fermeture :

Pont de l'Ascension, première quinzaine du mois d'août, semaine de Noël et jour de l'An.

Encadrement :

Il est confié à du personnel qualifié et diplômé dans le cadre légal de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Pour toutes informations et inscriptions, je me tiens à votre disposition durant les heures d'ouverture de l'Accueil de Loisirs.

Voici quelques moments "Phares" en images de ce qui s'est passé au cours de l'année 2018 :

VACANCES DE FEVRIER :
thème : Carnaval aux Jeux Olympiques !

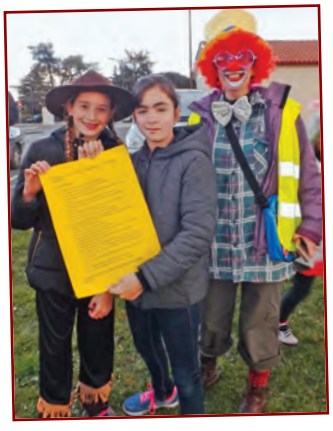

Merci à Sébastien URGEL des Services Techniques pour la fabrication de Pétassou qui était cette année un "Zombie Sportif".

Il fut jugé par Charline VERGNES et Chanel CAUBET et brûlé lors de la manifestation pour Carnaval organisée par le Comité des Fêtes de Neuvic.

Des sorties au Centre Multimédia encadrées par Oliver DEFFARGES ou Emeric COLINET pour apprendre et faire comprendre aux enfants l'utilisation d'Internet.

Une sortie à la Patinoire de Brive la Gaillarde !

VACANCES D'AVRIL :
thème : Les Castors Juniors aux "Beaux-Arts"...

Animation "Parcours Arts-Visuels" avec l'artiste Jonas LACLASSE autour de la colorisation de photographies de Berlin issue de Son projet "The Doors of Europe" dans le cadre du Festival de la Vallée.

"Terre & Peinture" avec cet atelier modelage encadré par Anne MARTY diplômée des Beaux-Arts.

Un petit moment d'échange avec Les Pitchouns de La Crèche de Neuvic à l'occasion d'un spectacle de marionnettes. Il a été préparé par les enfants et Stéphanie BERTRAND animatrice et directrice adjointe, qui nous a quittés depuis le mois de septembre pour de nouvelles fonctions sur la Commune de Chantérac. Merci à elle, pour ces nombreuses années de bons et loyaux services rendus au sein de l'Accueil de Loisirs..

VACANCES D'ETE :

thème : Prêt pour de nouvelles aventures ??

Journée Sportive sur le Site du Lac de Gurçon organisée par le CD24 où Paddle, Canoé, Tir à l'arc et fabrication d'un Cerf-Volant ont été au rendez-vous !

Sortie au Moulin du Duellas où les enfants ont pu faire une promenade commentée en gabare, une balade botanique et une chasse au trésor.

Sortie pour un spectacle d'Aréna Production "Le grand cirque sur l'eau" avec des numéros très surprenants…

Des sorties à la Piscine de Neuvic !

Promenade en P'tit train sur un parcours de 12km pour découvrir la forêt domaniale de St Trojan.

Visite du Site Ostréicole et Naturel de Fort-Royer où les enfants ont découvert la vie d'une huître et le métier d'ostréiculteur.

VACANCES DE TOUSSAINT :

thème : "Hallo" intergénération ???

Journée Inter-Centre Neuvic/St Léon pour un stage multisports encadré par des éducateurs sportifs du Conseil Départemental, pour une initiation au Badminton, Tchoukball, Acrosport et le plus sollicité de tous le Tir à l'arc.

Moment de partage intergénérationnel avec les adhérents de l'association "Les Ateliers Neuvicois" aux techniques de la mosaïque de carrelage. Un goûter partagé entre deux générations est venu clôturer cette transmission du savoir-faire.

Journée "Pétanque" au Boulodrome organisée en collaboration avec le Président du Club Jacques LARGE.

Deux éducateurs du CD24, Grégory LUSAR-MAGNE et Karine VIAL sont venus faire découvrir aux enfants les règles de ce sport.

Pour Halloween, défilé costumé chez "Les commerçants de Neuvic", qui ont permis aux enfants de faire le plein de bonbons. Merci à tous, pour avoir joué le jeu avec une aussi grande générosité comme chaque année !

MERCREDIS PERISCOLAIRES

Des échanges avec les enfants de l'I.M.E. (Institut Médico Educatif) et leur éducatrice Nora DEVALETTE, ont eu lieu au sein des deux structures, afin de poursuivre un projet sur l'intégration et la tolérance.

Ce jour-là, visite guidée et commentée par Myriam POUPARD pour faire revivre aux enfants les moments tragiques et heureux du Château de Neuvic.

Des sorties à la Bibliothèque Jeanne d'Arc sont organisées une fois par mois. Les séances sont animées par Cathy MACARIE ou Nicolas CAMINEL dans un but éducatif et ludique afin de faire naître et entretenir chez les enfants l'habitude et l'envie de lire.

C'est aussi un moment pour eux d'échanger et d'emprunter des livres qui correspondent à leur attente.

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P)

"La kermesse dans tous ses états…" était le thème de la toute dernière période des T.A.P à l'école élémentaire de Neuvic. Malgré les débuts difficiles, 4 années se sont écoulées avec des activités nombreuses et variées qui ont permis de satisfaire un grand nombre d'enfants. Cette réussite est à mettre sur le compte de tous les animateurs qui ont su conduire avec moi, les temps d'activités périscolaires.

Marie-Christine Faucher, directrice de l'ALSH.

Ecole Maternelle

Marie AMMELOOT et Elsa REVIRIEGO arrivées en septembre à l'école maternelle de Neuvic remplacent respectivement Magali LETELLIER (congé maladie) et Isabelle TAVERNY (Congé maternité) qui a donné naissance à un petit Milo.

Ecole Elémentaire

Pour la rentrée de 2018, les effectifs de l'école élémentaire sont en baisse avec 178 élèves. L'équipe enseignante reste la même, à l'exception du remplacement de M^me^ Fagette par M^me^ Hostekind en ULIS.

La fin de l'année 2017-2018 a été marquée par le départ en retraite de M. Maître, enseignant de CM2 à Neuvic depuis 1998.

Les élèves sont répartis ainsi :

- 1 classe de CP à 22 élèves.
- 1 classe de CE1 à 27 élèves.
- 1 classe de CP-CE1 à 22 élèves.
- 1 classe de CE2 à 28 élèves.
- 1 classe de CE2-CM1 à 25 élèves.
- 1 classe de CM1-CM2 à 26 élèves.
- 1 classe de CM2 à 28 élèves.

Pour cette année 2018-2019, toutes les classes de l'école seront fédérées autour du même axe : la gestion des émotions et l'empathie.

Différents projets seront donc proposés sur ce thème afin d'aboutir à un spectacle qui sera présenté lors de la fête de l'école le vendredi 14 juin 2019 au boulodrome.

Afin de financer ces projets, nous prévoyons de mener plusieurs actions avec les représentants des parents d'élèves. Des fonds ont déjà été récoltés grâce au loto du 11 décembre, organisé conjointement par les représentants de parents d'élèves de la maternelle et de l'élémentaire, ainsi qu'au marché de Noël, organisé le 14 décembre dernier dans la salle du Sourire : les enseignants et les élèves tiennent à remercier l'ensemble des parents ayant participé !

Les inscriptions en CP pour la rentrée de 2019 auront lieu :

- les mardis 2, 9, 30 avril, 14, 28 mai, 4, 18 juin 2019, de 9h00 à 17h00.
- les vendredis 5 avril, 3, 10, 24 mai, 7, 21 juin de 9h00 à 16h00.

Merci de prendre rendez-vous avec la directrice, au 05 53 81 50 76 ou par mail : ce.0240913m@ac-bordeaux.fr

Association TD aide aux devoirs

Comme tous les ans, les bénévoles de TD aux devoirs, en relation avec les enseignants, accueillent des enfants de l'élémentaire. L'aide a lieu dans les locaux de l'école après la classe 2 jours par semaine.

L'association est à la recherche de bénévoles. Si vous disposez d'un peu de temps nous serons heureux de vous recevoir parmi nous.
Tél : 06 83 77 88 69 (Dominique) et 06 75 67 20 29 (Myriam)

Dominique JAHAN, présidente.

Collège Henri Bretin

Pour l'année scolaire 2018-2019, le collège Henri Bretin accueille 296 élèves répartis dans 12 classes et quelques nouveaux adultes arrivants qui viennent compléter l'équipe éducative forte de 26 professeurs et 12 personnels (direction, gestion, administration, vie scolaire, entretien et cuisine).

Bénéficiant d'un horaire hebdomadaire de 26 heures et d'une pause méridienne d'une heure et demie, les élèves peuvent participer à des projets collectifs dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des ateliers proposés lors de la pause méridienne. De par les concertations prévues tout au long de l'année, les thèmes abordés sont nombreux et variés. Par la mise en place de l'aide personnalisée, des parcours avenir, citoyen et culturel, dispositifs encadrés par des équipes pluridisciplinaires, chaque jeune pourra construire un projet personnel, réfléchi et réaliste, dans de bonnes conditions.

Les associations essentielles au collège maintiennent leurs actions :

- le Foyer Socio Educatif qui participe financièrement aux divers projets du collège et anime la vie extra scolaire des élèves organise cette année encore la fête du collège, la boum et le vide grenier.

- l'Association Sportive "Les Frelons" qui permet à tous les élèves volontaires de pratiquer divers sports le mercredi après-midi et de participer à des compétitions, encadrés par les professeurs d' EPS du collège.

Les parents participent aussi à la vie du collège par leur représentation dans les instances à l'issue des élections (conseil d'administration, CESC, commissions éducatives, conseils de classe) et leur implication dans la vie du collège est un outil précieux dans la réalisation de nos missions et objectifs au sein de l'éducation nationale.

Le partenariat collège-famille, les temps d'échange et l'importance de la communication entre ces deux institutions sont facilités par l'Espace Numérique de Travail qui permet un suivi quotidien de l'élève par tous (parents, enseignants, adultes référents,...).

Une cérémonie républicaine de remise de diplômes a eu lieu juste avant les vacances d'automne. Il est à noter que pour la session 2018, 95,3 % de nos élèves ont obtenu le Brevet (général ou professionnel) et tous nos élèves de 3°, ainsi que les délégués ont été formés au PSC1, 1° diplôme de secourisme.

Les projets sont encore nombreux cette année, avec tout particulièrement la semaine d'intégration des sixièmes, les projets lectures et boîte à lire, le lien avec la bibliothèque municipale de Neuvic, un séjour culturel en Italie et un séjour de cohésion (course d'orientation et sciences) au Teich, les actions en lien avec la banque alimentaire ou les restos du cœur. La liste est encore longue !!! Il se passe beaucoup de choses au collège de Neuvic sur l'Isle... La multitude des projets est répartie sur l'ensemble des niveaux afin que tous bénéficient d'un apport culturel et citoyen.

PERSONNELS DU COLLEGE SUR LA PHOTO DE RENTREE 2018/2019

RANG 1 en bas *(de la gauche vers la droite)*

1 Mme VERNAUZOU Sophie - enseignant
2 Mme BARON Marie - enseignant
3 M. BOUVET Stéphane - secrétaire
4 Mme BOSSUYT - gestionnaire
5 Mme LE HIR Cécile - principal
6 Mme LEMOULAND Ingrid - cons. principal d'éducation
7 Mme BOUYER Marie-Claude
8 Mme SANCHEZ Cindy - assistante sociale
9 Mme DARCEMONT Françoise - enseignant

RANG 2 *(de la gauche vers la droite)*

11 M. LACOMBE Xavier - agent
12 Mme REMAUD Marie - enseignant
13 Mme PENE Isabelle - enseignant
14 Mme DANTEC Hélène - enseignant
15 Mme CORTOT Sylvie - enseignant
16 Mme MARTY Laurence - enseignant
17 Mme LAROUMAGNE Hélène - enseignant
18 Mme REY Stéphanie - accompagnant d'élève en situation de handicap
19 Mme LEBOIS Sophie - accompagnant d'élève en situation de handicap
20 Mme FERRE Christine - enseignant

RANG 3 *(de la gauche vers la droite)*

21 Mme PARIS Adeline - enseignant
22 M. NAUDET Fabien - agent
23 Mme TALLET Irina - agent
24 M. VALETTE Laurent - agent
25 Mme BERTRANDIAS Isabelle - enseignant
26 M. PETYT Stéphane - enseignant
27 M. MANCIET Jacques - enseignant
28 M. LACOMBE Daniel - enseignant
29 M. SENTOUT Anais - Assistant d'éducation
30 MMme Marinne CONSTANT

RANG 4 *(de la gauche vers la droite)*

31 M. CONSTANT Thierry - cuisinier
32 M. CONSTANT Benjamin - agent
33 M. DEBIAIS Hervé - enseignant
34 M. CASTETS Lionel - enseignant
35 M. LEMOULAND Guy-Eric - enseignant
36 MMme DURAND Bénédicte - enseignant
37 M. CHAGNON Stéphane - enseignant
38 M. CAPDEBOSCQ Jean-Baptiste - enseignant
39 Mme SOULAT Nathalie - Assistant pédagogique
40 Mme COUPINOT Vanessa - Assistant d'éducation

Les personnels en rouge sont nouveaux

Maison de retraite

Retour sur l'année 2018

"Rendre le sourire aux résidents et créer une activité à laquelle tous puissent participer y compris les personnes en fauteuil roulant", un beau pari réussi par l'animatrice et l'ensemble des bénévoles.

La calèche n'est pas passée inaperçue sur les routes de Neuvic. L'approche facile et douce de ces deux juments ardennaises a remporté un franc succès auprès des résidents et des familles.

Minette, la chatte adoptée par les résidents. Une belle initiative qui concourt à limiter le sentiment de déracinement, à avoir une présence rassurante et ainsi à améliorer la qualité de vie des résidents.

Événements marquants de l'année 2018

- Partenariat avec l'école maternelle de Neuvic autour d'ateliers pâtisserie, de fabrication de pain, avec les classes de moyenne section
- Partenariat avec l'IME de Neuvic autour de l'histoire et de la découverte de l'autre
- Partenariat avec le collège de Neuvic autour de projets interculturels (lecture, contes)

"Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant." *Pythagore*

Projet interculturel avec l'IME

Nous avons eu la joie d'accueillir les enfants de l'IME pour de nombreuses activités très riches en échanges et émotions (écoute musicale, création de tableaux personnalisés offerts par les enfants aux résidents, jeux de mémoires sur les sons anciens, réception des résidents au château de Neuvic pour un repas gastronomique).

Fabrication du pain

Un concours de pétanque organisé conjointement avec les maisons de retraite de St Léon, Razac et Mussidan a été remporté par l'Ehpad de Neuvic et les résidents participants n'ont pas ménagé leurs efforts pour se hisser au rang de vainqueurs !

Grace à la mobilisation de l'ensemble de nos bénévoles et surtout à leur créativité, la vente d'objets de décoration sur le marché de Noel a atteint un succès sans précédent et les bénéfices récoltés profiteront intégralement à l'amicale des résidents.

Les projets 2019

Poursuivre le travail engagé en faveur de la promotion du vieillissement actif et donc des partenariats entre générations. (École et collège)

Accompagner l'évolution de la structure dans ses différentes dimensions architecturales, organisationnelles, son projet de vie et d'animation.

L'animatrice et les résidents remercient l'ensemble des bénévoles qui se sont investis en faveur de la réussite de ces beaux projets.

Office de Tourisme

Office de Tourisme Communautaire de Saint-Astier - Neuvic

Accueil de Neuvic :
2 place de la Mairie - 24190 NEUVIC
Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT
tél : **05 53 81 52 11**
tourisme.neuvic@ccivs.fr
www.tourisme-isleperigord.com
www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier
www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord
http://office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com/

Les chiffres clés de l'Office de Tourisme en 2018

- Une fréquentation en augmentation : plus de 5 200 visiteurs en vis à vis à l'accueil de Neuvic
- 34 hébergements et 39 sites et activités touristiques partenaires
- 268 fêtes & animations saisies et diffusées
- 18 000 guides touristiques diffusés sur la Vallée
- 42 000 visiteurs sur le site web de la Vallée de l'Isle
- Plus de 165 000 vues sur la page Facebook de l'Office de Tourisme, avec un record de 10 800 vues et 150 partages pour la publication du film dans Neuvic avec Bernard Lecoq !

L'accueil hors les murs

Parce que seul 1 touriste sur 10 franchit les portes d'un Office de Tourisme, la solution d'aller au-devant de ceux-ci s'impose naturellement.

• Accueil gourmand devant le camping

Depuis 2008, l'Office de Tourisme propose un accueil gourmand en présence de producteurs locaux chaque dimanche matin de mi-juillet à mi-août. En 2018, près de 400 touristes ont pu déguster de savoureux produits du Périgord et bénéficier de conseils pour apprécier au mieux leur séjour.

- **Accueil sur "jardin en fête" dans le parc du château de Neuvic**
- **Accueil sur le marché des potiers à Beauronne**
- **Accueil devant le moulin de la Veyssière à Neuvic**
- **Accueil à la journée porte ouverte des Biscuits Billeau à st Léon/l'Isle**

Animation du territoire

• Jeu de piste sur Neuvic avec Sam le p'tit détective

Jeu de piste proposé aux enfants de 6 à 12 ans, disponible toute l'année dans votre Office de Tourisme, 1€ le livret jeu.

• Chasse au trésor à Sourzac

574 personnes ont participé à la chasse au trésor proposée par l'Office de Tourisme chaque mardi entre le 14/07 et le 15/08. Opération reconduite en 2019 !

• Eté actif sur toutes les communes de la CCIVS

Tout l'été, des animations sportives et des loisirs de pleine nature ont été proposées à des tarifs réduits : tir à l'arc, plongée subaquatique, cluedo géant, motocross, boomerang, arc touch, équitation, pèche, rando….

Opération reconduite en 2019 !

Promotion du territoire

- Les éditions :

• Agenda mensuel des festivités :

Vous faites partie d'une association et souhaitez promouvoir votre animation ? Communiquez vos informations à votre Office de Tourisme avant le 15 du mois qui précède votre animation pour figurer dans l'agenda mensuel et sur la base régionale de données qui alimente de nombreux sites Internet : Vallée de l'Isle, Comité Départemental du Tourisme, e-territoire, mapado, tousvoisins...

Vos affiches seront également publiées sur la page Facebook de l'Office de Tourisme !

• Guide touristique de la Vallée de l'Isle :

sites à visiter, activités de loisirs, restaurants, activités enfants, producteurs…

• **Guide se loger en Vallée de l'Isle :** locations saisonnières, chambres d'hôtes, campings, hôtels, hébergements de groupes…

• **Guide été :** des suggestions de découverte au jour le jour pour ne rien rater !

• **Nouvelle édition du plan de ville de Neuvic** grâce à la participation des commerçants et artisans de Neuvic

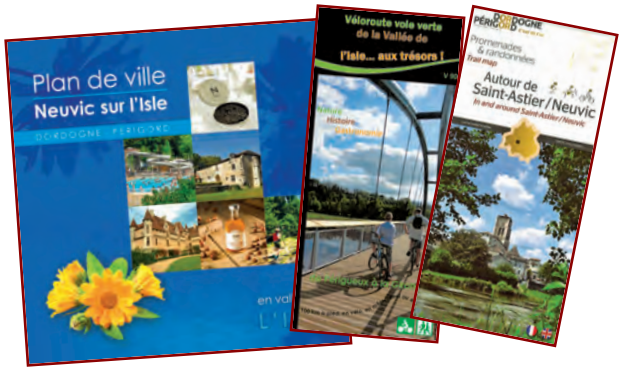

• **Edition d'un nouveau plan guide randonnées** à l'échelle de la CCIVS : 32 boucles de randonnées, 3€, carte indéchirable.

• **Carte de la vélo route voie verte de la Vallée de l'Isle,** gratuite, disponible dans votre Office de Tourisme.

Internet :

• Le site web de la Vallée de l'Isle
www.tourisme-islepergord.com
• Les pages Facebook
tourisme.neuvic.stastier et tourismevalleedelisleenperigord
• Le blog de l'Office de Tourisme
• Un site web proposé gîte partenaire de l'OT

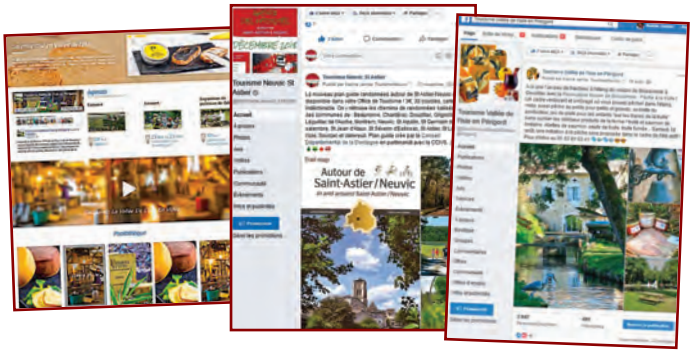

Mais aussi : promotion de la Vallée de l'Isle lors de la fête du vin à Bordeaux (juin 2018) et à la fête du Fleuve (juin 2019), publications sur des sites web partenaires, participation Dordogne en famille, interview sur France Bleu Périgord…

Coordination des acteurs locaux

Eductour (journée de découverte) proposée chaque année aux prestataires touristiques afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire, formation des hébergeurs lors de la création de leur site web, accompagnement numérique des prestataires…

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année :

Septembre à juin :
mardi, mercredi, vendredi : 9h30-12h / 14h-17h et samedi : 9h30-12h30.

Juillet et août : lundi & samedi : 9h30-12h30.
Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-17h30.
Jeudi : 13h30-17h30
Dimanche (mi juillet à mi août) : 11h-13h
accueil gourmand devant le camping

CAMPING***

Le camping Le Plein air Neuvicois prend un nouveau souffle pour l'année 2019, malgré une saison 2018 moyenne avec la coupe du monde de football en juillet, la SARL AQUALEX CAMPING jusque là uniquement locataire du camping se voit propriétaire d'un établissement supplémentaire parmi les six que compte la société pour cette nouvelle saison.

Au programme, quatre nouveaux mobile homes de trois chambres neufs et la mise en place d'un "pass vacances" incluant visites et hébergements.

Les équipes AQUALEX se mobilisent afin d'offrir une saison 2019 agréable à sa clientèle.

Le Plein Air Neuvicois reste néanmoins en relation étroite avec la municipalité afin d'apporter un maximum au développement de la commune de Neuvic sur l'Isle et remercie encore une fois ses élus pour leur soutien inébranlable.

Nous vous souhaitons d'agréables moments en notre compagnie, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site web : **www.campingneuvicdordogne.com**

I.M.E. - I.T.E.P. Château Parc Botanique

E.H.P.A.D. & I.M.E. : il n'y a pas d'âge pour l'amitié

C'est avec enthousiasme que six jeunes de l'unité d'accueil "Les Verrières" se sont rendus à l'E.H.P.A.D., tous les mardis après-midi de l'année scolaire 2017-2018, pour passer un moment avec leur copains, juste un peu plus âgés qu'eux ! En effet, Victorine, Céline, Edith, Lucette, André, Pierre, Christian ont entre 75 et 82 ans et nos jeunes ont en moyenne une douzaine d'années !

Ce projet est fondé sur la notion de solidarité à l'égard des personnes âgées qui sont souvent mis à l'écart dans notre société. Or, les personnes vieillissantes sont une mine de savoirs et possèdent du recul sur la vie. C'est pourquoi nous avons pensé que nos jeunes pouvaient s'enrichir sur le plan humain et ainsi développer des capacités de socialisation en rencontrant sur toute une année scolaire ces personnes, que nous appelons affectivement "mamie et papi, pépé et mémé".

Nous avons respecté le rythme de chacun dans sa capacité à rencontrer l'autre. C'est grâce à ce principe que les affinités se sont faites naturellement :

- Victorine 91 ans, Céline 90 ans et Laura 12 ans, se sont prises d'amitié avec une grande tendresse réciproque et une complicité entre filles, comme elles savent si bien le faire !
- Benoit qui a 13 ans et André qui en a 87, ont vite trouvé un centre d'intérêt commun, les jeux d'échecs et de tarot. Si André ne se souvient plus très bien des règles, Benoit les lui rappelle car il est un amateur de jeux de stratégies !
- Kévin, Estelyna, Maelys, Laura, Céline, Victorine et Edith, jouent à : "ni oui/ni non" avec la responsable des animations de l'E.H.P.A.D., Céline. Des éclats de rires résonnent dans la salle. Une belle ambiance anime cette salle à manger qui est, habituellement, un endroit calme !
- Christian et Loïck, ciseaux et magazines en mains, s'appliquent à découper les plus belles photos, en jouant sur les formes et les couleurs, afin de réaliser des tableaux qu'ils se sont offerts.
- Estelyna aime pousser la chansonnette et Pierre aime entendre chanter. Ils se sont retrouvés autour de "L'oiseau et l'enfant" : pour l'une, c'est la chanson du groupe Kids United et pour l'autre, c'est la chanson de Marie Myriam lors de l'Eurovision 1977 ! Normal… c'est une histoire de génération !

Les encadrants ont été sous le charme de ces relations chargées d'affects et d'humanité où tout était prétexte à créer du lien, du vivre-ensemble et à passer du bon temps. Il ne faut pas grand-chose pour réveiller l'humanité qui est en nous ! Les enfants, à travers ce projet, nous le rappellent bien : être solidaire, c'est juste donner quelques heures de son temps à l'Autre.

UNE BANDE Dessinée en préparation

Lors des visites guidées du château, deux éléments retiennent systématiquement l'attention du public :

- la présence de la Fondation et des enfants de l'I.M.E.-I.T.E.P. qui donnent son âme actuelle à ces vieilles pierres emplies de vie,

- les anecdotes tragi-comiques du passé : malgré son air bonhomme, le château a été la scène de deux meurtres au 17e siècle et d'une escroquerie haute en couleurs au 20e siècle !

Face à l'engouement de certain(e)s ("vous devriez en faire un film !") et pour le plaisir de proposer un souvenir du château de belle facture, ces trois épisodes seront déclinés dans une bande dessinée à paraître d'ici l'été.

La restauration des menuiseries du château se poursuit

C'est fou, nous avons l'impression de vous le dire chaque année... Mais au fait, ce n'est pas une impression puisque nous vous tenons informés de l'avancée chaque année !

La troisième tranche d'intervention est en cours et, si tout va bien, nous vous annoncerons le clap de fin dans le bulletin municipal 2020.

D'ici là, nous voyons le positif à la réalisation de ces travaux en novembre : certes, il fait frais mais quand on perd une fenêtre, on gagne un tableau...

Calendrier 2019

- dimanche 28 avril : Jardin en Fête.
- dimanche 6 octobre : 30e Journée des Plantes
- Vacances de la Toussaint (jours non fixés encore) : Qui a tué JJ2 ?

Renseignements :
tél. **05 53 80 86 65 - 06 79 34 74 42**
www.fondationdelisle.fr
Facebook : **@fondationdelisle24**

Entreprise d'Insertion du Château de Neuvic

L'objectif visé par l'entreprise d'insertion est l'accompagnement de personnes en difficultés sociales et professionnelles âgées de plus de 18 ans, inscrites au Pôle Emploi, allocataires du R.S.A. ou suivies par la Mission Locale. Ils bénéficient de postes en C.D.D.I. (Contrats à Durée Déterminée d'Insertion), contrats de 35 heures payés au S.M.I.C. Ces personnes ont des projets divers (électricien, aide ménager, ouvrier d'usine, formation...) et n'ont pas nécessairement d'expérience ou de connaissances dans le domaine de la restauration, le secteur d'activité de notre entreprise.

8 ans déjà que l'E.I.C.N. poursuit sa mission et, cette fois encore, atteint ses objectifs en termes de sorties positives vers l'emploi pour les salariés en insertion (1 CDD de 8 mois, une entrée en formation).
Par ailleurs, deux recrutements en C.D.I. ont eu lieu cette année dans l'équipe encadrante :

- Melle Jennyfer Petit, Accompagnatrice Socio-Professionnelle à temps partiel,

- M. Thomas Elvira, Chef de cuisine ayant également pour fonction l'encadrement technique des salariés.

Une équipe solide et motivée qui met tout en œuvre pour permettre l'activité économique du restaurant, tout en assurant une aide sociale auprès des salariés.

Nous avons développé plusieurs activités dans ce but : séminaires, classes vertes, soirées à thèmes, mariages, colonies de vacances et nous accueillons également tout un chacun pour des repas au restaurant ou des réservations de chambres dans le château*.

Nous accueillons, par exemple, la colonie Air France chaque été et le ferons de nouveau en 2019 avec une prévision d'effectifs plus importants de jeunes.

Toute l'équipe se fera
un plaisir de vous accueillir au château
et vous envoie ses meilleurs vœux pour 2019 !

La Directrice,
Fatima Ebrard

***Renseignements et réservations :**

tél. 05 53 80 86 72
06 36 83 85 52
www.chateau-mariage-dordogne.com

A.N.A.C.E

DES SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE LA VIE

TRANSPORT ACCOMPAGNE ET ADAPTE

Sortir de chez soi, seul ou accompagné, c'est aussi aller au devant de la vie sociale.

Il n'est pas toujours possible de conduire, d'être accompagné par un membre de sa famille, un voisin pour se rendre à un rendez-vous ou faire des courses ou tout simplement changer d'air.

Notre association possède trois véhicules adaptés dont deux pour aider aux transports des personnes à mobilité réduite associé à un service d'accompagnement, du domicile jusqu'à la destination choisie. La course doit être réservée à l'avance et le coût varie selon la distance et la durée.

Des dispositifs financiers peuvent diminuer le montant de la facture suivant l'âge, le régime de retraite ou l'état de santé.

PORTAGE DE REPAS

Bénéficier d'un portage de repas à domicile permet de continuer à manger des repas complets, équilibrés sans avoir à faire des courses ou la cuisine.

Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chute ou de maladie.

La personne bénéficiaire choisit ses menus tous les mois à partir d'une proposition communiquée par le service ainsi que le nombre de repas souhaités.

Les repas peuvent être adaptés pour des diabétiques. Ils sont peu salés. Les repas sont livrés plusieurs matins par semaine avec des denrées pour tous les jours de l'année, dans des barquettes jetables à faire réchauffer.

Contrairement à certains articles parus, notre véhicule circule sur les routes de nos communes et aide une trentaine de personnes retraitées ou en difficultés passagères. Le prix du repas est établi en fonction des dépenses que génèrent ce service. Pour nous, c'est ainsi qu'un tarif doit se définir. L'APA peut aider à son financement.

ATELIERS PREVENTION

Parce que la prévention joue un rôle essentiel pour rester en bonne forme physique et psychologique, nous mettons en place différents ateliers. Dans une ambiance chaleureuse, vous bénéficiez de conseils sur les bonnes habitudes à adopter. Consultez notre calendrier au secrétariat. Les séances ont lieu au sein de la Résidence Autonomie.

LIEN SOCIAL

La rupture du lien social due, entre autre à la précarité, favorise l'exclusion sociale. L'accompagnement du public défavorisé ou fragilisé confronte les intervenantes à la souffrance et au mal être que peuvent éprouver des individus dans cette situation. Certains retraités évoquent d'importantes difficultés pour s'approprier la logique numérique. Malgré une intégration sociale forte antérieure, ces personnes rencontrent des difficultés avec le monde numérique.

Ils ne communiquent pas par courrier électronique avec leurs amis ou leurs enfants. Même s'ils écrivent ou téléphonent, ils n'ont pas forcément le retour attendu. Cette inégalité s'accentue avec l'avancée en âge et accroît la fracture sociale. Cette fracture sociale touche aujourd'hui les catégories populaires et moyennes. Leur pouvoir d'achat baisse et ils constatent avec amertume le décalage entre leurs aspirations et la réalité sociale. Nos salariées, grâce à un maillage de notre territoire, sont réactives et répondent au mieux aux difficultés.

Elles établissent une relation de confiance et mettent leurs compétences au service des bénéficiaires. Des formations constantes des personnels permettent d'assurer une prestation de qualité.

Le financement et l'organisation des interventions :

- AIDE A L'AUTONOMIE *(lever - coucher - aide à la toilette)*
- ACCOMPAGNEMENT *(courses, promenades, sorties)*
- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE *(courrier, classement)*
- AIDE AUX REPAS *(confection)*
- AIDE A L'ENTRETIEN DU LOGEMENT *(ménage, repassage)*
- TRANSPORT ACCOMPAGNE
- JARDINAGE - PETITS TRAVAUX

sont clairement expliqués aux bénéficiaires et à leur famille.

Un réseau de partenaires est recherché pour apporter une prise en charge globale du maintien à domicile.

Notre fédération UNA nous a permis de nous former sur le HANDICAP entre autre.

Nous avons acquis des connaissances sur ce public plus jeune avec des attentes sur leur projet de vie. Nous sommes en mesure de les accompagner dans leur quotidien en leur permettant de vivre à domicile tout en maintenant une vie sociale. Nos recrutements requièrent donc des spécificités techniques. Il faut que nos intervenantes se sentent bien dans leur mission et qu'elles soient à la hauteur des attentes.

Nous avons signé plusieurs conventions de partenariat dont une avec LE CENTRE HOPITALIER DE VAUCLAIRE et le SAMSAH.

Nous alimentons ce partenariat par des échanges avec les professionnels qui gravitent au domicile.

ACCUEIL DE JOUR

Nous pouvons accueillir les personnes certains après-midi de la semaine dans le but de permettre du lien social ou de permettre à l'aidant de s'accorder du temps.

La personne accueillie est prise en charge par une équipe. Des ateliers sont aussi organisés pour les aidants. Ce lieu est un endroit où la parole s'échange dans la convivialité.

Nous regrettons que ce service ne soit pas plus fréquenté mais nous nous heurtons à ce problème de **CULPABILITE** que ressent souvent l'aidant "d'**ABANDONNER**" son proche. Pourtant, c'est une des solutions que l'aidant doit s'approprier afin d'éviter l'épuisement et l'abandon forcé de l'aidé.

Tous ces services sont portés par une volonté forte du Conseil d'Administration de l'ANACE d'avoir la réponse la plus adaptée aux sollicitations des utilisateurs.

Le Président
Daniel GUILLAUME

La pause que GEM

Voilà maintenant trois ans que notre association a vu le jour.

Le Groupe d'Entraide Mutuel est un lieu convivial où chacun est libre de venir partager un moment, un café, de rester une heure ou une journée de profiter de l'ambiance chaleureuse.

Les nouveaux adhérents (qui nous rejoignent de plus en plus nombreux) sont intégrés gentiment et à leur cadence.

Des activités régulières sont mises en places : cuisine, jardinage, yoga, cinéma, bowling, loisirs créatifs, jeux de cartes société, pétanque….

Puis des activités se sont organisées avec le groupe : découverte de notre belle région, château, jardins, sorties à l'océan, un agréable séjour de deux jours en Auvergne.

Participation au marché de Noël, notre recette est un plus pour financer nos sorties.

Reconnu d'utilité publique, le GEM est financé par agence Régionale de santé, géré par la Croix Marine et parrainé par la ligue de l'enseignement.

Le but de l'association est la lutte contre l'isolement social de personnes en situation de fragilité physique.

Rompre avec la solitude, trouver du réconfort.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous nous ferons une joie de vous faire visiter notre GEM.

La Pause que GEM
20 rue Jean Guinier - 24190 NEUVIC
09 50 47 79 63 - 07 68 47 33 20

Ricochet(s)

L'association Ricochets est une association d'insertion socioprofessionnelle qui emploie chaque année 46 salariés en insertion dans le but de réinsérer des demandeurs d'emploi bénéficiaires de minima sociaux et de faciliter leur retour à l'emploi.

Pour ce faire l'association porte deux services d'insertion.

Le service Environnement

Ce service s'adresse aux collectivités territoriales, entreprises et associations. Il permet l'entretien des espaces verts, l'aménagement paysager, l'entretien, l'ouverture et le balisage de sentiers de randonnées.

De plus en plus, les collectivités territoriales font confiance à Ricochets pour compléter le travail des employés communaux et notamment l'été pendant les congés estivaux.

Cette année encore nous avons travaillé pour la CCIVS, les communes de Montrem, Neuvic et Douzillac, le château de Neuvic, le centre de détention de Neuvic et Interspray.

Une équipe de démantèlement poursuit le travail commencé sur les déchèteries de Neuvic, Saint Médard de Mussidan, Tocane, Saint Aulaye et Ribérac afin de mieux valoriser les bennes tout venant et réduire l'enfouissement en déchets ultimes. Ce travail a permis de valoriser plus de 100 tonnes en 2018.

Le service Textile

les bobinettes

L'année 2018 a été marqué par le développement de la marque "Les Bobinettes". Les gammes "City" et "Blue Jean" se sont enrichies de nouveaux modèles.
En plus des tabliers, tapis de sol, big bag, tote bag en jean et de sac en tweed, vous pouvez maintenant trouver des trousses de toilettes, des pochettes et des porte-monnaie.

La boutique a commencé son relooking avec un nouvel espace de présentation des créations et un nouveau comptoir.

Désormais un espace d'exposition sera réservé aux créateurs locaux afin de faire de la boutique un espace de rencontres et de culture.

La boutique poursuit cependant ses activités de ventes de vêtements à petits prix et son service repassage.

Vous êtes les bienvenus à la boutique !

Horaires d'accueil :

Mardi	**14h30-17h**
Mercredi	**10h-12h30 - 13h30-17h30**
Vendredi	**10h-12h30 - 13h30-17h**
Samedi	**10h-12h (nouveaux horaires)**

Et retrouvez-nous sur :
Facebook – Les Bobinettes
www.les-bobinettes.fr
www.ricochets-asso.fr

Association Ricochets
ZA de Théorat - 24190 NEUVIC
05 53 81 63 06
contact@ricochets-asso.fr

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Neuvic

LE SANG pour QUI ?

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang, par transfusion ou avec des médicaments dérivés du sang. La transfusion sanguine, en particulier, indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies telles que la leucémie ou la drépanocytose.

Le saviez-vous ?

- 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.
- 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.
- En 2014, 572 443 patients ont bénéficié d'une transfusion (51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes.
- Chaque patient reçoit en moyenne 5 produits sanguins labiles (PSL).

DONNEZ VOTRE SANG

Chaque don est précieux, nous vous attendons sur nos collectes au nombre de 6 cette année. Elles se déroulent toujours au club house du rugby de Planèze de 15h à 19 h et pour 2019 les :

Mardi 29 janvier	Mardi 30 juillet
Mardi 26 mars	Mardi 24 septembre
Mardi 28 Mai	Mardi 26 Novembre

REJOIGNEZ NOUS

Nous sommes une équipe bénévole, l'ambiance est très conviviale et nous serions heureux de vous accueillir parmi nous. Il est important pour nous de recruter de nouveaux membres afin de faire perdurer cette belle aventure.

Notre rôle en collaboration avec l'Etablissement Français du sang :

- Recruter de nouveaux donneurs pour augmenter le nombre de dons et remplacer tous ceux qui ne peuvent plus donner soit à cause de la limite d'âge (la veille de ses 71 ans), soit à cause de maladie, mutation professionnelle, déménagement...
- Fidéliser les donneurs occasionnels par la qualité de notre accueil
- Innover et développer les actions de promotion pour le don de sang

LOTO

Nous reconduisons notre loto en 2019, dimanche 6 octobre, salle des lotos de Planeze.

Notre page FACEBOOK : Don du Sang Neuvic 24.

N'hésitez pas à vous y abonner pour accéder à nos actualités et au calendrier des collectes.

Remerciements aux donneurs, à tous nos membres et à tous ceux qui nous aident.

CONTACT :

Le Président : JP PONDVILLE - **06 16 83 38 38**

Association Revivre
DDOT
Dordogne Dons d'Organes et Tissus

Il est souhaitable de prendre conscience de la situation des dons d'organes : En 2018 encore, 27000 personnes sont en attente d'organes et 575 sont décédées faute de dons.

C'est difficile d'accepter le don des organes d'un être cher. Certains d'entre nous ont vécu ce moment tellement douloureux : les minutes comptent, il faut agir très vite. Dans certains cas, ce sont 6 personnes qui peuvent être soignées et VIVRE !

Certains se disent "moi, jamais je ne donnerai mes organes !" mais quelquefois avec le temps, les idées évoluent et changent.

Et si c'était vous ou un proche qui aviez besoin d'une greffe pour continuer à vivre ? Votre réaction ne serait pas la même et vous mettriez tous vos espoirs dans une greffe et donc un donneur ou donneuse d'organes. Il n'y a pas de regret après un don. Il peut aussi apaiser la peine de celui qui doit laisser partir un être cher…

Il est important de ne pas juger, de pouvoir en parler, y réfléchir, s'y préparer…

Nous sommes disponibles pour ces échanges

Contact : 05 53 80 69 92

L'Association de tout cœur vous souhaite SANTE et BONHEUR pour la nouvelle année pour vous et votre famille.

Les Restos du Cœur

La 34ème campagne des Restos du Cœur a débuté le 30 novembre dernier.

L'Equipe des bénévoles de Neuvic composée de 15 personnes s'est à nouveau mobilisée pour accueillir, inscrire et aider les plus démunis dans leur local situé dans le bâtiment de l'Espace Solidarité Emploi, dans la zone de Théorat à Neuvic.

Ils fournissent une aide alimentaire chaque vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, sous conditions de ressources, qui équivaut à 6 repas complets par semaine pour une personne. Une aide particulière est assurée aux bébés.

Cette aide provient de différentes sources :

- De certains commerçants de Neuvic (les 2 boulangeries et Intermarché) et du boulanger de St Léon.
- De la collecte nationale qui a lieu en mars + une locale en septembre/octobre.
- De l'Association Nationale des Restos du Cœur via ses structures départementales et de l'Europe.

Un vestiaire modeste, que chacun peut alimenter, est gracieusement mis à la disposition des bénéficiaires.

Parallèlement à cette aide, les Restos du Cœur au niveau national ont, parmi leurs objectifs, celui de développer l'Aide à la Personne, dans une pluralité de domaines comme les soins, la santé, le conseil, la culture, les loisirs.

En plus des bénévoles, l'action des Restos est possible grâce à la mairie de Neuvic qui nous prête le local et participe au transport des denrées en provenance de Périgueux, transport partagé aussi par les mairies de Razac, Saint-Léon et Sourzac. Nous les en remercions vivement.

Un grand merci également aux élèves du Collège Henri Bretin qui, l'année dernière encore, ont couru pour les Restos du Cœur.

Nous contacter : 05 53 80 59 07

Secours Catholique

Les bénévoles du Secours Catholique de Neuvic sont à la disposition des familles en situation de précarité.

L'accueil est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 16h30 afin d'apporter :

- Une aide morale et un suivi selon les situations,
- Une aide ponctuelle aux familles après étude de leur situation.

Le secours Catholique dispose aussi d'une friperie. Tous les dons de vêtements sont les bienvenus dès lors que les textiles sont propres et non tachés.
Les textiles sales et/ou déchirés ne sont pas acceptés et doivent être déposés en déchetterie.

Afin d'éviter que vos dons ne soient dérobés, ils doivent impérativement être déposés pendant les heures d'ouverture de l'antenne de Neuvic, le jeudi et le vendredi de 13h30 à 16h30.

Le bénéfice des ventes réalisées grâce à la friperie sert à apporter une aide financière aux plus démunis lorsque la situation l'impose.

Nous organisons des braderies, trois fois par an. Tous le monde y est invité, la friperie est ouverte à tous !

L'équipe des bénévoles remercie particulièrement monsieur le Maire.
Tous nos vœux et bonne année à tous !

Contact : Arlette TRABALLONI : 05 53 81 32 68

Association Périgord Etern'ailes

Association de soutien aux parents et familles touchés par le deuil d'un tout petit bébé.

"Toute vie achevée est une vie accomplie, de même qu'une goutte d'eau contient déjà l'océan, les vies minuscules avec leurs débuts si brefs, leur infime zénith, leur fin rapide, n'ont pas moins de sens que les longs parcours. Il faut seulement se pencher un peu pour les voir et les agrandir pour les raconter. Françoise Chandernagor tiré du livre "Le deuil périnatal, le vivre et l'accompagner" de Chantal Haussaire-Niquet.

La mort restera toujours la grande interrogation de la vie. Mais s'il est un lieu où elle devient difficilement surmontable, voire impensable, c'est bien celui d'une maternité ou d'un service néonatal quand elle touche un tout-petit qui vient de naître.

1. Présentation

L'association Périgord Etern'ailes est née d'une rencontre soudaine, provoquée par l'une des membres fondatrice en demande de soutien sur un groupe de parole ; à la suite de quoi un pique-nique fut improvisé. Et sans s'en rendre compte le 1er rituel de l'association venait d'avoir lieu.

A l'origine nous sommes 3 membres fondateurs mais le projet s'est poursuit avec 2 membres:

- Clothilde 32 ans, Présidente, en couple maman de Johan né et décédé le 19 Août 2013 à 39 semaines et Ethan né le 03 novembre 2014 en pleine forme, parti pour une folle vie d'aventures
- Mélanie 32 ans, Vice-présidente et trésorière, en couple, maman de Esteban né sans vie suite à une IMG pour sauvetage maternel le 6/07/2014 à 24sa+1 et de Apolline née le 14 novembre 2015.

2. Objectifs de l'association

L'association Périgord Etern'ailes est là pour offrir à tous les parents, confrontés à la fin de vie potentielle de leur tout-petit et au deuil de celui-ci, un soutien, une écoute attentionnée, des échanges via le groupe privé facebook ou lors de rencontres aux groupes de paroles collectifs.

CE QUE NOUS VOULONS CHANGER

- Le silence autour d'un tabou.
- Offrir un accompagnement aux parents et familles endeuillées.
- La prise en charge inadaptée des équipes soignantes

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXES

- Informer et sensibiliser l'opinion publique et les professionnels de la périnatalité sur la réalité, les difficultés et les conséquences du deuil périnatal.
- Offrir un accompagnement aux parents et familles endeuillées. Le deuil d'un bébé fait partie des deuils particulièrement difficiles à faire.

3. Définition du deuil périnatal

Chaque année en France, plus de 7000 couples sont touchés par un deuil périnatal, c'est-à-dire par le décès de leur bébé (situé entre vingt-deux semaines de grossesse et six jours de vie).

Plusieurs causes peuvent expliquer cette mort : une fausse-couche, une malformation, une maladie génétique ou encore une trop grande prématurité. Malgré les avancées de la médecine, le décès reste souvent inexplicable, ce qui laisse les parents dans une profonde incompréhension et culpabilité. Ils croient qu'ils auraient pu éviter ce drame, cherchent des erreurs qu'ils auraient pu commettre ou un coupable.

Apprendre le décès de son bébé est sûrement l'un des pires moments que des parents puissent vivre. De part sa nature si particulière, le deuil qui l'accompagne peut s'avérer très compliqué.

Les étapes du deuil périnatal

- Déni : refus de la réalité.
- Colère, protestation: recherche d'un coupable - possiblement le personnel médical et soignant.
- Désorganisation, prise de conscience du caractère définitif de la perte: peur, douleur, impuissance, désespoir - repli, parfois rupture de communication entre conjoints.
- Réorganisation, résignation, recherche de sens : recherche de soutien, reprise du quotidien.
- Acceptation, ou plutôt adaptation: stabilité, paix, sérénité.

4. Un travail de sensibilisation auprès des professionnels

La mairie de Périgueux

La mairie de Périgueux nous a soutenu dans la mise à disposition d'une stèle des anges, où sont apposées les plaques des bébés dont le service civil a recueilli l'enregistrement. Ce projet à été entièrement financé par la mairie. A ce jour la stèle, accueille 5 plaques.

La maternité de Périgueux

En collaboration avec la maternité, un coffret pour recueillir différents éléments est mis à disposition des parents. A l'intérieur, les parents y trouvent un livret d'accompagnement au deuil ainsi que les coordonnées de l'association. Ils peuvent y déposer bracelet, bonnet, photos, empreintes…

Il n'est pas question d'imposer ce coffret, ni de le remettre juste au moment du départ, mais de le proposer, de le présenter comme un objet fait pour eux et mis à leur disposition.

5. Des rencontres pour briser le silence

➔ Des rencontres humaines

Nous souhaitons mettre en place des groupes de parole collectifs qui seront animés par les membres du bureau. L'objectif est d'assurer une rencontre par mois.

Elles pourront être à certaines occasions accompagnées par des spécialistes volontaires : psychologues, professeur de yoga, esthéticiennes.. etc

Ainsi ces rencontres doivent permettre aux parents de s'exprimer librement, de poser des questions.

➔ Des rencontres virtuelles

Les rencontres pourront se faire également par le biais de la page facebook "Périgord Etern'ailes" qui a pour but d'informer les personnes sur diverses actualités ainsi que de suivre l'avancement de nos projets.

Un groupe de parole privé du même nom est également accessible uniquement aux "paranges". De cette manière les parents qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se déplacer aux rencontres collectives peuvent discuter, échanger librement.

➔ Des rencontres professionnelles

Nous souhaitons également dans un futur proche mettre en place une conférence sur la thématique du deuil périnatal où professionnel de la santé et des sciences pourront échanger et informer.

➔ Des rencontres annuelles

Désormais inscrit dans le calendrier, l'association propose 3 grands évènements

- Le lâcher de ballons : 1er dimanche de septembre. Il permet aux parents de rendre mémoire à leur enfant. Chaque année nous organisons cet évènement dans un lieu différent de Dordogne.
- Le jeter de roses à l'occasion du 15 octobre journée de sensibilisation au deuil. Réunir autour d'une rivière ou plan d'eau les familles. Chaque année nous changeons de lieu également.
- Le Noël de l'association : repas familiale, il permet de décharger les émotions liées au deuil pour mieux appréhender le Noël.

Siège social : chez Clothilde PHILIPPY
12 rond point André Maurois - 24430 Razac sur l'Isle

Contact : perigord.eternailes@gmail.com - Présidente Clothilde PHILIPPY et Vice-Présidente et trésorière Mélanie FABRY

Facebook : Périgord Etern'ailes
Site internet : Perigordeternailes.e-monsite.fr

Chorale Amitié Musicale

Notre chorale existe depuis 1993. A ce jour, elle est constituée de 3 voix de femmes.

Notre nouveau Chef de Chœur, Patrice GOUYSSE, propose un répertoire à thèmes selon les concerts (classique, sacré, populaire).

Comme l'an passé, notre chorale s'est produite lors d'un concert de Noël dans l'église de Neuvic avec la participation de la Chorale de Champcevinel; ceci dans le cadre du Marché de Noël du 15 décembre à Neuvic.

Si vous aimez chanter ou si vous avez des talents de musicien (piano, guitare...) venez nous rejoindre en auditeur libre à nos répétitions du jeudi soir (19h30 / 21h30) rue Arnaud Yvan Delaporte, salle Canon.

Vous serez les bienvenus.

Présidente : Nicole Denis **05 53 81 52 04**
Chef de Chœur : Patrice GOUYSSE

American Tribal Style

Nouveau à Neuvic, cours de danse American Tribal Style, tous les jeudis de 19h15 à 20h45, salle de l'ancien collège rue du jumelage (face à l'école maternelle).

L'American Tribal Style est une danse collective basée sur l'improvisation guidée. Elle tire ses mouvements de diverses influences: orientales, indiennes, tziganes, flamenco... Les mouvements codifiés permettent de danser en tribu en développant les notions de partage et de cohésion.

06 60 65 74 35
http://sohaliatribale.wixsite.com/nagashamka

ADMA
Association pour le Développement de la Médiation Animale

L'association ADMA a un objectif socio-éducatif.

Elle a pour but de développer les relations entre l'Homme et l'animal à travers la médiation animale et de faire bénéficier à un maximum de personnes du bien-être qu'apporte la présence d'un animal.

L'association ADMA favorise les publics fragilisés mais son action s'adresse à tous.

L'objectif global est d'améliorer la qualité de vie d'un large public afin de :

- promouvoir la médiation animale.
- favoriser la stimulation, l'éveil, le développement de la personne par l'animal.
- réaliser des accompagnements éducatifs et socio-éducatifs assistés par l'animal.
- réaliser des accompagnements parents/enfants assistés par l'animal.
- organiser des initiations ou formations dans le domaine de la médiation animale.
- organiser des ateliers d'initiation à une prise en charge respectueuse des animaux domestiques et favoriser une relation homme/animal de bonne qualité suivant les besoins des 2 protagonistes.
- organiser des accompagnements pour favoriser l'accueil et le maintien de l'animal domestique dans le milieu familial
- promouvoir le maintien du lien social par le biais de l'animal domestique notamment au domicile de la personne âgée ou handicapée.
- associer des ateliers créatifs et/ou d'art thérapie, le livre et/ou la bibliothérapie, le jardinage et/ou l'hortithérapie à la présence stimulante de l'animal.
- promouvoir la sophrologie assistée ou non par l'animal.
- organiser des ateliers d'éveil, pédagogiques et/ou de loisirs et toutes formes d'activités assistées par l'animal ou en lien avec le monde animalier :
  - dans les établissements scolaires, médicaux, médico-sociaux ou sociaux, ou toutes autres collectivités.
  - chez des particuliers.
  - dans un lieu loué par ADMA ou mis à disposition pour ADMA.
  - au siège d'ADMA.

Témoignage d'une adhérente d'ADMA :

Hier, c'est avec un réel plaisir que j'ai assisté à ma 1ère animation intergénérationnelle avec les animaux d'ADMA, l'intervenante d'ADMA et auprès des résidents de la maison de retraite de Prigonrieux ainsi qu'auprès des enfants du centre aéré, situé derrière l'EHPAD.
Cela faisait la 8ème séance (1 par mois en période scolaire). J'ai pris de nombreuses photos et interviewé les participants de cette animation.

Après avoir installé tous les animaux sur les tables et la chienne Jaïka cherchant le contact, les personnes âgées motivées par la séance se sont approchées et le bonheur s'est immédiatement inscrit sur leur visage. La prise de contact s'est tout de suite faite et les caresses ont été nombreuses. Besoin de toucher avec les mains ou avec le visage, les résidents regardaient fixement les animaux dans les yeux et leur plaisir était palpable. Des souvenirs rejaillissaient des personnes âgées présentes et des conversations en découlaient.

Les enfants du centre aéré avec leur éducateur sont arrivés plein d'enthousiasme. Heureux de retrouver l'intervenante et tous ces animaux à poils, carapaces ou en peluche (Mikado & Meringue), ils ont su avec succès rappeler tout ce qu'ils avaient appris au cours de ces 8 séances.
Reconnaître les signes distinctifs des différents caractères des chiens (effrayé, agressif, joueur ou calme) ainsi que les comportements à adopter face à un chien inconnu et surtout le Respect envers les Êtres Vivants et Sensibles.

Certains enfants ont réussi à dépasser leur peur des chiens (Vél, 6 ans), d'autres se sont responsabilisés (Val, 9 ans) en s'occupant de nettoyer les excréments des animaux. Ils ont réussi à canaliser leur énergie et ont exprimé leur bonheur de s'occuper des animaux ainsi que de partager ce moment avec les personnes âgées.

Le personnel soignant était ravi de voir les résidents aussi dynamiques et joyeux en présence des animaux et des enfants. Le directeur de l'établissement s'est lui-même prêté au jeu des caresses avec les animaux et a pu ainsi constater les réels bienfaits des animaux sur les résidents.

L'éducateur et le directeur du centre aéré ont remarqué une évolution positive des comportements des enfants. En effet, ces séances intergénérationnelles via la Médiation Animale ont permis de canaliser certains enfants, dits “turbulents” et responsabiliser d'autres enfants. En combattant leurs propres peurs, cela leur a donné confiance en eux et la bonne humeur était présente pendant toute la séance.
En plus d'avoir fabriqué des parcours pour les cochons d'inde, les enfants du centre aéré jouent régulièrement “au chien”, en imitant leurs postures et les comportements à avoir face à un chien : ils intègrent et répètent par le jeu ! Ils aimeraient avoir des animaux dans leur centre aéré comme dans leur école primaire où leur institutrice avait des lapins et des phasmes dans leur classe.

Toutes les personnes participantes étaient unanimes pour participer à d'autres séances de Médiation Animale.

J'ai été très heureuse de pouvoir observer une telle effervescence de toute part et je souhaite que cela perdure.
Sophie R

Le Samedi 8 décembre a eu lieu l’Assemblée générale d’ADMA qui a souligné, dans son rapport d’activités les 233 séances réalisées en 2018 : en crèche, en centre de loisirs (ALSH) en EHPAD, en Centre Hospitalier, en établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés, en Maisons d’Accueils Spécialisées… et auprès de personnes de 3 mois à plus de 100 ans !

Pour tout renseignement :
contacter ADMA,
tél : **07 85 07 82 23**
mail : **adma24@orange.fr**

La présidente d’ADMA,
M^me^ Agnès JACAMON

Los Campanéros

Neuvic, charmante cité de la vallée de l’Isle située à quelques kilomètres de Périgueux où a été créée la Banda “Los Campanéros” en mai 1986.

Celle-ci évolue déjà depuis 30 ans tout en résistant aux fluctuations de l’air du temps.

C’est toujours avec autant d’enthousiasme, et avec une poignée de passionnés, qu’elle maintient une réputation dans notre département et ceux limitrophes : nuit des Bandas de Saint-Astier - festival des bandas à Bouillac

Oh que oui, la Banda “Los Campanéros” a du talent et de la générosité.

Si le talent demande des qualités innées, il y a besoin d’innombrables répétitions, d’efforts individuels et collectifs, sous la baguette amicale de Nicolas BREME qui a su amener la banda à un très bon niveau musical qui ne cesse de s’améliorer d’année en année.

La générosité, c’est d’abord l’amitié et le dévouement pour toutes les causes où la fête bat son plein entre autre les animations à Neuvic.

Je remercie la municipalité ainsi que tous les acteurs qui contribuent au succès de la banda.

La Banda “Los Campanéros” se réunit tous les mardis soir à partir de 21h à la salle de l’ancien collège. Toutes les personnes qui aiment la musique et veulent rejoindre le groupe peuvent nous contacter au 06 78 76 38 56 ou au 07 86 63 00 39

Je terminerai juste par ces quelques mots :
La mentalité saine des musiciens qui opèrent dans un même but permet à un groupe d’évoluer tout en cultivant certaines valeurs quelque peu en voie de disparition de nos jours, entre autres, le bénévolat, la tolérance, le goût de l’effort, le respect, tout cela sans se prendre pour meilleur que son prochain et ni se prendre au sérieux mais en respectant les bases élémentaires qui ne peuvent offrir que du bonheur à tous.

Le Président,
Patrick BRUNAUD

Comité des Fêtes de Neuvic

Président : Franck DUPREUILH
tél : 06 72 89 90 94
comitedesfetes.neuvic24@gmail.com
www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2018

CARNAVAL, le 7 mars 2018 :

Si le temps était mitigé ce jour-là, ce ne fut pas le cas de l'enthousiasme et de la joie qui ont prévalu ! Pétassou et le char qui le tractait avaient été décorés sur le thème des Jeux Olympiques par les résidents de la maison de retraite et les enfants du centre de loisirs. Mille mercis à eux ! Cet attelage coloré a guidé à travers les rues du bourg tout ce que Neuvic compte de super héros, de fées et de princesses. Une fois la sentence prononcée par les enfants et après l'embrasement de Pétassou, quelque cent quatre-vingts enfants ont été accueillis au gymnase où les attendaient les Grooms Magillusion. Ces derniers ont su provoquer rires, cris et applaudissements avec leurs tours de magie savamment ratés. L'après-midi s'est terminé sur un généreux goûter préparé et servi par les bénévoles du Comité des fêtes. De nombreuses photos de cette journée mémorable ont été postées sur notre site :
www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24

VIDE-GRENIER, BROCANTE, le 20 mai 2018 :

Le soleil était au rendez-vous. A 8 heures du matin, les 180 exposants avaient déjà pris possession de leurs emplacements, couvrant plus de 1 300 mètres linéaires de trottoirs. Chineurs et flâneurs ont arpenté les rues du bourg toute la journée, en toute décontraction, trouvant à se restaurer auprès des commerces de Neuvic ou à se désaltérer à la buvette installée par le Comité des fêtes sur la place de la mairie.

NEUVIC SUR RIRE, le 23 juin 2018 :

Gros succès populaire pour cette deuxième édition de Neuvic sur Rire ! Le Comité des fêtes et le Centre multimédia avaient conjugué leurs efforts pour présenter quatre spectacles de rue àun public familial.

Dès 18 heures, les artistes se sont produits en divers lieux du centre-bourg, proposant des numéros humoristiques de jonglerie, de clowns, de mime et de chant. Tous ces spectacles étaient offerts à la population par le Comité des fêtes. Une pause d'une heure avait été ménagée pour le dîner. Les tables et bancs installés dans les rues ont permis au public de profiter des formules repas proposées par les commerçants du bourg. La vente de boissons était assurée par la buvette du Comité des fêtes.

Le Comité des fêtes se réjouit d'avoir pu bénéficier du soutien du Crédit Agricole et du Conseil départemental pour cet événement au succès désormais confirmé. Il remercie également les résidents de l'EHPAD qui, au cours d'ateliers de peinture, ont décoré les "smileys" accrochés ensuite dans le bourg.

BOURSE AUX ARMES, le 5 août 2018 :

Pour sa 34ème édition, la Bourse aux armes de Neuvic a permis à près de deux mille visiteurs de se téléporter à l'époque de la seconde guerre mondiale.

Des collectionneurs et passionnés d'histoire, appartenant au Military Vehicle Conservation Group Dordogne (MVCG), ont reconstitué un camp militaire d'une époque pas si lointaine, avec ses tentes, ses jeeps, ses motos, ses armes et ses militaires en tenue d'époque. La star était un char Sherman ayant effectivement contribué à la libération de la France en 1945.

Mais qui dit Bourse aux armes de Neuvic dit aussi nombreux exposants : un peu plus d'une centaine sont venus vendre ou échanger armes, insignes, décorations, vêtements militaires et autres objets de collection.

La restauration était assurée par les bénévoles du Comité des fêtes, qui proposaient grillades, sandwiches et boissons. Les gourmets pouvaient aussi faire leur choix auprès de producteurs de la Vallée de l'Isle ou de notre boucher neuvicois. Ce dernier, secondé par son épouse, proposait du jambon grillé accompagné des traditionnels haricots-couenne.

AFM-TELETHON, le 8 décembre 2018 :

Le Comité des fêtes a souhaité rejoindre les Ateliers neuvicois et le Club de gymnastique volontaire dans le cadre du téléthon en faveur de l'Association française contre les myopathies. Au programme : vente de pâtisseries dès 9 heures sous la halle ; randonnée à 14 heures avec contribution des participants à l'appréciation de chacun.
Cette manifestation n'ayant pas encore eu lieu au moment de l'impression du bulletin municipal, nous en donnerons le résultat ultérieurement.

SANS EUX, RIEN NE SERAIT POSSIBLE …

Si les actions du Comité des fêtes connaissent un succès grandissant, si elles sont tout simplement possibles, c'est grâce au soutien de la mairie, à la contribution logistique des services techniques, à l'expérience et aux conseils du Centre multimédia en matière de spectacles, à l'implication accrue des commerçants neuvicois et bien sûr à l'engagement de nos bénévoles.

Ces derniers sont une trentaine qui répondent à nos appels à l'aide, apportent leur bonne humeur en toute circonstance et assurent la fluidité nécessaire à la préparation et au bon déroulement des manifestations. Néanmoins, les coups de feu subsistent et c'est à bras ouverts que le Comité des fêtes accueillera toutes les bonnes volontés désireuses d'apporter leur aide.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous !
Merci à tous !

CALENDRIER 2019

- Carnaval, mercredi 6 mars
- Vide-grenier, brocante, dimanche 9 juin
- Neuvic sur Rire, samedi 22 juin
- Fête de la gastronomie, dimanche 14 juillet
- Bourse aux armes, dimanche 4 août

Nouveau Théâtre de Neuvic

Depuis septembre 2016, l'atelier du Nouveau Théâtre réunit tous les mardis soir une quinzaine de participants de tous âges et tous niveaux.

Chaque séance comprend trois parties : exercices d'échauffement, apprentissage de techniques théâtrales et improvisations.

Courant juin, l'association a présenté le résultat de son travail de l'année au Centre Multimédia de Neuvic, à la salle Colibri à Montpon et à la salle des fêtes de Ménesplet.

Rendez-vous en juin 2019 pour un nouveau spectacle.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :
06 11 67 29 36

NCPC
Section Slot

Très heureuse d'avoir récupéré des locaux rénovés et aux normes d'accessibilité, l'équipe des bénévoles du NCPC a pu installer et améliorer la piste Carrera équipée de 6 voies et du système Davic sur laquelle a pu se dérouler le 30 juin et le premier juillet une manche du championnat de France de slot, où deux équipes Neuvicoises étaient inscrites sur la ligne de départ.

En 2018, le NCPC a participé au championnat du grand Sud Ouest, remportant le championnat devant Tarbes d'un point.

En 2019, la première manche du championnat de France se déroulera à Neuvic fin mars, et du 28 au 30 juin le club organisera à nouveau ses "24 heures de Neuvic". Enfin, en octobre, une manche du championnat du Sud Ouest se déroulera également à Neuvic, un des plus beaux circuits de Slot de France…

Arc-en-ciel

L'Association Arc en Ciel assure auprès des familles et des proches de détenus, le transport entre la gare de Neuvic ou Mussidan et le centre de détention (aucun autre transport public assurant ces transports).

Ce service est assuré par quelques bénévoles, qui viennent pour une majorité de loin.

Nous faisons appel à vous pour donner quelques heures par mois de votre temps.

Pour tout renseignement prendre contact avec Yves Fournier **06 50 49 12 61**

Les Ateliers Neuvicois

Association qui rassemble des personnes désireuses de réaliser et d'échanger sur tous types et styles de loisirs créatifs, quelles que soient leurs compétences.

Nous utilisons en priorité des matières que nous recyclons (tissu, laine, bois, verre, métal…).

Nous participons à la vie de la commune par nos réalisations (Octobre Rose, Téléthon…).

Nos réalisations sont exposées le 1er samedi de décembre à la Salle Canon lors de notre expo-vente annuelle.

Nous nous retrouvons tous les mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00
Salle Canon
rue A. Yvan Delaporte
24190 NEUVIC

Toute personne intéressée sera la bienvenue pour nous rencontrer sur place.
Cotisation annuelle 15€00

Pour plus d'informations contacter :
Eliane ALLEMAND au 06 78 47 55 00

Association des Propriétaires et Chasseurs de Neuvic

Suite à notre assemblée générale du 21 juillet 2018, nous constatons peu de changement à notre association.

Le rapport moral du président, le rapport financier et le renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration ont été approuvés à l'unanimité.

La fermeture du lièvre a été fixée le 09 décembre 2018 au lieu du 06 janvier 2019.

Il est rappelé qu'un périmètre de protection a été mis en place à MAGNOU pour éviter d'affoler les autruches présentes sur le site.

Cette année, les maladies ont décimé la population de lapins aux regrets de nombreux chasseurs.
Souhaitons que les migrations de palombes et bécasses soient convenables pour satisfaire certains d'entre nous.

Nous constatons que les sangliers ont envahi certains secteurs du territoire en causant des dégâts dans les maïs et truffières. Il nous reste à faire le maximum pour réguler cette population.

Certains de nos membres participent à la surveillance sanitaire de la faune sauvage dans le cadre du réseau SYLVATUB. Cette surveillance s'effectue sur sangliers, renards, blaireaux. Cette année, il a été piégé sur le secteur de FRATTEAU, un blaireau porteur de la bactérie de la tuberculose bovine.

RAPPEL : la sécurité!!!! Avant chaque départ de chasse, le directeur de battue rappelle aux participants les différentes règles de sécurité : l'angle des 30° permettant le tir, le maniement des armes, le port d'une casquette ainsi que du gilet orange, identification du gibier avant le tir, aucun tir en direction des habitations, des routes, à travers des haies..... Ces règles s'appliquent également aux chasseurs de petits gibiers. Nous rappelons que l'espace nature est ouvert à tous, surtout n'ayez aucune crainte d'un chasseur. Il aime autant la nature que vous et est soumis à des règles de sécurité. Soyons respectueux les uns envers les autres. Si pour les chasseurs, le port de vêtements visibles est obligatoire, nous conseillons aussi à nos amis promeneurs, joggeurs, cyclistes et chercheurs de champignons, au moment de la saison de chasse, de porter également des vêtements clairs et visibles afin d'être identifiés de loin.

Daniel DUGENET est, depuis cette année, nommé garde chasse particulier de l'association des propriétaires et chasseurs de Neuvic. Ces fonctions sont celles prévues par les statuts et le règlement intérieur de l'association. Il doit également assurer la surveillance du territoire et relever les infractions commises tant par les adhérents que par les chasseurs sans droit. Il peut en outre assurer des missions techniques telles que la destruction des nuisibles.

Chaque année, nous organisons un repas à la cabane de chasse. Instant de convivialité et d'échange qui est ouvert à tous dans la disponibilité des places.

Bonne saison à tous.

Société Colombophile des communes de Neuvic/Sourzac

“mil volentibus anduum”
“rien n'est impossible pour ceux qui veulent vraîment”

Amis colombophiles,

Nous le savons tous, dans la colombophilie, gagner ne va pas de soi. Pour remporter la victoire, il faut que l'ensemble soit au point :

- la qualité des pigeons,
- la qualité du pigeonnier,
- la qualité de l'accompagnement.

Absolument rien ne peut être laissé au hasard et, n'oubliez pas, le succès ne vient que si l'amateur, comme ses pigeons, sont extrêmement motivés.

L'esprit de victoire doit dominer, malgré une saison très difficile en raison du mauvais temps.

Cette année, nous avons participé aux manifestations officielles avec des lâchers de pigeons :

- le 8 MAI,
- le 14 JUILLET,
- le 11 NOVEMBRE

Pour tout renseignement contacter :
Roger PETIT au **05 53 80 32 76**

Comité de jumelage
Neuvic-Testbourne-Parishes

Suite à l'Assemblée Générale élective de Novembre 2017, le nouveau bureau s'est réuni à plusieurs reprises, notamment pendant la crèpes-party de février 2018, pour préparer le voyage de 27 adhérents du Comité en terre anglaise au mois de Mai et ce, pour la 39ème rencontre.

Après le cream-tea traditionnel qui nous accueille à chaque voyage, nous nous sommes retrouvés le lendemain au Millennium Meadows à Whitchurch pour porter un toast à notre amie Neuria PETT décédée quelques mois avant. Une banderole entre les 2 arbres plantés par le Jumelage il y a 10 ans environ, a permis à chacun de suspendre un ruban en l'honneur de Neuria. Moment gai très loin de la tradition française.

Le Lundi soir, les 2 Comités étaient conviés à déguster des tartes aux pommes avec du cidre et du jus de pommes, typiquement anglais, tout en écoutant la chorale locale.

Le mardi, nous avons vogué sur la Tamise jusqu'au château de WINDSOR, pique-nique à bord, puis visite du Reading Museum comportant notamment une copie de la Tapisserie de Bayeux de la reine Mathilde, broderie de 70m qui représente la conquête de l'Angleterre par les Normands.

Le Mercredi soir, notre dernier jour, dîner de gala très convivial réunissant les deux Comités qui se promettent de se retrouver en MAI 2019 pour le 40ème anniversaire de notre Jumelage, jumelage exceptionnel par sa longévité.

De retour à Neuvic, nous avons terminé la saison par un repas délicieux à la pisciculture de Douzillac.

Depuis la reprise début Septembre, nous avons étudié et visité différents lieux où nous pourrions les emmener en MAI 2019.

Association des Anciens Combattants de Neuvic

Compte rendu des activités de l'année 2018

10 février Assemblée Générale : Le Président M. Claude DURIEUX fait observer une minute de silence en hommage aux camarades disparus au cours de l'année écoulée.

Le rapport moral exposé par M. Roger PETIT et le rapport financier par M. Jean-Claude COUDERT sont adoptés à l'unanimité.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité.

07 avril : 73ème Congrès Départemental, auquel assistait une délégation d'Anciens Combattants de Neuvic

08 mai : Cérémonie avec dépôt de gerbes et recueillement devant la stèle des fusillés de Théorat. Ensuite, le cortège constitué à la mairie s'est rendu au Monument aux Morts Place Eugène Le Roy avec en tête les Porte-drapeaux suivis des Autorités Civiles et Militaires, des Anciens Combattants et d'une large participation de Neuvicois.

La cérémonie des couleurs étant faite avec les sonneries adéquates, ce fût la lecture des messages de l'UFAC par M. Paul EYMERY, et celui de M. le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants par M. le Maire François ROUSSEL.

Dépôt de gerbes suivi de la sonnerie "Aux Morts", d'une minute de silence et d'une vibrante Marseillaise remarquablement interprétée par la Banda Neuvicoise. Pour terminer, M. Roger PETIT, Président de la section colombophile de Neuvic procéda à un lâcher de pigeons sous les applaudissements du public.

Puis, pour la 1ere fois, les Anciens Combattants ont tenu leur banquet traditionnel au restaurant Le CILAOS (anciennement le Rive Gauche) à Neuvic où ils ont été chaleureusement accueillis et, où un très bon menu leur a été servi à la satisfaction générale.

18 juin : Les anciens Combattants, Résistants avec leur Porte-drapeaux, une large participation de Neuvicois entourés des Autorités Civiles et Militaires se sont recueillis devant le monument de Théorat.

Après le salut au drapeau, lecture de l'appel du Général de Gaulle et dépôt d'une gerbe : la cérémonie se termina par l'hymne National.

14 juillet : Commémoration de la Fête Nationale au Monument aux Morts Place Eugène Le Roy en présence des Neuvicois venus nombreux.

Dépôt de gerbes, sonneries et Marseillaise interprétées par la Banda Neuvicoise clôturèrent cette cérémonie.

27 Juillet : Participation d'une délégation d'Anciens Combattants, Résistants avec leurs Porte-drapeaux, au Monument aux Morts d'Espinasse à St-Germain-du-Salembre, afin d'honorer la cérémonie du souvenir des martyrs de la Résistance.

21 août : Cérémonie au Monument aux Morts à Théorat en présence d'une délégation d'Anciens Combattants, Résistants avec leurs Porte-drapeaux entourés des Autorités civiles et militaires, accompagnés d'un grand nombre de Neuvicois.

Après la cérémonie des couleurs, appel des morts dont les noms figurent sur la stèle, dépôt de gerbe, sonnerie "Aux Morts" suivie d'une minute de silence. Le chant des partisans et la Marseillaise clôturèrent la cérémonie officielle.

20 octobre : Cérémonie d'inauguration de la rue "Roger RANOUX", grand Résistant et Officier des Forces Françaises de l'Intérieur.

Dans son discours, M. François ROUSSEL, retraça l'essentiel d'une vie très richement vécue par cet homme, qui, tant qu'il en a eu la force a toujours été fidèle aux rendez-vous des commémorations de la libération de Neuvic chaque 21 août.

Quoi de plus naturel que d'avoir choisi un lieu proche du monument des Martyrs de la résistance.
C'est donc en présence de ses amis, de sa famille et notamment de sa femme Résistante elle aussi, que la plaque a été dévoilée dans une grande émotion, avant de lever le drapeau au son de la Marseillaise devant le monument des résistants.

11 novembre : le 100ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, a été commémoré de façon très solennelle.

En effet, le cortège formé à la mairie par les Anciens Combattants et leurs Porte-drapeaux, les personnalités Civiles et Militaires et de la population Neuvicoise, s'est rendu en défilé, au Monument aux Morts, sous les sonneries des cloches "à toute volée".

La cérémonie a débuté par le salut au drapeau. Puis ce fut la lecture des messages officiels, celui de l'UFAC et celui de M. le Président de la République, le dépôt de gerbes, l'hommage aux morts et une vibrante Marseillaise pour clôturer la cérémonie. En même temps, M. Roger PETIT procéda à un lâcher de pigeons sous les applaudissements du public.

Après quoi les Anciens Combattants se sont retrouvés à la salle de la boule neuvicoise pour leur banquet traditionnel.

05 décembre : Présence d'une délégation d'Anciens Combattants avec leurs Porte-drapeaux au Mémorial AFN de COURSAC.

Au mois de décembre, l'association se fait un devoir d'effectuer une visite aux camarades malades, invalides et hospitalisés et de leur offrir un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Le Trait d'Union

Accueille actifs ou retraités pour de nombreuses activités.

Nous avons débuté notre année en mars par une journée récréative à l'Ange Bleu. Puis le 15 mai, nous nous sommes promenés sur l'estuaire de la Gironde avec une visite guidée de la citadelle de Blaye. Du 16 au 23 septembre, 48 adhérents ont largement apprécié une croisière en Méditerranée occidentale à bord du splendide MSC Opéra. Les escales à Minorque, Cagliari, La Valette, l'Etna, Messine ou Taormine, sans oublier Pompéi et Gênes leur ont permis d'admirer différentes facettes de l'Espagne, de Malte ou de l'Italie. Enfin, Le 14 octobre, le Cercle Musical de Bergerac a ébloui une cinquantaine de participants.

Toutes les semaines, nous vous proposons :

Le lundi soir, la section tarot de 20 h à 0h30 pour une quinzaine de mordus.

Les cours de gym rassemblent 35 adhérents le mardi après-midi pour s'étirer en douceur et entretenir leur corps.

Le mardi soir, la section Langues dispense des cours d'anglais qui sont répartis sur 3 niveaux (débutants, moyens, confirmés) et le jeudi de 17h à 18 h, des cours de français pour les étrangers.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Marie Claude Simon, Présidente et responsable de la section au 06 83 82 44 57 ou au 05 53 81 59 39.

Les marcheurs se retrouvent tous les mercredis à 13h45 à cette saison. Trois circuits entre 3km et 13km, selon les possibilités de chacun, sont proposés et permettent ainsi de découvrir notre canton et ses environs.

Le jeudi, détente et convivialité de 14h à 17h avec les jeux de société : belote, tarot, scrabble, triomino, etc... C'est également le jour où nous donnons tous les renseignements utiles, recevons les inscriptions, envoyons les invitations pour les sorties, les voyages, les animations ponctuelles.

Le samedi de 14h à 17h30, le scrabble en duplicate permet de s'exercer à ce joli sport cérébral sans aucun esprit de compétition.

Et les autres jours, les membres du Conseil d'Administration vous concoctent des voyages, de nouvelles sorties à la journée, prévoient un barbecue, un vide-greniers et un joyeux repas dansant pour clôturer l'année.

Notre programme 2019 comprend :

15 Mars : la capitale limousine, Limoges et ses trésors.

Du 13 au 15 mai : le Val de Cher et le Zoo de Beauval

Début juin : le Barbecue

3ème week-end de Juillet : le vide-greniers au boulodrome

5 septembre : la reprise des jeux

Du 9 au 14 septembre : le Finistère sud et ses côtes sauvages

Fin novembre ou début décembre : le repas dansant

Pour tout renseignement, n'hésitez pas, nos bénévoles vous accueillent tous les jeudis, rue Arnaud Yvan Delaporte (derrière l'ANACE).

Composition du bureau :

Présidente : Marie Claude SIMON - tél : 05 53 81 59 39 - 06 83 82 44 57
Vice-présidents : Marie Jo NICOT - Patrice TEILLET
Trésorière : Jeannine WOJDALA - tél : 06 72 58 80 28
Trésorier-adjoint : Daniel GABILLARD
Secrétaire : Marie Jeanne RENAULT - tél : 05 53 80 17 39 - 06 50 08 18 43
Secrétaire-adjointe : Maxima JUGIE

Alors, à très bientôt.

Neuvic CBNM

Le Club de Badminton de Neuvic/Mussidan comptait sur la saison 2017/2018 88 licenciés (42 hommes et 46 femmes). Le nombre de jeunes était de 44. L'école de badminton, toujours très performante, était encadrée l'année passée par Cédric Thomasson, Nicolas Caminel et Catherine Houchou. Le CBNM a été un des clubs qui a envoyé le plus de jeunes compétiteurs sur les rencontres départementales. Les résultats des jeunes ont été encore très encourageants sur la saison passée : de nombreux tournois remportés, 2 titres de championne de Nouvelle Aquitaine en double et mixte pour Emilie Houchou, un titre de vice-championne de Nouvelle Aquitaine en simple et une place en quart de finale des championnats de France Jeunes en mixte, sans compter de nombreuses sélections sur des tournois nationaux. Pour Kelly Troubadis, un titre de vice-championne de Dordogne et 4 tournois remportés.

Les adultes n'ont pas été en reste puisque les joueurs ont apporté au club 3 titres de vice-champion de Nouvelle Aquitaine :

- Laura Gasnier et Amandine Bonis en double dames
- Laura Gasnier et Mickael Tessonneau en mixte
- Déborah Braye et Laetitia Blastre en double dames

Le club a eu également 2 titres de champions de Dordogne :

- Bonis Amandine et Laura Gasnier en double dames
- Stéphane Palem en double hommes vétérans

En ce début de saison, nous en sommes déjà à 82 licenciés toutes catégories confondues. Tous les créneaux de l'année dernière ont été maintenus.

Au gymnase de Neuvic :

Lundi et jeudi de 20h à 22h : jeu libre pour tous
Mardi de 17h15 à 18h30 : Entraînement minibads et poussins avec Catherine Houchou.
Mardi de 18h30 à 20h : Entraînement benjamins avec Catherine Houchou.
Mardi de 20h à 21h30 : Entrainement jeunes compétiteurs avec Sébastien Galland et Cédric Thomasson.
Jeudi de 18h30 à 20h : Entrainement minimes avec Nicolas Caminel.

Au gymnase de Mussidan :

Un lundi sur deux : entraînement adultes compétiteurs avec Sébastien Galland.
Mardi de 19h30 à 21h30 : Jeu libre tout public.

Il reste quelques places pour les personnes intéressées et nous vous invitons à venir tester ce sport ouvert à tous. Nous mettons à votre disposition une raquette et des volants pour 2 séances d'essai.

Pour finir, notre tournoi annuel qui avait lieu les 27 et 28 octobre au gymnase de Mussidan a connu encore cette année un grand succès avec 159 inscrits ! Nous remercions l'ensemble des commerçants de Neuvic et Mussidan qui à cette occasion nous ont soutenus en nous offrant de nombreux lots. 200 euros ont été reversés pour la lutte contre le cancer du sein à l'occasion d'octobre rose.

SC Neuvic Basket

Le BASKET CLUB de Neuvic est une association sportive qui évolue depuis des années principalement autour d'une envie commune : rendre accessible la pratique du basket en club à un tarif raisonnable. Le bénévolat et les diverses manifestations organisées au cours de l'année permettent de faire vivre le Club. Cet article ne pouvait donc pas commencer sans renouveler encore une fois nos remerciements à l'ensemble des entraîneurs et des bénévoles qui œuvrent tout au long de la saison ainsi que la Mairie de Neuvic pour son soutien au long de l'année sans oublier les sponsors qui nous permettent l'acquisition de jeux de maillots et de matériel.

La saison 2017-2018 s'est achevée dans la bonne humeur rassemblant joueurs petits et grands, parents, bénévoles et entraîneurs. Un repas champêtre s'est poursuivi par des jeux d'extérieur "Les Olympiades" projet lancé et orchestré par l'entraîneur des U13 Garçons Valérie PEYTUREAU et son équipe de bénévoles. A l'occasion de cette journée, l'Assemblée Générale a permis de dresser le bilan positif de la saison 2017-2018 :

- Une équipe de seniors filles qui a disputé 19 matchs en terminant 6ème de son championnat,
- Une équipe de U15 garçons qui a disputé 19 matchs en terminant 11eme du championnat Dordogne-Corrèze
- Une équipe de U15 filles qui a disputé 15 matchs en terminant 5eme du championnat Dordogne-Corrèze,
- Une équipe de U13 filles en entente avec Issac qui a disputé 19 matchs en terminant 13eme du championnat Dordogne-Corrèze,
- Une équipe mixte de U11 qui a disputé 15 matchs sans classement,
- Une Ecole de basket qui a participé à 9 plateaux.
- Une équipe de loisirs

Le championnat Dordogne-Corrèze mis en place par le comité pour les équipes jeune a engendré des déplacements plus importants mais a effectivement permis aux jeunes de jouer dans des poules plus intéressantes et de rencontrer de nouvelles équipes.

La saison 2018-2019 a redémarré avec 70 licenciés. Une petite diminution du nombre de licenciés qui s'explique par une jeunesse désireuse de tenter l'aventure dans d'autres clubs. Une montée non négligeable chez les plus petits est à souligner promettant de belles équipes pour l'avenir.

Les équipes de cette année sont au nombre de 6 et se composent de :

- Deux équipes de U9 (filles et garçons) entrainées par Alex Guillot et Célia Ley
- Une équipe de U11 garçons entrainée par le président Laurent Ley
- Une équipe de U15 filles entrainée par Nathalie Ley et une entente de U15 garçons avec Issac
- Une équipe de séniors filles avec leur nouvel entraineur Thierry Gandois, revenu en Dordogne et au club et qui nous apporte son dynamisme
- Une équipe de loisirs

SC Neuvic, un Club qui n'hésite pas à rassembler les parents/enfants pour "taquiner le ballon"

SC Neuvic, un Club qui participe régulièrement aux plateaux et répond présent aux diverses manifestations comme les Fêtes du Père Noël et du mini-basket organisés par le Comité de Dordogne

SC Neuvic, un Club qui sait s'amuser grâce à une équipe de loisirs qui dispute des matchs contre les clubs de communes proches ou les U15F qui fêtent les 100 points marqués au Champomy !

Mais SC Neuvic, c'est aussi un Club qui récompense chaque fin d'année ses joueurs par des week-ends ludiques à l'extérieur

Manifestations 2018-2019 :

- Halloween pour les plus petits orchestré par un stage et un jeu de l'oie version basket avec passage des enfants chez les habitants et commerçants que nous remercions
- Le 15 Décembre première participation au Marché de Noël grâce à la confection d'objets décoratifs et la préparation de pâtisseries par les bénévoles

- Le 14 Avril brocante annuelle au boulodrome

Dans le cadre de la journée nationale du bénévolat, **Céline PRIOSET,** trésorière a été accueillie au sein de la préfecture et a reçu une distinction pour son engagement bénévole au sein du Club

Cette année, nous avons accueilli Célia Ley, notre nouvel emploi civique et nous lui souhaitons une bonne saison parmi nous.

Pour toute demande d'informations sur le Club, n'hésitez pas à consulter notre site web :
www.scneuvicbasket.com
et notre page Facebook :
Facebook.com/SCNeuvicBasket

Union Sportive Neuvicoise de Canoë-Kayak

UNE ENTREE SUR LA SCENE INTERNATIONALE

Le club est en nationale 1

L'Equipe neuvicoise de descente conforte en 2018 son classement en nationale 1, avec une 11è place au classement des clubs français. Entraîneurs et sportifs travaillent sans relâche pour se faire une place parmi les meilleurs. Quatre jeunes sont actuellement en liste espoir du Ministère des sports. Trois autres ont intégré le Centre d'Entraînement départemental. Cette année marque aussi l'entrée du club sur la scène internationale, avec la participation de 2 athlètes aux Championnats d'Europe de descente en République de Macédoine.

Manoël et Tanguy ROUSSIN, Champions d'Europe,

Juline AMBLARD, Tom RAMON et Erwan DORIGNY, médaillés d'Argent aux Championnats de France,

En effet, en plus d'une médaille de bronze aux Championnats de France classique et d'une 3e place à la Coupe de France, Manoël et Tanguy ROUSSIN (canoë biplace), décrochent leur sélection en Equipe de France et les titres de Champions d'Europe par équipe chez les moins de 23 ans en sprint et classique et ceux de Vice-Champions d'Europe en moins de 18 ans en sprint et classique.

Isild MOURICAUD assure la relève en canoë

Non loin derrière, en cadet, Juline AMBLARD et Tom RAMON (canoë biplace), qui viennent d'intégrer le Pôle espoir d'Angoulême, sont Vice-Champions de France en classique et en sprint et vainqueurs de la Coupe de France. En solo, Tom (kayak) se classe 3e de la Coupe de France. En trio, Juline et Tom, rejoints par Erwan DORIGNY (kayaks) sont Vice-Champions de France classique par équipe.

Ajoutons enfin à ces résultats nationaux ceux des vétérans, Jérôme MULLER et Frédéric MARY (canoë biplace) qui sont vainqueurs de la Coupe de France.

Fête du Sport au club de canoë : animation stand up paddle,

Notre école de pagaie fête ses 30 ans

Pour avoir une équipe en N1, il faut d'abord former de nombreux jeunes dans une école de qualité. Celle de Neuvic, fondée en 1988, fête déjà 30 ans de savoir-faire !
En 2018, les éducateurs, professionnels du sport, ont proposé tout au long de l'année des séances adaptées aux différentes sections, inspirées de la progression fédérale "pagaie couleurs". Durant les vacances, des stages sportifs ont donné aux pratiquants l'opportunité de naviguer sur les plus belles rivières.
Ces stages ont été complétés par des sorties loisirs : piscine, VTT, patinoire, ski, accrobranche, sorties familiales.

La saison sportive a été rythmée par le Challenge Jeunes, qui a permis aux clubs du département de se rencontrer lors d'épreuves sportives ludiques. La dernière journée de Challenge organisée à Neuvic a eu lieu le 13 novembre, avec au programme une course d'orientation suivie d'une mass-start en kayak.

Au printemps, le Comité départemental a sélectionné les meilleurs éléments en benjamin et minime pour la Finale Régionale du Challenge Jeunes. Mattéo MILETO, Mathias LABRUE, Tom MANS-GOUISEM, et Isild MOURICAUD ont fait partie de la sélection. Isild, en canoë minime, a également été sélectionnée en Equipe de Nouvelle-Aquitaine et s'est octroyée la 2e place à la Finale Nationale.

Une animation pour le Territoire

En février 2018, le club a organisé la 7e édition de son "Cross-Kayak", épreuve réservée aux licenciés combinant un Cross dans la forêt de la Double et une épreuve canoë ou kayak sur l'Isle entre Planèze et Mauriac. Les concurrents étaient originaires de 7 départements différents, le plus loin venant de l'Aude. Le Cross-kayak sera reconduit pour une 8ème édition le 10 février 2019.

Fête du Sport au club de canoë : départ bike and run, marche nordique,

Le club a également participé au mouvement national de la Fête du Sport, en organisant le 22 Septembre une “Journée Sport Nature” avec des animations gratuites pour tout public sportif. Bike and run, marche nordique, stand up paddle, course d’orientation, canoë étaient au rendez-vous.

Comme chaque été, le club a ouvert ses portes aux pratiquants occasionnels. Bénévoles et éducateurs sportifs ont proposé des animations pour tous : encadrement de groupes et stages pour les jeunes, descente aux flambeaux et parcours d’interprétation nature. Le fruit de ces efforts a permis de financer une bonne partie de nos déplacements et de notre matériel sportif.

Le club est accessible à tous, toute l’année, pratiquants réguliers, occasionnels et sport adapté.
Il obtenu le label “Valides-Handicapés : pour une pratique sportive partagée” en septembre 2018, et entend continuer à permettre au plus grand nombre la pratique du canoë et du kayak. Les recrues motivées peuvent se présenter tout au long de l’année.

Horaires principaux :

Mardi : 18h à 20h, **Mercredi :** 14h à 17h,
Vendredi : 18h à 20h, **Samedi :** 10h à 17h,
Le dimanche : 10h à 12h,
et durant les vacances scolaires
(sorties, stages et compétitions)
Tous les jours en Juillet et Août.

Renseignements :

www.canoeneuvic.com
06 74 36 28 77
canoeneuvic@yahoo.fr
Suivez-nous sur facebook !

La Neuvicoise

Après l'inauguration de la voie verte, Adélia et Jessica ont créé en 2016 LA NEUVICOISE dont le siège est basé à la Grande Veyssière, avec pour objectif l'organisation de marches et de courses sans esprit de compétition c’est-à-dire sans chrono ni classement. L'AG de mai 2018 a mis en place un CA à parité égale de 14 membres, dont certains sont issus d'associations locales. Création de 2 commissions (communication et sportive).

En 2018, une seule manifestation : LA NEUVIC’ROSE, le 14 octobre, en faveur de la Ligue contre le cancer du sein. Réussite totale puisque nous sommes passés de 157 participants en 2017 à 418 en 2018 dont 30% étaient des Neuvicois. Présence de 39 jeunes de moins de 12 ans.

Consultez notre site :
https://laneuvicoise.wordpress.com.

Deux nouveautés importantes : après les deux premières éditions localisées aux maisons doubleaudes, la manifestation a été transférée sous la halle, point de départ de nouveaux parcours dans les hauteurs de Planèze. 22 bénévoles assuraient la sécurité.
Cette matinée fut une fête populaire qui s'est déroulée sous un beau soleil. Tous les professionnels du centre bourg auxquels se sont joints le château de Neuvic, le Kayola et le Cilaos, ont participé en décorant leurs vitrines. Nous tenons à les en féliciter. Tous les restaurateurs, le boucher et les boulangers ont très généreusement contribué à l’excellent ravitaillement de fin de parcours.

La photo ci-dessous immortalise le beau résultat de la Neuvic’rose 2018

Chèque de 1.397€ remis à la ligue contre le cancer du sein (*)

Retenez d'ores et déjà la date de la prochaine Neuvic’rose 2019 : le dimanche 13 octobre 2019

Autre manifestation en 2019 : LA NEUVICOISE, le 2 juin 2019, sous la halle. Nous nous dirigerons vers le Maine et Guillassou et proposerons également 3 distances marches et courses. Tout comme pour la Neuvic'Rose, des banderoles compléteront la communication.

(*) 3€ sur les 5€ de droit d'inscription étaient reversés à la Ligue contre le cancer du sein

Club de Foot Neuvic - Saint-Léon

FIN DE SAISON 2017/2018

La situation financière du club est saine même si les comptes ne sont pas équilibrés suite à l'augmentation des frais liés à l'arbitrage, aux sanctions et à la diminution des recettes de nos vides-greniers (mauvais temps) lotos et soirées.

Cette année nos 186 licenciés nous auront donnés satisfaction, notamment chez les jeunes avec un bon comportement et une bonne évolution de nos U6-7 et U8-9.

Le summum aura été atteint par les U10-11(entente avec Grignols-Villamblard et St Germain du Salembre) qui, après une année historique persiste dans cette voie, ils sont de nouveau vice-champion départemental futsal et accomplissent une superbe saison au plus haut niveau du département.

Nos U12/13 (entente avec Grignols-Villamblard et St Germain du Salembre) se seront bien comportés en atteignant la Finale de la Coupe de Dordogne, mais surtout en devenant vice-champion de Dordogne en Futsal.

Les U14/15 (Vallée de l'Isle) sont vainqueurs de la coupe de Dordogne Futsal et 3éme du challenge de l'offensive en championnat

Les U18 (Vallée de l'Isle) réalisent également une superbe saison en devenant champion de Dordogne de 1ére division, et champion de Dordogne futsal.

Quant à nos seniors, l'équipe C après s'être qualifiée en 4éme division élite, termine à une honorable 4éme place.

La B rate également la montée de peu avec une belle 3éme place.

La A après une saison mouvementée avec des résultats en dents de scie, parvient à garder sa place en 1ère division. C'était notre souhait en début de saison

Quelques joueurs seniors nous quittent pour jouer à leur niveau. Concernant les nouveaux licenciés nous constatons peu d'arrivée actuellement. Nous serons donc raisonnablement ambitieux pour la saison 2018/19.

Un grand merci à notre entraîneur de l'équipe A, Fabien Naudet, qui souhaite prendre du recul avec les seniors, mais il va continuer avec les jeunes avec lesquels il obtient de magnifiques résultats. Il est donc remplacé par Benjamin BESSE.

Changement également avec la B, où Fabrice Lauriot (Kanou) va gérer l'équipe avec Jean Michel, sous l'oeil bienveillant du toujours jeune Wil Berger.

DEBUT DE SAISON 2018/2019

Ce début de saison reste stable en effectif avec 184 licenciés. Un peu moins de seniors compensés par la jeunesse suite à notre 2éme étoile.

Nos U7 et U9 progressent à leur rythme avec des éducateurs compétents et dévoués.

Nos U11 en entente avec Grignols Villamblard ont pu constituer 4 équipes garçons et pour la première fois 1 équipe fille.

Les U13 toujours en entente se retrouvent avec 3 équipes sur les terrains, beaucoup de 1ére année, nous verrons la progression en fin de saison.

Les U15 (vallée de l'Isle) après un très bon début de saison en brassage, vont participer au championnat Inter District.

Nos U18, après avoir loupé quelques matches devraient évoluer en 1ére division de district.

Quant à nos seniors, l'équipe 1 est actuellement 4éme mais avec des matches d'avance. L'équipe 2 est 7éme mais avec 1 ou 2 matches de retard, et l'équipe C va participer au championnat de 4éme division avec bon espoir de jouer les premiers rôles.

Un seul objectif pour la 1 et la 2, ne pas descendre.

Judo Club de Neuvic

Le Judo Club de Neuvic commence une nouvelle saison à plus de 50 licenciés.

L'activité du club est répartie en 2 sections :

Le Taïso qui propose aux adolescents et adultes, dans une ambiance conviviale, des exercices variés, progressifs et adaptés aux capacités physiques de chaque pratiquant. De la relaxation à l'assouplissement en passant par l'endurance, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent aux licenciés une pratique sportive tout en douceur, facilement conciliable avec la vie active. Cette section est particulièrement en développement cette saison avec de nombreux nouveaux adhérents.

Le Judo, enseigné avec authenticité permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel.

Cette section est ouverte pour les pratiquants de tous niveaux dès l'âge de 4 ans.

Les débutants adultes sont également les bienvenus dans une approche pédagogique s'adaptant au niveau de chacun.

Mme Esthel DELTEIL, entraîneur pour la troisième année consécutive, dispense la totalité des cours du mercredi.

Nous pouvons encore cette année faire un bilan sportif encourageant pour nos compétiteurs notamment Sébastien MANTEAU qui continue d'obtenir de bons résultats aussi bien au niveau départemental que régional.

A noter : notre tournoi annuel se déroulera le dimanche 19 mai 2019 au gymnase de Neuvic. Cet événement accueille chaque année les combattants de la Vallée de l'Isle et de ses environs.

A cette compétition s'ajoute le Trophée SAKURA organisé par le comité départemental que nous accueillons pour la troisième année consécutive.

Pour tous renseignements, l'équipe enseignante et encadrante se tient à votre disposition au dojo tous les mercredis aux heures des cours.

Nous sommes également joignables par mail :

judo.neuvic@gmail.com

Vous pouvez nous suivre sur notre compte Facebook : Toutes les informations concernant les activités du Club y sont publiées.

Judo Club Neuvic

NOUVEAUX Horaires :

Taïso : **tous les jeudis** de 19h30 à 21h

Judo : **les mercredis**

- 16h00 à 16h45 pour les 4/6 ans
- 16h15 à 18h15 pour les enfants jusqu'à 12 ans
- 18h15 à 19h45 pour les ados et adultes

Équipe enseignante : Esthel DELTEIL

Membres du bureau :
Présidente : Sandra MERCIER
Vice-présidente : Jennifer SOCHA BOINE
Secrétaire : Patricia LE COZ
Trésorière : Marie PEREIRA
Trésorier adjoint : Julien SOCHA
Président d'honneur : Bruno LABRIOT.
Bénévole : Christiane PARINET

Aïkido Club Dordogne

ART MARTIAL JAPONNAIS ANCESTRALE

DOJO
NEUVIC sur l'ISLE

Auto défense
Réponse
Proportionnée

AIKIDO CLUB DORDOGNE

Adultes et adolescents
mardi 19h à 21h
vendredi 19h à 21h
Dimanche 10h30 à 12h

Tel 06 42 15 02 02

Au dojo de Neuvic, nous pratiquons un art martial très enrichissant, L'AIKIDO où l'utilisation de la force est secondaire. Il permet une réponse adaptée à toutes formes d'attaques (mains nues, armes..) contre un ou plusieurs adversaires, en exerçant des contrôles ou des projections.

Détourner la force de l'autre et créer l'harmonie en utilisant un minimum d'énergie, l'endurance physique n'est pas nécessaire pour débuter, cependant l'Aïkido est un art martial qui nécessite un réel engagement.

Il permet un épanouissement physique et surtout psychique où la règle d'or est la maîtrise de toutes situations.

Il existe bon nombres d'école d'Aïkido avec différentes approches. La notre adopte une pédagogie particulière qui permet une pratique au fond réellement martiale, la vitesse d'exécution et les angles utilisés apporte une réponse adaptés à ce que vous devez faire subir à l'autre voir RIEN !!

Cours du mardi 18 décembre, nos excuses pour les élèves absents sur les photos et merci aux élèves et anciens élèves :

Fanfan, Leoni, Otsana, Oceane, Delphine, Lalie, Emmanuelle, Christina, Audrey, Evan, Thibaut, Killian, Jefferson, Jorian, Pierre, Damien, Jorian, Ilan, Joris, Stivell, Bruno, Frederic, Xavier, Thierry, Greg, Nicolas, Sebastien et une pensée particuliere pour OLIVIER

La Boule Neuvicoise

Champion de Dordogne par équipes de club !

Belle saison pour l'équipe senior qui n'a enregistré aucune défaite.
Au printemps lors des matchs de poules ils enregistrent 7 victoires en autant de rencontres et terminent 1er avec un goal-average +147 puis sur les terrains de Thiviers ils éliminent successivement les équipes de Nontron en 1/8 et Campagnac les Quercy en ¼. Le 21 octobre avec l'avantage des terrains ils viennent à bout de l'équipe de Thiviers en ½ et pour finir l'équipe de Naillac (en noir sur la photo ci-dessous) en finale.

Bravo et merci à toute l'équipe pour cette performance et en particulier à leur coach Patricia Lacombe

Performance aussi chez les vétérans

L'équipe termine 1er de sa poule et se qualifie pour les 1/4 de finale hélas perdu contre celle de St Cyprien mais accède tout de même à la deuxième division pour la saison 2018-2019

ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue dans La salle du club le dimanche 02 décembre 2018 et n'a apporté que peu de changement dans le renouvellement du bureau.

Présidents d'honneur :
François Roussel Maire de Neuvic et Paul Eymery
Président actif : Jacques Large
Vice-Président : Jean-Claude Coudert
Trésoriers : Stéphane Augustin, Patricia Lacombe
Secrétaire : Laurent Troubadis, Philippe Buffe
Vérificateurs aux comptes : Elysée Maillot, Didier Rebillout

Les concours et championnats 2019

Jeudi 11 avril : 14h 30 triplette vétérans

Samedi 22 juin : 14h30 doublette challenge Christian PRIOSET

Vendredi 30 août : en partenariat avec le CD24 et le Conseil Départemental de la Dordogne finale du trophée Michel Sénac, Seniors Soyer Sport

Dimanche 01 septembre : 14h30 triplette mixte challenge H et G BAUNAT

D'autres manifestations au boulodrome

12 janvier formation d'arbitre, **19 et 20 janvier** formation d'éducateur BF1, **06 mars** championnat Départemental U.N.S.S (SPORT SCOLAIRE), **09 et 10 mars** examen d'éducateur BF1, 16 mars formation au tronc commun.

Coupe de France

Engagée également dans cette compétition notre équipe élimine au 1er tour celle du C.O.P.O mais s'incline au deuxième tour face à nos amis de ST Astier.

A noter dans cette compétition la très belle performance de nos féminines Sylvie Zauzére, Nicole Chateauraynaud et Sylvie Rybka qui pour sa part participait pour la première fois sous les couleurs de notre club et remportait un tête à tête face à une ex-championne de Dordogne sur le score sans appel de 13 à 3.

Tennis Club Neuvicois

Une bonne année sportive mais pas pour les finances.

ECOLE DE TENNIS

25 jeunes participent aux entrainements hebdomadaires, ils sont dirigés par Thierry notre prof. Pendant les vacances scolaires, des stages sont organisés pour ces enfants sur 2 jours ou plus suivant la demande. Les moins de 11 ans participent à des plateaux dans les clubs voisins. Les plus grands font des tournois comme les adultes.

EFFECTIF

Nous avons enregistré une baisse des licences, après 4 ans d'augmentation. C'est surtout chez les jeunes que nous perdons des licenciés.

CHAMPIONNAT DU PERIGORD

4 équipes ont été engagées. L'équipe Dames, invaincue termine 1ère de leur poule, et monte en 2ème division.

L'équipe 1 Hommes, avec beaucoup de blessés descend en 3ème série. Les équipes 2 et 3 hommes se maintiennent en 4ème série.

COUPE DE GUYENNE

Encore invaincue, l'équipe Dames accède à la 2ème série, malgré un effectif restreint. Elles défendent bien notre club. L'équipe 1 Hommes retrouve sa place en 3ème série après une descente il y a 3 ans, à cause d'une triche de nos adversaires….. Les équipes 2 et 3 montent elles aussi en séries supérieures. Merci à toutes et à tous pour votre engagement pour notre club.

TOURNOI INTERNE

22 participantes et participants, 6 dames et 16 hommes. Chez les dames c'est Adeline classée 30/1 qui bat Stéphanie classée 30 en finale. Dans le tableau hommes c'est David classé 15/2 qui l'emporte sur Philippe classé 15/3. Les matchs se jouent par poule cela permet de faire plus de matchs.
Le tournoi sera reconduit en 2019 de février à mai.

TOURNOI D'ETE

Très bon tournoi mais une légère baisse d'effectif : - 8. Chez les dames toujours en manque de compétitrice, c'est Marine Maury 15/2 (arrière petite fille de la famille Le Guen de Théorat) qui remporte enfin la finale contre Juliette Laurent 15/3.

Finale hommes vainqueur Luciano Fisicaro classé 0 contre Florian Dubesset 2/6.

Finale 4ème série c'est Jérémy, joueur du club qui monte sur la plus haute marche.

Je tiens à remercier toutes et tous les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année et surtout pour ce tournoi, c'était le 33ème.

DIVERS

Malgré un bénéfice à 4 chiffres avec notre tournoi, nous terminons l'année avec un déficit à 3 chiffres.

Nous avons acheté une imprimante A3, pour les affiches de notre tournoi car notre sponsor n'était plus en mesure de les faire. Le prof nous coûte cher et l'achat de balles pour les compétitions aussi.

Nos courts on un besoin urgent de rénovation pour la survie du tournoi donc du club.

Le TC Neuvic vous souhaite une très bonne année 2019

finaliste et vanqueur 11/12 ans

Stéphanie, Jean Michel, Luciano vainqueur du tournoi, Serge Faure adjoint au maire, François Roussel maire de Neuvic

Moto club de Neuvic “Family Riders”

Le 7 avril 2018, le tout nouveau moto club **“Family Riders”** a vu le jour à Neuvic.

Ce moto club, présidé par Philippe PETIT a pour but de réunir les passionnés de moto (roadsters, customs, sportives, etc), afin de partager cette passion tous ensemble, autour de balades, manifestations, événements et activités diverses.

Depuis sa création en avril, le moto club compte 23 adhérents et a organisé diverses balades/événements sur l'été 2018 :

- Organisation de baptêmes motos dans le bourg de Neuvic.
- Étang de Saint-Estèphe, Sortie au Pilat, St Amand de Coly, Gouffre de Padirac.
- Organisation d'une soirée paella à Neuvic
- Participation à l’exposition de modèles réduits organisée par Magpresse Neuvic

La saison a été clôturée par un repas de fin d'année en présence de tous les membres.

La saison reprendra en avril 2019, avec de nouvelles sorties, activités, événements (activités proposées par tous les membres du club).

Contacts :

Président : Philippe PETIT : **06 85 55 85 69**
Secrétaire : Jennyfer PETIT : **06 68 63 70 21**

Mail : familyriders24@gmail.com
Facebook : @familyridersneuvic

Les membres du bureau restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Club de gym volontaire de Neuvic

Fédération Nationale Sport en Milieu Rural

Les cours d’1H15 ont repris début septembre. Ils sont assurés en dehors des vacances scolaires, deux fois par semaine, jusqu’à fin juin 2019.

Mardi : de 18h30 à 19h45 - Jeudi : de 18h15 à 19h15

Pour la saison 2018/2019, nous avons 44 adhérents.

Le coût est de 85€ pour l’année, assurance comprise. Un certificat médical ou une attestation est demandé. Le matériel nécessaire à la bonne pratique de l’activité est fourni.

Pour la 2ème année, les cours sont assurés par Sylvie Kantas, qui propose de l’échauffement, du renforcement musculaire, des abdos-fessiers, du gainage, du cardio, des exercices d’assouplissement, de la relaxation…

Quelques moments festifs et conviviaux peuvent être proposés durant la saison :

- Participation au téléthon, • Pot avant Noël,
- Galette des rois, • Balade pique-nique sur la voie verte, ainsi qu’un repas au restaurant pour clôturer l’année.

Vos contacts pour les adhésions :
La présidente : **Martine Merceron Sarlat - tél : 06 35 50 57 36**
La secrétaire : **Florence Hacot - tél : 06 14 57 59 06**

Les membres du bureau restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tribune Libre de l'opposition

Ensemble, osons l'avenir

Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux d'opposition vous présentent leurs meilleurs voeux de santé et de réussite pour cette année 2019. Très belle année à vous !

Nous demandons que notre droit de tribune libre de l'opposition soit pleinement respecté comme c'est le cas dans les autres collectivités. La majorité municipale et plus particulièrement Monsieur le Maire se permettent d' interpréter et de dénaturer nos propos, ce qui est une forme de censure.

I Orientations budgétaires et délibérations :

Nous avons voté contre le budget présenté : le budget d'investissement s'équilibre par la vente prévue du camping. Seule cette opération permet de maintenir un budget d'un montant équivalent à l'année dernière.

Nous avons évidemment approuvé la mise en place de la convention avec l'association d'insertion RICOCHETS pour l'entretien des espaces verts de la commune. Cette association bénéficie aussi d'une convention avec la communauté des communes CCIVS.

II Acquisition d'un bien par droit de préemption urbain :

La commune a fait valoir son droit de préemption sur la vente du garage situé place des Sabotiers.

A l'unanimité, nous avons voté contre. Nous ne pensons pas que le rôle de la commune soit d'intervenir dans une transaction entre particuliers Nous pouvons partager l'idée de créer un lieu de vente des produits artisanaux locaux. Nous avons d'ailleurs proposé d'autres lieux disponibles dans NEUVIC. Nous avons également émis l'idée d'une gestion communale en lien avec l'économie circulaire via une association par exemple. Dans tous les cas, nous serons vigilants lors de l'appel à projet, sur sa nature et son porteur.

III Subventions et autorisations dans le cadre de la transition énergétique :

Nous avons voté unanimement les actions de remplacement par des ampoules LED des ampoules consommatrices et les études d'éclairage alimenté par du photo voltaïque pour le parking de la gare. Nous avons aussi voté les actions proposées dans le cadre du plan 500 territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) porté par le Pays de l'Isle :

- création d'une liaison douce afin de faciliter le déplacement à vélo ou à pied en toute sécurité entre les établissements scolaires et la résidence chènevière.

- rénovation énergétique de la salle de Planèze.

D'autre part, la Communauté de Commune Isle Vern Salembre a également prévu la réalisation en 2019 d'une liaison douce éclairée entre le centre ville et la gare.

Nous sommes vos élus et vous pouvez nous contacter par téléphone au **05 53 81 59 39** ou **06 83 82 44 57** ou sur la messagerie électronique suivante : **ensembleosonslavenir@laposte.net.**

A GOREAU, F CHASSIN, F LAHONTA, M REMAUD et M-C SIMON.

Etat civil

NAISSANCES

Athénaïs, Gabrielle, Ohyanna, Lagertha CAZAUBON
Enora, Anne LAGUERRE BRIAND
Gabriel LACAUD
Gabriel, Marius JAULIN
Katharina, Emeline, Annie, Carla CORREIA
Kïnsley ROLLIN GALAN
Louane, Chantal DE ROSSI
Louisia, Sofia PUYANCHET MONNÉRY
Louna RADUREAU
Lyam ROLLIN
Lyanah, Fleur GRENET
Mila, Georgia RENAUDIE
Raphaël, Régis, Alain COUSSIN
Tessonn VISSE
Zéa DAURIAC

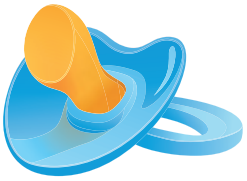

MARIAGES

AZEVEDO SOUSA José, Humberto
et RONTEIX Dorothée
BACQUE François Daniel et BEAU Sandrine
BONIS Jérôme, André, Roger, Michel
et MARQUET Cathy, Sandy, Claudine
BOUILLAUD Jérôme et SIMON Ingrid, Sonia
BOURENNANE Fatah et EL ATI ALLAH Souâde
CHAVEROT Xavier et FRENAY Charlotte, Anne
DELORD Joël et CUBILIER Florence
JOUBERT Sylvain et EFFAYONG ONONG Monica
PERSON Benjamin, Kévin, Pierre
et LAVIGNAC Laureen, Priscillia
PORCHERON Eric, Gilles et FRAISSE Corinne, Patricia

Pacte civil de solidarité

CHAILIE Vincent, Pierre, Laurent et TARRUELA Audrey
KAUFMANN Donovan, Francis et BONIS Elodie
LECESTRE Eddy, Michel, Gilbert et BOYER Shirley
MECHIN Gabriel, Xavier, Jean et CLERC Marie
VENTADOU Fabien, David et
PIVERT Morgane, Gabrielle, Marie
DUBOISDENDIEN Julien, Paul, Jean et
LAGRANGE Nathalie

DECES

AUDEBERT René, Louis
AUPEIX Jeannine
BERTAGNOLIO Liliane *née COLINET*
BLOIS-VALENTIN Claudette, Françoise *née FRAISSE*
BROUSSOULOUX Pierre, Michel
CASSADOUR Simone *née RÉVÉLEN*
CATARD Georgette, Marie, Josette *née FOURNIER*
CAZAUBON Andrée, Henriette *née GRANDIN*
CHAMPAUD Daniel
COUPLET Yvonne, Sophie *née BURGER*
DELAGE Paulette, Henriette *née LABADIE*
DELORS André
DENOIX René, Jean
DIELEMAN Louise, Jeanne *née BOONE*
DUJARDIN Roger, Adrien
DUMERSAT Michel, Jacki
DUPEYRAT Marie Louise *née DUMONTEIL*
FARE Lucie *née DESFARGES*
FRENTZEL Janine, Renée *née POUCH*
GRASSI Agostino
GRENDENÉ Josée Marie, Juliette *née FONTAINE*
GUICHARD Jeanne, Alma *née ANGELAUD*
GUICHARD Marie *née NADAL*
GUILLO Louis Marie
JEAMMET Irène *née FÉVRIER*
KERNER Jacqueline, Andrée *née RIGAUD*
LABARSOUQUE Daniel Bernard
LABRIOT Yves José
LAUTRETTE Yvonne *née DELAGE*
LEONARD Jean Louis
LOCQUET Olivier, Marcel, Bernard
MALEVILLE Alain, Bernard, Claude
MASSIAS Alexia, Denise née *PUYANCHET*
MURAT Norbert
PETEYTAS Odette *née ANTOINE*
PETIT Emile, Victor, Edme
PUJO André, Basile
RASEMONT Éliane, Jeanne *née LATAPIE*
RENAUD Nicole Christiane *née TRONCHE*
REYDY Irène *née SERRE*
ROCHE Renée *née MEYJONNADE*
RONGÉRAS Jean Jacques Guy
ROY Georgette, Jeanne, Marie-Thérèse *née LHOTE*
SARRAZIN Serge
SEDRAN Danièle *née COUDERT*
WITTEBOLLE Albert, André

Nouvelles activités à Neuvic

B.N.P.A

Vente et Livraison de pièces auto
Loïc LIMELETTE
06 72 35 24 46

Menuiserie

Menuiserie - Escalier - Ferronnerie
ALARIC Jérémy
06 43 74 78 67
alaricjeremy@gmail.com

ALARIC Jérémy, nouvel artisan menuisier ancien Compagnon de La Rochelle diplômé d'un CAP Menuisier ainsi que d'un CAP Ebéniste et d'un Brevet professionnel, propose ses services sur la commune de Neuvic et ses alentours ! Il réalise divers travaux tel que la création et la rénovation d'escaliers, meubles intérieurs, menuiseries, parquet, car-ports... mais aussi de la ferronnerie par exemple grilles de défenses, portails....

Brasserie

Brasserie du Sud-ouest
Yoann Delibie et Jonathan Krumhorn
Les Jeannetoux
09 84 46 06 98
https://brasseriedusudouest.com/

La brasserie a été créée par Yoann Delibie et Jonathan Krumhorn en avril 2017 sur la commune de Montpon.

Les travaux à Neuvic avancent à grand pas et ils devraient déménager au1er trimestre 2019.

Ils ont ouvert une campagne de financement participatif pour les aider à boucler leur budget et à déménager, voici le lien où tout est expliqué.

https://www.tudigo.co/don/brasserie-du-sud-ouest

Clinique vétérinaire

Dr Van Den Heuvel Annelies
9 rue Majoral Fournier
05 64 31 11 91

Le Docteur Annelies VAN DEN HEUVEL est originaire de Belgique et elle est arrivée en France en 2008 après la fin de ses études de vétérinaire à l'université de Gand (Belgique). Elle a travaillé pendant 9 ans à St-Aigulin (17) dans une clinique vétérinaire mixte avant de s'installer à son compte à Neuvic.

Le Docteur VAN DEN HEUVEL est surtout spécialisé dans les races canines et en NAC (Nouveaux animaux de Compagnie) et sur demande les équidés et ovins, caprins dans un rayon proche.

Elle est accompagnée de Jeanne MILLET assistante vétérinaire (ASV), diplômée du CNFA Blanquefort en juillet 2003.

Cette dernière a d'abord travaillé avec son papa le Dr Patrick MILLET à Coulounieix-Chamiers jusqu'à sa retraite et ensuite dans d'autres structures sur Périgueux, Sarlat, Vélines et Montpon.

WORKSHOP NEUVIC

Il ouvre ses portes à Neuvic sur la place Eugène Le Roy.

Ce lieu chaleureux et accueillant est ouvert à toutes celles et ceux, de tous âges, qui s'intéressent au textile et la mode.

Dans un cadre aménagé en îlots cosy, venez découvrir un atelier-studio-école de mode atypique. Le WORKSHOP NEUVIC accueille dès le 2 janvier 2019 sa première stagiaire en reconversion professionnelle et propose toute l'année des ateliers et stages d'initiation en fonction de vos envies et besoins pour bien commencer la couture, le dessin d'observation, le dessin de mode, le tricot (à partir de 15€ la séance)… Une idée de cadeau plaisant et utile pour bien démarrer l'année !

Sandrine DANIEL vous accueillera toujours avec plaisir, et vous fera partager sa passion de la pédagogie, du textile, des belles matières et des arts appliqués.

Des animations, expositions et ventes seront régulièrement organisées au WORKSHOP NEUVIC, au rythme de la vie du bourg, du calendrier scolaire et étudiant, et des fashion weeks!

Contact : 07 83 29 94 66 ou 07 66 24 84 85

Pour en savoir plus sur les formations post bac et professionnelles : Facebook : **point-prépa-mode**
site : **www.pointprepamode.fr**

Et au printemps, Forum annuel de la Mission Locale de Périgueux, sur le stand Point Prépa Mode.

Base de loisirs

Nouveau gestionnaire.

Serge CADARE, dit César

Association RICOCHETS - ZA de Théorat

Charles de Taillac, directeur et Justine Piclin, encadrante technique du service textile

Le Solitaire

Reprise de l'activité du bar-tabac de la gare par Jean Michel et Joëlle MELINOU.

6 place de la Gare,
Téléphone : 05 53 81 50 16

Garage du centre

DEROZIER Damien
Atelier de réparation automobile à Neuvic

3 rue Yves Guéna
Téléphone : 05 53 81 38 77

COMM J'M

Jean Marie DEBARLE
Communication visuelle - supports publicitaires
comjmd@gmail.com
06 40 92 65 45

Banque - Crédit agricole

Jean Philipe GOURGUES,
directeur d'agence délégué
Place de l'Eglise
tél 09 69 32 22 47 - 06 72 75 57 97

La Poste

Sandrine LUTZ-VEZIAT,
directeur du secteur de Mussidan
Avenue Talleyrand Périgord - Neuvic
12 rue Emile Bazilou - Mussidan
Tél : 06 38 35 79 13

Tiny Model's 24

Une nouvelle association vient de se créer à Neuvic, Tiny Model's 24, regroupant les amateurs de modèles réduits en extérieur comme les voitures électriques et thermiques, les drones, les hélicoptères, avions, bateaux… et les amateurs d'origamis en 3D.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'association Tiny Model's 24 au **06 67 36 23 05,** Gaëtan Boutin, Sébastien et Ingrid Pierou

Rétrospective

lauréats du concours des maisons fleuries 2018

Laureats du concours photo 2018

Tournage à Neuvic

Tournage à Neuvic, place Eugène le Roy, d'une scène du téléfilm "La Fin de l'été", réalisé par Hélène Angel et tourné uniquement en Dordogne, avec le comédien Bernard LE COQ un des principaux interprètes.

Obsèques de Madame Janine FRENTZEL

Eloge funèbre prononcé par François ROUSSEL lors des obsèques de Madame Janine FRENTZEL en l'église de Neuvic, le 7 décembre 2018

Cher Hubert,
Chère famille de Janine Frentzel,
Chers collègues élus,
Chers concitoyens de Neuvic et chers amis,

Janine Frentzel était une personnalité de Neuvic, elle aura fait la quasi-totalité de sa carrière ici dans notre village, d'abord comme percepteur de Neuvic, puis peu de temps après sa retraite professionnelle comme élue en acceptant de rejoindre l'équipe municipale en 2008.

Il est bien-sûr difficile de résumer en quelques minutes plus de quarante ans consacrés à nos concitoyens, d'abord dans le service public, puis comme élue et enfin comme inlassable bénévole de la vie associative.

Il y a déjà plus de dix ans, c'était en 2007, après 30 ans de bons et loyaux services rendus au Trésor Public de Neuvic, Janine était partie à la retraite et nous avions fait une petite cérémonie en son honneur en lui décernant la médaille d'honneur de Neuvic.

Avant de retracer sa belle carrière, je m'étais renseigné sur son parcours et nous avions appris qu'elle fut une élève brillante, puis une étudiante auréolée des succès à ses concours et examens.
C'est ainsi qu'elle avait réussi à la fois le difficile concours de la magistrature et celui des finances.

Nous avons eu la chance qu'elle choisisse de faire carrière dans les finances et rétrospectivement, je me dis que ses grandes qualités intellectuelles certes, mais aussi ses qualités humaines et sa générosité en particulier, la prédisposaient plus à rendre service au public plutôt qu'à rendre des jugements.

Janine Frentzel était arrivée à Neuvic en 1977, et il est paradoxal de constater qu'une personne dont la mission est de percevoir les impôts et les taxes, fonction qui à priori ne prédispose pas à la popularité était en fait plus que populaire, elle était aimée des gens. Elle-même, aimait les gens, elle les comprenait et savait se mettre à leur place. Quand un administré était confronté à une difficulté financière, elle trouvait une solution humaine, respectueuse des personnes.
Quand nous les élus débutions dans nos fonctions, elle était d'une aide précieuse, décodant avec aisance et un grand sens pédagogique les arcanes des budgets, de leur nomenclature et du jargon de la comptabilité des finances locales.
Avec tact et finesse, sans se substituer aux maires, elle leur faisait appréhender les avantages et inconvénients des choix financiers en matière d'impôts ou d'emprunts.

Naturellement, en 2008 quand elle-même est devenue une élue du conseil municipal de Neuvic, c'est bien évidemment qu'elle devint l'incontestable adjointe aux finances. Tous les jours elle épluchait les devis et les factures et elle s'était mise à l'informatique avec la volonté qu'on lui connait.
Mais sa compétence et sa rigueur n'étaient pas incompatibles avec son caractère joyeux malgré les épreuves qui ont marqué sa vie elle a toujours su repartir avec des projets, avec son entrain contagieux.

Tous les matins, dans le bureau des adjoints, elle était là, présente parcourant la presse spécialisée des communes ou celle des évènements de notre territoire. Elle avait toujours un mot, ou plutôt un bon mot pour détendre l'atmosphère partant du principe que l'on ravaille mieux dans la bonne humeur.

Ses qualités avaient été repérées très au-delà du simple cercle municipal, elle a eu des responsabilités éminentes dans de nombreuses structures : la crèche pour les tous petits, l'ANACE, la résidence autonomie, mais aussi l'EHPAD pour nos aînés.

Janine s'était aussi investie dans la vie associative dont elle fut une inlassable bénévole, au club de gym volontaire, au comité des fêtes, elle faisait partie du jury du concours des maisons fleuries. Elle faisait également partie de l'équipe qui préparait les colis de Noël pour nos aînés.

C'est maintenant qu'elle n'est plus là que l'on va mesurer combien elle se rendait utile, avec discrétion et sans jamais se mettre en avant.

Oui Janine était une personnalité aimée des gens de Neuvic à qui elle le rendait bien. De temps en temps elle quittait Neuvic pour son havre de paix en Corrèze, à Objat, où conformément à ses dernières volontés elle reposera pour toujours.

Chère Janine, au nom du conseil municipal de Neuvic, au nom de tous nos collègues élus, au nom de tous nos concitoyens de Neuvic je voulais te dire notre gratitude et notre reconnaissance.

Adieu Janine.

François ROUSSEL, Maire de Neuvic

Inauguration de la rue Roger Ranoux

Discours prononcé par François Roussel lors de l'inauguration de la rue Roger Ranoux à Neuvic le 20 octobre 2018

Chère Madame,
Chère famille de Roger Ranoux,
Chers collègues élus,
Mesdames et Messieurs du monde des anciens combattants,
Mesdames et Messieurs autorités civiles et militaires,

Nous sommes réunis pour honorer la mémoire de Roger Ranoux en donnant son nom à une rue de Neuvic. Dans quelques instants, nous dévoilerons la plaque qui désormais portera son nom, plaque sur laquelle il fallait en quelques mots résumer l'essentiel d'une longue vie magnifique.

Ces mots sont : Lieutenant-Colonel Hercule, responsable FFI Dordogne, ancien député de la Dordogne. Mais on ne peut pas en rester à la simple évocation de la résistance et de la politique. C'est pourquoi, je vais parler d'un évènement particulier qui s'est déroulé il y a 16 ans presque jour pour jour.

Le 12 octobre 2002, Roger Ranoux recevait les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur des mains d'Yves Guéna, grande figure du Gaullisme et à l'époque président du Conseil Constitutionnel. J'étais présent à cette cérémonie, au milieu d'une foule considérable et j'en garde un souvenir très vif.

Il y eut trois discours ; celui de Francis Colbac que je remercie pour sa présence aujourd'hui, celui d'Yves Guéna dont je salue la mémoire et bien sûr le discours de Roger Ranoux que nous honorons aujourd'hui. Je ne peux évidemment mieux faire que de m'inspirer très largement de ces trois discours remarquables qui ont donné tout son éclat à cette cérémonie.

Francis Colbac, l'indéfectible militant communiste, passionné d'histoire, la grande histoire mais aussi la véritable histoire locale qu'il connaît parfaitement, a mis l'accent sur la puissance symbolique de l'évènement, Yves Guéna, un officier des FFL qui honorait un officier des FFI, Roger Ranoux !

Mais avant d'en arriver là, il y eut toute une rétrospective sur l'engagement politique, philosophique et humain de Roger Ranoux, son soutien aux républicains espagnols et sa lutte contre les ligues factieuses annonçant la montée du fascisme.

La guerre déclarée, ce fut très vite le maquis en Corrèze d'abord puis en Dordogne où le Lieutenant-Colonel Hercule devint vite le chef départemental de la résistance, les FFI, les force françaises de l'intérieur.

Francis Colbac, homme de grande culture qui aime les artistes, les écrivains, les philosophes a fait deux citations qui selon lui résument bien la personnalité de Roger Ranoux.

D'abord, une formule de Picasso… "Je suis venu au communisme comme on va à la fontaine" et puis aussi une phrase du poète Aragon : "Rebelle et soldat, soldat et rebelle, c'est sans doute pour cela que je suis communiste".

Roger Ranoux s'engage avec son idéal communiste dans la guerre pour la liberté et l'indépendance nationale. La guerre devient vite mondiale, en Afrique de Kouka à Bir Hakeim et d'El Alamein jusqu'à Tunis, des unités combattantes débarquent en Normandie et en Provence. La guerre est dans l'Atlantique nord où nos pavillons font face aux tempêtes et aux sous-marins allemands. Dans les airs, on cite évidemment l'escadrille Normandie-Niémen dont la moitié des pilotes fut abattue en combat aérien.

Après que Francis Colbac ait parlé de Roger Ranoux le militant politique, Yves Guéna a surtout voulu parler du combattant Roger Ranoux. Il dira de lui :
"Un grand chef dans la résistance, un sens aigu du terrain, une bravoure dont nous avons tant de témoignages sauf le vôtre » dit Yves Guéna en se tournant vers Roger Ranoux ! « Vous prenez des risques héroïques avec les modestes forces des maquis pour désorganiser les arrières de l'ennemi en retardant l'acheminement des renforts vers la Normandie".

"La Dordogne libérée vous savez que le combat n'était pas terminé, il fallait porter le fer jusqu'au cœur de l'Allemagne et à la fin de 1944 vous rejoignez le 134ème régiment d'infanterie. Un moment donc dans l'hiver et le printemps 1945, nous fûmes proches l'un de l'autre".

Oui, deux jeunes gens animés par le même idéal patriotique étaient tout près l'un de l'autre en Allemagne et ne le découvrirent que beaucoup plus tard.

Je cite à nouveau Yves Guéna pour la fin de son discours : *"Vos actions d'éclat vous ont valu la Croix de Guerre, la médaille de la résistance et la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Après tant de combats, après une vie exemplaire qui vous aura vu maire et député, il était plus que normal qu'on vous honore d'une promotion dans notre premier ordre national ! Vos titres ont été examinés et reconnus au plus haut niveau de la République. Et si nous sommes convenus que j'aurai le privilège de vous remettre votre Croix d'Officier de la Légion d'Honneur, c'est parce que nous y avons vu, vous et moi un symbole. Nous n'avons pas en tout point la même vision de la société mais l'essentiel nous réunit. Oui nous nous retrouvons au coude à coude sur les champs de bataille quand la France est en péril. Et si la République est menacée, nous nous retrouvons même parfois dans les urnes".*

Je précise pour cette phrase qu'elle faisait allusion au 2ème tour de l'élection présidentielle où était présent le candidat du Front National… Le vote est secret mais on peut penser qu'Yves Guéna et Roger Ranoux ont mis le même bulletin dans l'enveloppe !

Et puis, comme le veut l'usage, le décoré répond à son parrain, le discours de Roger Ranoux fut d'une modestie et d'une humilité qui est l'étoffe des vrais héros.

Roger Ranoux a d'abord pensé à saluer ses camarades tombés au combat, torturés, déportés, fusillés. Après cette affection rétrospective pour ses frères d'armes, Roger Ranoux a eu au contraire des mots très durs pour Pétain, la milice, la collaboration avec les nazis.

Je cite Roger Ranoux :
"Mais que de souffrances consenties, endurées jusqu'à la victoire, dans une France livrée à l'occupant, tous les rouages de l'état mis à son service, son administration, sa magistrature, sa police, ses unités de maintien de l'ordre, ce qui souligne les mérites de ceux qui dans ce contexte ont su retrouver le chemin de l'honneur… Dans ce contexte, la Dordogne des croquants, des sociétés populaires fut une terre de résistance fidèle à son passé."

A la fin de son discours, Roger Ranoux a encore des propos lourds de sens, je cite :
"La particularité du combat des anciens combattants de la résistance, tous volontaires, c'est qu'il ne fut jamais terminé, qu'il mobilise encore aujourd'hui l'esprit et l'énergie des survivants. C'est ainsi que nous sommes encore mobilisés par cet indispensable travail de mémoire pour rappeler, montrer ce que fut le nazisme, son idéologie, ses crimes, la collaboration, le combat pour la liberté !

En Dordogne, avec 300 lieux de mémoires le chantier de la vraie histoire de la résistance est toujours ouvert … «Chantier au service d'une culture de paix, de tolérance, de solidarité, de citoyenneté. C'est notre façon d'être fidèles à ceux qui ont combattu et sont morts pour la liberté" dira Roger Ranoux.

A mon tour, je voudrais rappeler que Roger Ranoux était un fidèle de nos cérémonies patriotiques. Sa haute silhouette qui fait partie de l'ADN familial était là pour saluer la mémoire des camarades tombés au combat, morts au champs d'honneur ! Quelle belle expression par opposition au déshonneur de la capitulation ou pire de la collaboration.

Tant qu'il en a eu la force, Roger Ranoux est venu à Neuvic, tous les 21 Août, date anniversaire de la libération de Neuvic. Il est donc tout à fait normal et naturel d'avoir choisi un lieu proche de ce monument des martyrs de la résistance. On ne pouvait mieux trouver que cette rue où nous sommes.

En venant du centre du village, on prend l'avenue Général de Gaulle, puis on s'engage dans la rue de la Libération et ici on tourne dans la rue de la Résistance. Cette rue a une partie sud où nous sommes et une partie nord de l'autre côté de la route de Bordeaux. La partie nord continuera à s'appeler rue de la Résistance et la partie sud où nous sommes s'appellera désormais rue Roger Ranoux.

Pour avoir beaucoup parlé de Roger Ranoux avec Jacques Ranoux son fils aîné, mais aussi avec Francis Colbac qui le connaissait si bien, j'ai le sentiment que nous honorons un homme profondément bon, une belle âme, qui avait un idéal pour le genre humain : il voulait des hommes libres et une société fraternelle.

Oui, Roger Ranoux était un homme d'idéal, jamais prisonnier d'une idéologie. Nous sommes très fiers à Neuvic d'honorer une figure éminente de la résistance intérieure.

Madame, sachez que vous êtes complètement associée à l'hommage qui est rendu à votre époux. Vous vous êtes, vous aussi, engagée très jeune dans la résistance parcourant en vélo des centaines de kilomètres pour aider à constituer les réseaux de résistance et ce qui devait arriver est arrivé, une très belle histoire d'amour commencée pendant la guerre et poursuivie toute la vie pendant la paix.

A vous les enfants et les petits-enfants, il vous appartient maintenant de faire vivre le souvenir de Roger Ranoux. Vous pouvez être fiers de votre père et grand-père, fiers de ce qu'il a fait de sa vie.

Et puis, nous tous, ici, si nombreux qui sommes nés après 1945, qui n'avons jamais connu les privations, la faim, le froid, la peur d'une mort perpétrée par l'occupant nazi, n'oublions jamais nos anciens grâce à qui nous vivons la plus longue période de paix de toute l'histoire de France.

N'oublions pas Roger Ranoux et ses frères d'armes pour que vive leur souvenir afin que vive la République et que vive la France.

François ROUSSEL, Maire de Neuvic

Devoir de mémoire

Après avoir suivi durant ces 4 dernières années “la der des der”, ils nous a semblé intéressant de revenir sur une des nombreuses batailles du début de la guerre, sur un front dont on parle peu : les Vosges.

Ce choix est intervenu lors d'une rencontre avec M. Henry Bonhomme pendant le vin d'honneur pour les cérémonies du 11 novembre. En effet son père de M. Bonhomme Louis a participé aux combats de la Chipotte, où il a été blessé à la jambe gauche par 2 balles ennemies.

Ses états de service indiquent :

- 7éme bataillon de chasseurs à pied en date du 15 février 2013
- Caporal le 1er octobre 1913
- Sergent le 8 avril 1914
- A participé aux opérations du Maroc du 15/02/13 au 28/10/13, aux armées sur le sol Français du 02/08/14 au 27/08/14
- Évacué blessé du 28/08/14
- Classé par la suite service auxiliaire.

Ces combats ont également été racontés par un des participants, hélas inconnu, par l'intermédiaire d'un récit reproduit tel que.

La guerre 14/18 à St Benoit

Les réfugiés :

Dès le 25 août 1914, St Benoit fut envahi par les réfugiés de Ballonvillers Car les Allemands avaient incendié presque tout le village. De maison en maison, ils cherchaient un asile qu'ils ne trouvaient pas parce qu'il avait des soldats partout. Chez M. Bontemps, il n'y avait + de 100 évacués qui passaient la nuit dans les greniers à foin. L'église en était comblée.

L'évacuation :

Le mardi 25 août, vers 10h, l'ordre était donné d'évacuer St Benoit. C'est un jeune homme envoyé par le maire, qui a prévenu les habitants car le village allait être bombardé. Alors tous les gens se sont affolés, ont pris quelques affaires et se sont sauvés. Il est resté quand même quelques veillards qui n'ont pas voulu quitter leur village et leur maison.

L'équipement de soldats :

Les Allemands étaient en avance sur nous. Ils étaient déjà habillés de vêtements gris...
Les Français portaient encore le pantalon et le képi rouge. Les fusils allemands étaient automatiques : le chargeur contenait 5 cartouches. Le fusil Lebel était précis, mais pour le charger il fallait mettre les 8 cartouches les unes après les autres dans le magasin. Un an après ils avaient le fusil avec chargeur à 3 balles.
Les tranchées allemandes étaient profondes et bien faites (1,50 de prof) ; les soldats français ne pouvaient faire que des petits trous avec leur pelle minuscule.
Les Allemands avaient de meilleures armes que les français. Nos soldats avaient la mitrailleuse St Etienne dont le chargeur contenait 24 cartouches et qui s'enraillait facilement. Les Allemands possédaient des mitrailleuses qui se chargeaient par bande de 250 cartouches, les enraillages étaient rares. Plus tard les Français en avaient reçus quelques une semblables de marque Hotchkiss.

La Bataille :

L'artillerie française était installée en haut de la Haie ainsi qu'à l'Auriot, donc en plein découvert. Les Allemands avaient la leur dissimulée dans les bois. A la Chipotte, l'ennemi avait installé un poste d'observation sur le plus haut chêne. La batterie 7ème installée à la Haie fut entièrement détruite par un obus.

Après l'évacuation du village, on entendait du côté de la Chipotte des fusillades et des crépitements. Par moment des hurlements se faisaient entendre, c'était surement des corps à corps à la baïonnette. Les balles commençaient à s'écraser contre les murs des premières maisons, car les Allemands arrivaient au bord du village. Ils étaient vite repoussés dans les bois. Les Français ont tenu le plus possible à la Chipotte. Ils y a eu des centaines de tués. Les régiments qui ont combattu sont : le 109 d'infanterie et les 6ème et 5ème coloniaux. Ils ont eu des pertes énormes dans le revers du col, sur la gauche, près du fer à cheval. Les Allemands étaient dans une longue tranchée orientée vers Ste Barbe. Les coloniaux ont déferlé sur celle-ci à la baïonnette au canon, mais les ennemis les ont fauchés avec leurs mitrailleuses. Il était difficile de dire s'il y a plus de pertes allemandes que françaises. Les civils de Raon l'Etape ont vu passer des voitures pleines de cadavres emmenés. D'après les dires, il y aurait eu, durant la guerre, pour St Benoit, Ste Barbe, entre 20 et 25000 victimes.

Les victimes :

A St Benoit même, il n'y a pas eu de victimes du fait que les habitants ont été évacués. Mme Coltat, la femme du mère, âgée et impotente était restée seule , son mari étant mobilisé. Elle demeurait dans la vallée de Corbé. Un jour qu'elle était en face de sa fenêtre, une balle lui a traversée la mâchoire. Gravement blessée, elle a été évacuée à Lyon, où elle est morte. Dans la maison voisine, il restait un couple de vieillards dont l'homme décéda de maladie. Il est resté 12 jours sur son lit de mort, près de sa femme. Il n'y avait personne pour l'ensevelir. Il parait que les Allemands, voyant la scène, lorsqu'ils fouillaient les maisons, se sauvaient tout de suite. Ils ont quand même donné du café à cette dame. Les soldats pouvaient être enterrés au cimetière militaire de la Chipotte, mais beaucoup de famille ont réclamé le corps de leur défunt pour l'enterrer dans sa paroisse. Il faut préciser qu'il y avait aussi un cimetière allemand, qui a été exhumé après la guerre. Les gens se sauvaient car les Allemands fusillaient des otages qu'ils prenaient parmi les civils. Le curé de Ste Barbe, âgé de 75 ans, a été déporté en Allemagne sans savoir pour qu'elle raisons. Près de Raon l'Etape, il y a eu des maires, des instituteurs et des curés fusillés. Dans ce même village, sur 130 maisons, 101 ont été brulés, y compris l'église. A St Benoit, tout le quartier est a été brulé.

Certaines n'ont jamais été reconstruites. Chez Mr Marcel Toussaint, il y avait des blessés, les moins touchés faisaient la soupe sur un ancien fourneau. Cet hôpital improvisé a été pulvérisé par 2 obus allemands de gros calibre. On a retrouvé 2 mois + tard 15 cadavres sous les décombres. Pendant la période des combats, le village a été évacué 3 semaines. C'est à l'est qu'il y a eu le + de victimes.

Organisation des secours :

L'institutrice, Mme Adam, a été admirable. A l'école, aidée de quelques jeunes filles, elle avait installé un poste de secours pour les blessés. Il y en avait dans toutes les granges, celles-ci étaient maculées de sang. L'école a été touchée à son tour ; un gros obus a traversé la voute et crevé les plafonds ; tout le monde a été arrosé de gravats. Alors elles ont descendu les blessés dans les caves de l'école, il y en avait tellement que des voitures sont venues les évacuer à l'hospice d'Autrey. Mme Adam n'a quitté St Benoit qu'après le départ du dernier blessé.

Enlèvement des cadavres :

Dès 15 ans, les gens étaient employés pour enterrer les soldats et les animaux tués. Les bêtes qui vagabondaient s'étaient fait tués, c'était un vrai charnier. Il y régnait 1 odeur épouvantable. Les 1er jours, ils mettaient tous un mouchoir imbibé de grésil sous le nez, mais à la longue ils s'habituaient à l'odeur à l'odeur de pourriture. Près de la maison forestière, de gros autobus parisiens réquisitionnés pour le ravitaillement des troupes, étaient stationnés. A l'intérieur, il y avait des quartiers de bœuf pendus. Comme il faisait très chaud, la viande était plaine d'asticots et les soldats la jetaient sur le bord de la route. Les gens avaient essayé de bruler les cadavres des vaches avec du bois, mais il y aurait fallu trop de combustible. Ils ont tiré des balles dans la panse gonflée des animaux morts afin que ceux-ci tiennent moins de place dans les fossés. Après 1 équipe spéciale est venue pour enterrer convenablement les morts

Jean-Philippe REMY, correspondant défense

Neuvic mon Histoire

Un baptême au château

En rangeant mes archives, j'ai retrouvé la photocopie d'un document que j'avais découvert aux Archives Départementales, relatant un baptême qui s'était déroulé dans la chapelle du Château. Rien d'anormal qu'un baptême soit célébré dans cette chapelle, mais ce qui est plus étrange c'est que ce soit "une négresse" qui soit la baptisée. Nous sommes en 1760 et les gens de couleur ne devaient pas être nombreux à Neuvic et même en Dordogne.

Alors j'ai fait des recherches pour savoir, ou comprendre, comment cette personne était arrivée au château.

C'est Henri de Fayolle de Mellet qui, depuis la mort de son frère Antoine-Joseph en 1736, est le propriétaire du château. Il avait épousé Catherine de Bertin une riche héritière ; elle est la fille de Jean de Bertin, avocat bourgeois de Périgueux qui possède une importante fortune qui lui avait permis en 1699 en achetant la seigneurie, comté et baronnie de Bourdeilles de devenir le premier Baron du Périgord.

C'est ainsi que dès1736, Henri de Fayolle entreprend la construction du pavillon à cinq pans au milieu de la façade nord du château dominant l'Isle et surtout il fait aménager le parc, créant la grotte et au-dessus des sentiers de promenade entourés de buis qui en font à l'époque du château, un site plein de charme. Il y organise des salons littéraires qui attire toute la noblesse et la bourgeoisie de la vallée de l'Isle et même au-delà.

Pour corser ses soirées, il eut peut-être l'idée d'avoir à son service une servante de couleur, ce qui à l'époque était courant dans des maisons bourgeoises et dans les châteaux du Bordelais. Car à cette époque le commerce triangulaire était une des principales activités du port de Bordeaux. On ne peut oublier qu'après Nantes, de 1672 à 1780, Bordeaux a tenu la seconde place dans la traite négrière.

Mais peu de noirs arrivaient à Bordeaux, car comme son nom l'indique pour le commerce triangulaire, les navires partaient de Bordeaux vers les côtes africaines, chargés de marchandises pour servir en partie de monnaie d'échange pour l'achat des noirs et de là se dirigeaient vers Cuba, les Antilles ou Saint Domingue pour revendre leur cargaison d'esclaves. Pour le retour vers Bordeaux le chargement se faisait avec des produits des îles, mais également avec des produits manufacturés venant des Etats Unis. Cependant les capitaines de navires avaient à l'époque le droit de "s'octroyer" un esclave, lors du retour vers Bordeaux et beaucoup d'entre eux les "revendaient", sans doute sous le manteau à de riches bordelais.

Si l'esclavage avait cours dans les îles qui étaient des colonies françaises, il était strictement interdit en France. Celui qui en France voulait avoir une personne de couleur à son service, devait obligatoirement l'affranchir. Cette formalité se faisait par un simple acte notarié. Si cette pratique était courante à Bordeaux et en Gironde, c'était rare et plus difficile en Dordogne et il fallait avoir une aide importante pour y arriver. Mais pour Henri Fayolle de Mellet la chose ne posait aucun problème. Son beau-frère Henri de Bertin était le favori de Louis XV dont il sera successivement secrétaire d'état, puis ministre.

La jeune noire affranchie, le Comte a voulu en faire une chrétienne, ne voulant pas avoir à son service "une sauvage païenne". Voilà je pense pourquoi il y eut ce baptême dans la chapelle du château.

La photocopie de l'extrait de baptême étant peu lisible, je transcris ci-dessous le document :

"Le vingt quatre juin mil sept cent soixante a été baptisée une négresse que Mr le Comte de Mellet avait dans son château à qui on a donné le nom de Marguerite. A été parrain Sieur Pierre Bornet Léger juge de Neuvic et marraine Marguerite Talauchet de Varninas et témoins Pierre Verninas et Messire Jean Baptiste Pierre Gosseval prêtre et vicaire du dit Neuvic."

Suivent les signatures de Marguerite Talauchet, Bornet Léger, (juge de Neuvic) et celle du curé de Neuvic qui est illisible. Celle d'Henry de Fayolle ne figure nulle part.

Ce qui amène à se poser quelques questions.

En 1760, il a 86 ans et décèdera trois années plus tard le 26 novembre 1763.

Et là me revient en mémoire le placet anonyme qui fut adressé le 7 février 1764 au Procureur Général du Parlement de Bordeaux dénonçant :

"la collusion entre le juge et fermier des rentes et le lieutenant de police qui profitant du grand âge du seigneur de Neuvic abusent de sa faiblesse pour se livrer à des actes répréhensibles...".

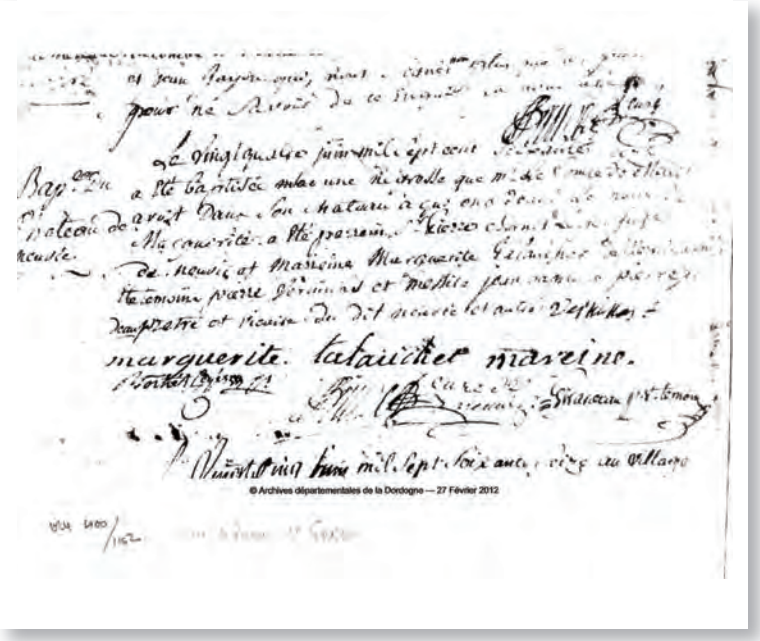

On ne peut pas dire que faire venir au château une personne de couleur soit répréhensible, d'autant plus qu'il a fallu obligatoirement lui donner sa liberté en l'affranchissant et en plus il en fait une chrétienne en la baptisant.

Mais si on donne foi aux propos du placet, il a fallu que Bornet Léger, juge de paix et fermier des rentes, et également parrain de Marguerite, fasse les démarches sûrement importantes pour réaliser cette affaire.

Car il ne faut pas penser un seul instant que le fils du seigneur, Louis Raphaël Lucrèce, ait pu s'occuper de cette affaire. Il est à cette époque en Pologne où il sert en tant que chef de brigade auprès du roi Stanislas.

On peut également penser aussi que cette idée un peu fantasque ait pu germer dans le cerveau un peu dérangé du seigneur de Neuvic.

Si on connait par son baptême le prénom de cette personne, on ne sait rien du nom qui lui fût obligatoirement donné lors de son affranchissement.

On ne sait rien non plus de ce qu'était sa vie au château. Y était-elle "cloitrée", ou pouvait-elle étant affranchie, donc libre, aller se promener au bourg de Neuvic ?

Henry de Fayolle de Mellet, décède le 26 novembre 1763. C'est son fils Louis, Raphaël, Lucrèce qui lui succède. Il fait une brillante carrière dans l'armée.

A cette date il est enseigne de la compagnie de Beauvais des gardes du corps du roi. Que devint Marguerite après le décès d'Henry de Fayolle ?

Resta-t-elle au château comme servante où profita-t-elle de sa liberté pour aller se placer ailleurs ? On peut supposer que les esclaves féminines, que les capitaines ramenaient à Bordeaux, n'étaient pas d'un âge canonique car les jeunes étaient sûrement plus faciles à vendre.

On peut penser que Marguerite avait autour de16 à 18 ans lors de son baptême. Elle avait donc environ 20 ans, lors du décès de Henry de Fayolle.

Et si on veut aller plus loin elle aurait eu 30 ans en 1789. On sait qu'en 1791, le seigneur de Neuvic émigre à Aix la Chapelle. En avril 1792, le maire de Neuvic, le citoyen Desffarges, fait placer sous séquestre tous les biens du ci-devant émigré Mellet et on peut supposer que le château n'étant plus habité le personnel fut limogé.

Que devint Marguerite ?
Impossible de savoir ce qu'elle est devenue.

J'ai eu l'idée de faire des recherches dans les registres paroissiaux puis dans l'état civil après 1789 pour savoir si elle s'était mariée ou si elle était décédée, mais on trouve quelques Marguerite, mais comme nous ne connaissons pas le nom qui lui fut donné quand elle fut affranchie, les recherches sont vaines.

En écrivant ces lignes je me suis dit que s'il n'y avait pas eu au château des femmes qui en ont marqué l'histoire, pour des choses bien diverses et souvent tragiques, on aurait peu de choses étranges à raconter sur le château.

La première fut Charlotte de Mellet, fille de Bertrand de Mellet, le huguenot de la famille, qui fut sauvagement assassinée le jeudi saint de 1657, par son cousin Philippe de Mellet, c'était un crime atroce conséquence des guerres de religion.

Louise de Taillefer de Mauriac était l'épouse de ce même Philippe de Mellet. Jean-Jacques de Saint-Astier, marquis des Bories, est un ami du couple à qui il vient souvent rendre visite.

Succombe-t-il aux charmes de la dame de Neuvic ?

L'attitude du mari porte à le croire.

Il invite le marquis à venir passer quelques jours au château et durant la nuit, il le fait assassiner par une équipe de spadassins à sa solde.

En 1855 le château devient la propriété de Charlotte de Mellet, Chanoinesse de Sainte-Anne-de-Bavière, qui consacra sa vie à faire la charité et aider les œuvres chrétiennes.

Elle fut à l'origine de l'école des frères maristes qui de nos jours abrite la bibliothèque Jeanne d'Arc et elle fut celle qui apporta une contribution importante lors de de la transformation de l'église en 1875.

En 1932, l'école américaine qui occupait le château depuis 1931 est fermée faute d'élèves et le château est en vente

Une acheteuse se présente et s'installe au château, elle se nomme M^me^ Moris.

C'est en réalité une aventurière de haut-vol qui va profiter que le propriétaire soit reparti aux USA, pour se servir du château comme base pour monter ses escroqueries. Elle ira jusqu'à faire enlever à Paris un prince polonais pour l'épouser, le 16 septembre 1933, dans l'église de Neuvic.

C'est pourquoi dans l'histoire du Château et de Neuvic l'épopée de la Marquise reste célèbre.

Enfin c'est un rayon de soleil que Marguerite apporte dans l'histoire des femmes du château. Car sa modeste et insignifiante personne arrive au château au siècle des Lumières et y fait pénétrer l'image de la Liberté avec son affranchissement et son baptême et en plus sa personnalité y amène un air d'exotisme et de fraicheur

Jean-Jacques Elias
Moulin de la Veyssière - Neuvic
Ancien élu, membre du conseil des sages

Depuis 1994, cela fait 25 ans, j'ai chaque année écrit une page de l'histoire de Neuvic pour le bulletin municipal.

Le baptême au château sera la dernière.

Durant toutes ces années avec les articles du bulletin et le livre "Histoires de Neuvic", je pense avoir écrit l'essentiel de l'histoire de Neuvic.

Cependant il y aurait encore beaucoup de choses à écrire mais cela demande de nombreuses recherches que je n'ai plus le courage d'entreprendre.

Je voudrais ici remercier tous ceux qui au fil des ans, m'ont passé un coup de fil, m'ont envoyé un mot ou tout simplement m'ont accosté dans la rue pour me demander des précisions sur l'histoire de Neuvic.

Table des Matières

1 Editorial
2-3 Les Services Publics et Permanences
4 Les Numéros Utiles
Assistantes maternelles
5-6 Les déchets
7 Infos Pratiques
8 Fraude à la carte bancaire
Catastrophe Naturelle
9 Rappel des règles d'urbanisme
10 Élagage des arbres et des haies
11 Règlementation du brûlage - UFC QUE CHOISIR
SECURITE CIVILE
12-13 DICRIM
14 Schéma (SCoT) - Plan local d'urbanisme
15-16 Budget de la commune
17 Mauriac - Camping - Place des Sabotiers
18 Acquisition des terrains
Projet d'éclairage public Secteur de la Gare
Service de l'Assainissement
19 Les services techniques
Les colonnes semi enterrées
20 La Redevance Incitative, Quésaco ?
20-21 Dynamique commerciale du centre bourg
22 Natura 2000
23-24 Sevice Social et Emploi
Ma commune, ma santé
25-27 Centre multimédia
27-28 La salle informatique
28-29 Image et zoom - concours photos
30-31 Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc
31 Les Pitchouns
32-33 Maison de la Petite Enfance
33-36 ALSH Les Castors Juniors
36 Ecole Maternelle
36-37 Ecole Elémentaire
37-38 Collège Henri Bertin
39 Maison de retraite
40-41 Office de Tourisme
42-43 I.M.E. - I.T.E.P. Château Parc Botanique
44-45 A.N.A.C.E - La pause GEM
46 Ricochet'(s) - Les Bobinettes
47 Amicale des donneurs de sang - Revivre
48 Les Restos du Cœur - Secours Catholique
49-50 Périgord Etern'ailes
50 Chorale Amitié Musicale
51-52 ADMA - Los Campanéros
53-55 Comité des Fêtes de Neuvic
55 Nouveau Théâtre de Neuvic
56 NCPC - Ateliers Neuvicois
57 Association des Propriétaires et Chasseurs
Société Colombophile de Neuvic/Sourzac
58 Comité de jumelage
59 Association des Anciens Combattants
60 Le Trait d'Union
61 Neuvic CBNM
62-63 SC Neuvic Basket
64-65 Union Sportive Neuvicoise de Canoë-Kayak
65 La Neuvicoise
66-67 Club de Foot Neuvic - Saint-Léon
68 Judo Club de Neuvic
69 Aïkido Club Dordogne
70 La Boule Neuvicoise
71 Tennis Club Neuvicois
72 Family Riders
Club de gym volontaire de Neuvic
73 Tribune Libre de l'Opposition
74 Etat Civil
75-77 Nouvelles activités
77 Rétrospective
78 Janine Frentzel
79-80 Inauguration - Rue Roger Ranoux
81-82 Devoir de Mémoire
83-85 Neuvic mon Histoire

Spectacles au Centre Multimédia

Bourse aux armes

Téléthon à l'EHPAD

La fête des Ecoles

Honneur aux sportifs

Bulletin d’informations municipales - Janvier 2019
Directeur de la publication : François ROUSSEL
Rédaction : équipe municipale, associations et clubs Neuvicois - Crédit photo : Mairie de Neuvic, Nicolas Caminel
Imprimé sur papier PEFC des usines de Condat.

Imprimerie IOTA - Saint-Astier - IMPRIM'VERT®

Le chêne des Montès avec sa belle ramure hivernale

Le cosmos, prairie fleurie, à eu sa plus belle floraison à l'automne

www.mairieneuvic.fr